
La France et le Congo ex-belge (1961-1965). Intérêts et influences en mutation

Vincent Genin

Abstract

France and the Former Belgian Congo (1961-1965) : Interests and Influences in Mutation

The history of the decolonization is inseparable of that of Western interests in recently decolonized states. The specific case of the Franco-Belgian relations offers a rich and unexplored research domain. While Belgium, as a consequence of the Congolese crisis, was treated as a pariah in the UN during the summer of 1960, it could however count on the support of France, itself confronted with the Algerian affair. On the basis of new archives, it is worth while studying the evolution of French policy in the ex-Belgian Congo from 1961 till 1965. France considered its overseas influence as a key element in its foreign policy ; did it invest as much energy in the former Belgian Congo as in its own former empire ? Which were the forms and the means (both official and informal) of this influence, and who were its protagonists ? To what extent did France adapt to the postcolonial context ? Did this problem affect the Franco-Belgian relations ?

Citer ce document / Cite this document :

Genin Vincent. La France et le Congo ex-belge (1961-1965). Intérêts et influences en mutation. In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 91, fasc. 4, 2013. Histoire médiévale, moderne et contemporaine Middeleeuwse, moderne en hedendaagse geschiedenis. pp. 1057-1110;

doi : <https://doi.org/10.3406/rbph.2013.8477>

https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2013_num_91_4_8477

Fichier pdf généré le 18/04/2018

La France et le Congo ex-belge (1961-1965). Intérêts et influences en mutation ⁽¹⁾

*En hommage aux professeurs
Francis Balace et Michel Dumoulin*

Vincent GENIN
Université de Liège

L'histoire du Congo suscite toujours, en Belgique, un attrait notable chez les historiens, *a fortiori* depuis la commémoration du cinquantenaire de son indépendance. Dans ce contexte, un champ d'étude, riche et peu exploré, s'avère être celui des contentieux occidentaux en Afrique Centrale⁽²⁾. Déjà

(1) Abréviations utilisées : Archives Générales du Royaume, Bruxelles (AGR), Archives du Ministère des Affaires étrangères de Belgique (AMAEB), Archives du Ministère des Affaires étrangères de France, La Courneuve (AMAEF-LC), Archives Nationales, Paris (AN), Association Internationale du Congo (AIC), Bibliothèque Publique de Hesbaye, Waremme (BPH), Central Intelligence Agency (CIA), Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN), Centre d'Étude d'Histoire de l'Europe Contemporaine, Louvain-la-Neuve (CEHEC), Centre d'Études pour la Réforme de l'État (CERE), Communauté Française (CF), Conseil National de Libération (CNL), Délégation Permanente du Katanga auprès des communautés européennes (DELPERSKAT), Direction de la Surveillance du Territoire (DST), documentation personnelle (doc. pers.), *Documents diplomatiques français* (DDF), Fondation Paul-Henri Spaak (FPHS), fonds Frédéric Vandewalle (FFV), fonds Harold d'Aspremont-Lynden (FHAL), fonds Jacques Foccart (FJF), fonds Jacques Kosciusko-Morizet (FJKM), fonds Marcel-Henri Jaspard (FMHJ), fonds Pierre Wigny (FPW), fonds Publique (FPU), Front de Libération Nationale (FLN), *Guerres Mondiales et Conflits Contemporains* (GMCC), Mouvement Populaire de Libération de l'Angola (MPLA), Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren (MRAC), Office culturel et économique katangais (OCEKAT), Opération des Nations Unies au Congo (ONUC), Organisation Africaine et Malgache de Coopération Économique (OAMCE), Organisation Armée Secrète (OAS), Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAM), Organisation de Coopération et de développement économique (OCDE), Organisation de l'Union Africaine (OUA), Organisation des Nations Unies (ONU), Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), Parti Social-chrétien (PSC/CVP), Parti Socialiste Belge (PSB/BSP), Radiotélévision française (RTF), *Relations Internationales* (RI), *Revue Belge de Philologie et d'Histoire* (RBPH), *Revue Belge d'Histoire Contemporaine* (RBHC), *Revue d'Histoire Diplomatique* (RHD), Service de Documentation et de Contre-espionnage (SDECE), Union Africaine et Malgache (UAM), Union Africaine et Malgache de Coopération Économique (UAMCE), Union Minière du Haut-Katanga (UMHK), *United Press International* (UPI).

(2) Cette thématique a été l'objet de nombreux travaux : Tshimanga WA TSHIBANGU, « Léopold II face à la France au sujet de la création des droits d'entrée dans le bassin conventionnel du Congo : 1890-1892 », dans *Études d'Histoire Africaine*, t. 5, 1967, p. 169-203 ; Jacques WILLEQUET, « Anglo-German Rivalry in Belgian and Portuguese Africa ? », dans Prosser GIFFORD & William R. LOUIS, eds., *Britain and Germany in Africa. Imperial Rivalry and Colonial Rule*, Londres, New-Haven, 1967, p. 245-273 ; William B. NORTON, « Belgian-French Relations during World War II As Seen by Governor General Ryckmans », dans *Le Congo belge durant la Seconde Guerre Mondiale. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1983, p. 285-311 ; Jeroen PITTOORS, *De Franse invloed in Congo 1955-1965*,

en 1968, W.G.L. Randles, dans la troisième partie de son ouvrage intitulé *L'ancien royaume du Congo. Des origines à la fin du XIX^e siècle*⁽³⁾, parlait, *mutatis mutandis*, de l'influence européenne et de ses mutations du XVI^e au XIX^e siècles (commerce, christianisation etc.). La volonté de certaines puissances occidentales d'instaurer un ordre territorial pérenne et stable en Afrique n'est certes pas nouvelle⁽⁴⁾.

Il apparaît que l'étude des tentatives d'influence française dans cette zone géographique (plus précisément l'ex-Congo belge) revêt un certain intérêt, d'autant plus durant la période allant du printemps 1961 à l'automne 1965. Notons que la question de l'influence française (qui, bien entendu, ne peut être isolée d'autres phénomènes), pour la période postérieure au second semestre de 1960, est encore un terrain en friche. La tranche chronologique envisagée offre un caractère d'unité. Au printemps 1961, le *climax* de la crise congolaise, enclenchée à l'été 1960, durant lequel Bruxelles a compté sur l'appui de Paris, est résorbé, à la faveur d'une période de calme relatif. La mort de Patrice Lumumba, l'implication de mercenaires français en faveur de la sécession du Katanga, et la formation d'un nouveau gouvernement à Bruxelles, opposé à la sécession, en avril 1961, contribuent à l'émergence d'une phase nouvelle. Analyser, à partir de cette inflexion initiale, l'influence que la France, par divers canaux, a tenté de développer au Congo, jusqu'en novembre 1965, période correspondant à l'avènement de Mobutu, symbole d'une nouvelle phase, est, en substance, l'objet de cette contribution.

Quels sont les grands axes de cette recherche ? Ils sont au nombre de trois : une définition des phases successives de la relation bilatérale Paris-Bruxelles sur la question (à l'heure où d'aucuns estimaient le niveau multilatéral comme seul valable) et l'impact de la politique d'influence française sur celles-ci, et sur l'échelon multilatéral (ONU et OTAN) ; les velléités françaises en Afrique Centrale et la conjugaison/opposition de celles-ci aux desseins territoriaux de certaines entités africaines ; enfin, de manière plus secondaire : un aperçu de l'évolution des pouvoirs respectifs du Quai d'Orsay et de l'Élysée, dans cette politique d'influence.

La question majeure qui sous-tend ces trois axes est de comprendre dans quelle mesure la France a tenté de maintenir/développer son influence en Afrique Centrale, et en particulier au Congo ex-belge.

mémoire de master en histoire, UGent, 2008-2009 ; Jeannick VANGANSBEKE, « *Comrades in arms ? Het diplomatieke steekspel tussen België en het Britse Empire in Afrika tijdens de Grote Oorlog* », dans *RBHC*, 2008, 1-2, p. 131-158 ; Anne-Claire DE GAYFFIER-BONNEVILLE, « La rivalité anglo-égyptienne au Soudan : les enjeux de la décolonisation », dans *RI*, 2008, 1, p. 71-89 ; Vincent GENIN, *L'ambassade de Belgique à Paris à l'époque de Marcel-Henri Jaspas (1959-1966). Activités, réseaux et opinions*, mémoire de master en histoire, Université de Liège, 2011-2012, vol. 1, p. 158-254.

(3) Paris, Mouton, 1968, p. 127 et sv.

(4) Citons pour l'exemple, les tentatives de l'Allemagne, accusant un lourd retard sur la France ou le Royaume-Uni quant aux possessions coloniales, vers 1911-1912, de mettre en place une *Mittelafrika*, reliant ses protectorats d'Afrique occidentale à ceux de la façade orientale. Selon certains commentateurs, cette bande de territoire serait obtenue de la Belgique en échange de la garantie par Berlin de ses possessions coloniales, dont Paris et Londres espèrent un prochain démantèlement, suivi d'une « coupe réglée » du Congo (Jacques WILLEQUET, *Le Congo belge et la Weltpolitik (1894-1914)*, Paris-Bruxelles, PUF-PUB, 1962, p. 327 et sv.).

Disons un mot des sources. Un tel sujet nécessite un dépouillement varié et le plus exhaustif possible de certains fonds d'archives. En marge de celles du Ministère des Affaires étrangères de Belgique (correspondance de l'ambassade belge à Paris), les archives diplomatiques françaises du Quai d'Orsay (La Courneuve) (Série Afrique-Levant, 1960-1965, sous-série Congo ex-belge) s'avèrent nécessaires à cette étude. En particulier les dossiers n° 34 (relations entre Bruxelles et Brazzaville), n° 45 (représentations françaises à Léopoldville) et la cote CB 7-4 (relations belgo-congolaises). Notons que le Centre des Archives diplomatiques de Nantes (CADN) détient des archives consulaires, en particulier celles de la représentation française à Léopoldville (1937-1962) ; toutefois, le chercheur n'y trouvera que de rares documents. Il est utile de relever que les *Documents diplomatiques français* ont édité un nombre particulièrement important de télégrammes et rapports concernant les affaires congolaises ; c'est pourquoi nous y aurons régulièrement recours.

En outre, plusieurs fonds privés ont particulièrement attiré notre intérêt. Les papiers de l'ancien député et ministre libéral (1932-1944), Marcel-Henri Jaspas (1901-1982), ambassadeur de Belgique à Paris (1959-1966) sont d'une richesse exceptionnelle ; ils contiennent, non seulement, la vaste correspondance privée du diplomate, mais aussi une grande partie des rapports diplomatiques rédigés durant sa carrière. Ces derniers peuvent parfois pallier les carences des collections du Ministère. Citons les archives de Paul-Henri Spaak (1899-1972), ministre des Affaires étrangères (1961-1966), du colonel Frédéric Vandewalle (1912-1994) et, surtout, les *Mémoires* de Pierre Wigny⁽⁵⁾, qui livrent au chercheur une mine d'or documentaire, qui, aujourd'hui, est une source indispensable à l'historien de la crise congolaise.

Les rapports figurant dans les collections du Ministère des Affaires étrangères et les télégrammes déposés dans les fonds Wigny et Jaspas sont fort opportunément complétés par les documents du fonds Harold d'Aspremont-Lynden⁽⁶⁾. Peu volumineux, ce dernier (encore non-inventorié) est remarquable par la richesse et la densité des archives qu'il renferme. Il s'agit en grande partie de télégrammes témoignant du grand degré d'information dont jouissait le ministre des Affaires africaines, en 1960-1961. En outre, le chercheur y trouvera l'instructive correspondance personnelle entretenue par d'Aspremont-Lynden, y compris durant la période suivant la chute du cabinet Eyskens, en avril 1961. Ses réflexions deviennent alors plus libres, détachées de toute responsabilité ministérielle. Toutefois, ce fonds, d'une grande valeur, démontre également qu'il est fort difficile (sinon impossible)

(5) Pierre Wigny (1905-1986) obtient son doctorat en sciences juridiques après un passage aux universités de Liège, Strasbourg, Paris et Harvard. Il sera en 1937 la cheville ouvrière du Centre d'Études pour la Réforme de l'État (CERE). Le CERE rejette *grosso modo* toute forme de corporatisme. Ministre des Colonies (1947-1950), des Affaires étrangères (1958-1961) et de la Justice (puis la Culture Française) (1965 à 1968). Il sera professeur de droit constitutionnel à l'UCL-FUNDP (1963-1975) (Pierre HARMEL, « Notice sur Pierre Wigny », dans *Annuaire de l'Académie Royale de Belgique*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, 1988, p. 136-158).

(6) Harold d'Aspremont-Lynden (1914-1967), sénateur PSC de 1961 à 1967, il est ministre des Affaires africaines de septembre 1960 à avril 1961 (Paul VAN MOLLE, *Le Parlement belge 1894-1969*, Ledeberg-Gand, Erasmus, 1969, p. 59).

de regrouper la totalité des télégrammes expédiés/reçus par le ministère des Affaires étrangères, relatifs à l'Afrique.

Notons que les archives du professeur liégeois René Clémens (*cf. infra*), élément important de l'activité belge en faveur de la sécession du Katanga, avaient été déposées à la Bibliothèque Publique de Hesbaye (BPH), à Waremme. Malheureusement, il y a environ quinze ans, celles-ci (des minutes de réunion notamment) ont été détruites suite à d'importants dégâts des eaux. Par ailleurs, la plupart de ses archives privées ont été détruites. Nous sommes toutefois parvenus à en récupérer certaines.

À Paris, les Archives Nationales renferment le Fonds Jacques Foccart (1913-1997) (Secrétaire général à la Communauté Française) et contiennent quelques dossiers très instructifs, relatifs aux relations franco-belges en Afrique Centrale. *A priori*, ce fonds ne revêt aucun intérêt concernant le Congo ex-belge, étant donné qu'il ne faisait pas partie intégrante de la CF. Son exploitation s'est pourtant avérée fructueuse. Enfin, nous nous sommes permis d'exploiter quelques éléments de documentation personnelle.

La France et le Congo. Aperçu général (1885-1961)

Il serait erroné de prétendre que la France ne prend pratiquement conscience du potentiel congolais qu'à l'été 1960, lors de la crise qui suivit la déclaration d'indépendance du Congo ex-belge, le 30 juin. En effet, la carte de l'Afrique, telle qu'elle avait été découpée par l'Acte de Berlin de 1885, avait été en partie l'œuvre de la France, plus particulièrement en ce qui concerne ce que l'on avait appelé jusqu'alors l'*Association Internationale du Congo*, financée par la cassette personnelle de Léopold II. Toutefois, cette AIC ne représente rien sur l'échiquier international si elle n'est reconnue par aucune puissance. En avril 1884, Léopold II tente de convaincre Paris, en la personne de Jules Ferry, président du Conseil. Comment gagner la reconnaissance de Paris ? Le Roi promet à la France qu'elle jouira d'un droit de préemption sur les territoires de l'AIC (qui devient l'État indépendant du Congo en 1885, et colonie belge en 1908). Cela implique que si, d'aventure, le Souverain échoue dans son entreprise africaine, la France pourrait en hériter à titre de *cession gratuite*. Jules Ferry, en donnant son contreseing à cet échange de bons procédés, espère surtout s'imposer devant les Britanniques, également désireux d'accroître leur influence sur le Stanley Pool. Alors, l'Empire britannique envisage plusieurs grandes lignes dans sa politique extérieure, notamment la volonté d'opérer la jonction ferroviaire Le Cap-Le Caire (tandis que la France tend à joindre Dakar à Djibouti), sous les auspices de Cecil Rhodes. Or, en 1885, si les Britanniques ont pris pieds aux sources du Nil (Soudan) et s'installent dans le Matabeleland, au nord du Transvaal, aucune jonction n'est encore possible : celle-ci ne peut prendre forme qu'en passant par le Congo. Pendant longtemps (encore en 1960), cette concurrence franco-britannique sur le Congo belge représentera un élément majeur aux yeux des autorités belges, quitte à lui accorder une trop grande importance⁽⁷⁾.

(7) Sur ces questions : Jean STENGERS, « Léopold II et la rivalité franco-anglaise en Afrique, 1882-1884 », dans *RBPH*, t. 47, 1969, fasc. 2, p. 425-479 ; Vincent GENIN, La

Les relations franco-belges seront épisodiquement perturbées par des références au droit de préemption (reconduit en 1885, 1890, 1895 et 1908). En 1911, lors de la seconde crise marocaine, l'Allemagne avait même tenté de récupérer ce droit, dont on ne reparle plus jusqu'en 1960. Entre-temps, la France se détourne sensiblement du Congo, à l'exception de la période 1940-1944, lors de laquelle le général De Larminat a, entre autres, contribué à rallier le Moyen-Congo à la France Libre⁽⁸⁾. L'après-guerre voit, bien entendu, poindre de nouveaux protagonistes, jusqu'alors en retrait, et de nouvelles peurs, à la faveur de la décolonisation progressive de l'Afrique. Qu'il s'agisse de la France, à la fin des années 1950, du Royaume-Uni, contraint à créer une éphémère et complexe Fédération de Rhodésie-Nyassaland (1953-1963) ou de la Belgique. L'influence éventuelle de l'URSS sur ces territoires nouvellement indépendants représente la principale de ces craintes. *Quid* de la Guinée, dirigée par Sékou Touré, qui, après avoir refusé d'intégrer la CF du général De Gaulle, en 1958, a ostensiblement ouvert ses portes à l'influence communiste ? Le Congo revient sur le devant de la scène dans ce contexte, à l'heure où l'un des *leaders* congolais, Patrice Lumumba, est particulièrement soupçonné d'accointances communistes⁽⁹⁾. La France, quant à elle, n'est pas insensible à l'éventualité d'un basculement du Congo dans le giron « Rouge ».

Pour parer à cette perspective, en mai 1959, le ministre belge des Affaires étrangères, Pierre Wigny, avait obtenu de la Direction Afrique-Levant du Quai d'Orsay qu'une collaboration discrète et de bon aloi soit établie entre le Service de Documentation et de Contre-espionnage (SDECE) et la Sûreté belge au Congo. Dès lors, le SDECE installe une antenne à Léopoldville, « afin d'éviter la pénétration de ces pays par ceux du rideau de fer et par ceux du monde arabe ». Dès juillet 1959, plusieurs activistes congolais sont arrêtés suite à cette collaboration⁽¹⁰⁾.

Face aux occidentaux, le bloc de l'Est s'organise, diffuse son influence, en particulier la *Stàtni bezpečnost* (Sécurité d'État) tchécoslovaque, dont l'école de formation à Prague délègue de nombreux agents et techniciens à Conakry. L'Égypte de Nasser, de son côté, au départ du bureau cairote Rabitat El Afrikaia, contribue à malmener les puissances coloniales. L'installation de son ambassade à Léopoldville en sera une ostensible manifestation. Par ailleurs, un acteur tout à fait atypique de la décolonisation du Congo ex-belge est, bien entendu, la Chine populaire qui, un temps après les autres, en 1961, soutiendra la « subversion » lumumbiste à partir du Burundi (vers 1964, le pivot de leur influence se situera à Brazzaville). Les Américains estiment

réclamation du droit de préemption de la France sur le Congo belge au printemps 1960 », dans *RHD*, 2013,1 ; ID., « Le droit de préemption de la France sur le Congo Belge en 1960 : entre barbouzes, diplomates et juristes », dans *Actes du IX^e Congrès de l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, Liège 2012*, à paraître en 2014.

(8) W.B. NORTON, « Belgian-French Relations », *op. cit.*

(9) Anne-Sophie GIJS, « Une ascension politique teintée de rouge. Autorités, Sûreté de l'État et grandes sociétés face au 'danger Lumumba' avant l'indépendance du Congo (1956-1960) », dans *RBHC*, 2012, 1, p. 11-58.

(10) Wigny à Jaspas, 11 juin 1959 (n° 2062) ; Bousquet à Wigny, 27 juillet 1959 (AMAEB, n° 13257).

qu'il est de leur ressort de réagir à ces diverses tentatives, notamment par l'action de l'agent de la CIA résidant à Léopoldville, Larry Devlin. Le *State Department* ne limite pas ses investigations au Congo, mais s'étend également sur les anciennes colonies françaises, souvent aux dépens de Paris (ainsi en sera-t-il lors du départ des Français du Gabon, en 1964). Les États-Unis prennent contact avec les opposants modérés au régime colonial et estiment que les anciennes puissances colonisatrices devront perdre de leur influence à l'issue des premières années d'indépendance. Dans ce contexte, entre menace communiste, ingérence américaine et nouveaux gouvernements inexpérimentés, la France tente de maintenir sa légitimité dans son ancien empire, en recourant aux bons offices du SDECE⁽¹¹⁾.

En février-mars 1960, dans le contexte de la Table ronde belgo-congolaise, préalable à l'indépendance, prévue le 30 juin, plusieurs juristes et diplomates du Quai d'Orsay confient aux agents belges leurs inquiétudes que l'anarchie ne gagne le Congo, et ne déborde sur les territoires de l'ex-AEF. De leurs côtés, si les Belges nourrissent les mêmes sentiments, ils n'ignorent pas que, depuis plusieurs mois, le secrétaire général de la Communauté, Jacques Foccart, homme de confiance du général De Gaulle, chargé des affaires africaines, a envoyé plusieurs agents en Afrique centrale afin de sonder la menace communiste. De plus, ceux-ci, souvent liés au SDECE, comptent dans leurs rangs de proches conseillers de l'abbé Fulbert Youlou (1917-1972), président du Congo-Brazzaville, dont les autorités belges ont tendance à se méfier. En effet, Youlou est au cœur d'un réseau particulièrement complexe, impliquant des agents du Quai d'Orsay, du SDECE, du SGC, ainsi que des notables parisiens. Il ne dissimule pas ses « rêves africains », tendant à reconstituer un Empire Bas-Congo, anticommuniste, englobant sa République, l'enclave portugaise de Cabinda et une zone indéterminée du Congo ex-belge, à partir de Léopoldville⁽¹²⁾. Ce nouvel État serait placé sous la tutelle de la France. La Belgique va donc devoir évoluer entre ces deux tensions, celle d'une influence communiste, et celle d'une influence française, consciente que la donne a changé depuis quelques années, et que son concurrent direct dans la lutte anticommuniste n'est autre que les États-Unis⁽¹³⁾.

Notons que les relations franco-belges ont traversé une courte période de tension, suite à la réclamation du droit de préemption de la France, datant de 1884, le 26 février 1960. Estimant que la prochaine indépendance était à interpréter comme un échec de l'entreprise congolaise, certains juristes français ont prôné le rappel de ce droit, que, rapidement, le gouvernement français définira comme une simple « mesure conservatoire ». Cet incident se clôt rapidement, mais est symptomatique de la nervosité croissante des mi-

(11) Jean-Pierre BAT, *Le syndrome Foccart. La politique française en Afrique de 1959 à nos jours*, Paris, Gallimard, 2012, p. 151-158.

(12) V. GENIN, *L'ambassade*, op. cit., vol. 1, p. 159-170.

(13) La référence récente sur la question est John KENT, *America, the UN and Decolonisation. Cold War Conflict in the Congo*, Londres, Routledge, 2010. Citons aussi, pour la période antérieure : ID., « United States Reactions to Empire, Colonialism, and Cold War in Black Africa, 1949-1957 », dans *Journal of Imperial and Commonwealth History*, 2005, 2, p. 195-220. En outre : Madeleine G. KALB, *The Congo Cables. The Cold War in Africa. From Eisenhower to Kennedy*, New-York, MacMillan, 1982.

lieux diplomatiques français. Il sera totalement occulté par la suite. Déclarée le 30 juin, l'indépendance du Congo est suivie d'une grande période d'instabilité. La Belgique est mise au ban de l'ONU, en juillet-août, accusée d'attiser ce qui devient, jour après jour, « la crise congolaise de l'été 60 ». Toutefois, Bruxelles peut compter sur un allié, qui, de plus, est membre du Conseil de Sécurité : la France. Dès le 14 juillet 1960, le général De Gaulle assure l'ambassadeur belge à Paris, Marcel-Henri Jaspar, de son soutien. Pour le président, opposé à toute ingérence de l'ONU au Congo, les troupes belges ne doivent pas quitter précipitamment l'ancienne colonie. De plus, il assure que la France n'émet pas de *veto* à la sécession de la province du Katanga du 11 juillet, sous les auspices de Moïse Tshombé (1919-1969), soutenu par l'Union Minière du Haut-Katanga (UMHK) et décrit comme le garant des intérêts occidentaux.

L'ONU et les États-Unis ont publiquement condamné la sécession⁽¹⁴⁾. L'ambassadeur américain à Bruxelles, William Burden, lors de l'été 1960, enrichira ses informations en participant à de régulières réunions au cours desquelles il retrouve ses homologues français, Raymond Bousquet (à l'insu de son ministre, Maurice Couve de Murville !), et britannique, John Nichols⁽¹⁵⁾. Il faudra attendre novembre 1960 pour que Belges et Américains reprennent les discussions autour de la question congolaise⁽¹⁶⁾. Si l'administration Eisenhower était liée aux actionnaires de nombreuses compagnies du Katanga, celle de Kennedy, par ailleurs favorable à l'indépendance de l'Algérie⁽¹⁷⁾, affiche une plus grande réserve à l'égard de la sécession : il s'agit d'un renouveau sensible de la politique américaine au Congo. Celle-ci tient particulièrement à ce que son consentement (*tacite consent*), sur de nombreuses questions, soit sollicité par les Belges. Par exemple, William Burden suggère, à la fin 1960, que les Américains soient consultés avant que la Belgique n'octroie une aide militaire supplémentaire au Congo⁽¹⁸⁾. Cette volonté d'être consulté se manifesterà à plusieurs reprises dans les années suivantes, lors desquelles Belges et Américains, sur les questions congolaises, alterneront périodes d'entente et de profonde divergence. Il est vrai que les Américains avaient apprécié modérément, en juin 1960, après avoir donné leur accord d'aide au futur État indépendant, de constater la situation financière précaire dans laquelle il se trouvait. En effet, les Belges, dans un état d'esprit confinant à l'isolationnisme, n'avaient à aucun moment consulté l'OTAN sur les questions congolaises, avant l'indépendance⁽¹⁹⁾. Par ailleurs, depuis juillet 1960, l'ONUC, à la demande du pouvoir congolais, tente de

(14) Scheyven à Wigny, 13 juillet 1960 ; Cools à Wigny, 13 juillet 1960 (CEHEC, FPW, M2, Farde IX).

(15) CEHEC, FPW, M4, 19 juillet 1960.

(16) Jonathan E. HELMREICH, *United States Relations with Belgium and the Congo 1940-1960*, Cranbury, AUP, 1998, p. 231.

(17) Sur cette vaste question : Irwin M. WALL, *Les États-Unis et la guerre d'Algérie*, Paris, Soleb, 2006.

(18) *Ibid.*, p. 232.

(19) Guy VANTHEMSCHE, *La Belgique et le Congo. L'impact de la colonie sur la métropole*, Bruxelles, Le Cri, 2010, p. 264.

maintenir l'ordre et tient à ce que des tiers (la Belgique et l'URSS, notamment) n'abusent pas de leur droit d'ingérence⁽²⁰⁾.

Quant à la compréhension française à l'égard de l'attitude belge, elle n'est bien entendu pas sans arrière-pensée : Paris est consciente que la question algérienne peut être, d'un jour à l'autre, l'objet d'une session de l'ONU. Dans ce cas, recueillir le soutien de la Belgique ne serait pas somptuaire. Un soutien mutuel de bon aloi dans les déconvenues coloniales est donc de mise. En juillet 1960, à la demande du roi Baudouin, particulièrement attentif à l'avis du général De Gaulle, le ministre des Affaires étrangères, Pierre Wigny, consulte Couve de Murville (1907-1999) et Geoffroy Chodron de Courcel (1912-1992), secrétaire général de la Présidence, afin de sonder leur opinion. Le rôle de la France gagne en densité. En effet, depuis la rupture *de iure* des relations belgo-congolaises (de juillet 1960 à décembre 1961), bien que Bruxelles ait délégué Mistebel (Mission technique belge) à Léopoldville, sous la direction de Jean Van den Bosch (juillet-août) puis de Robert Rothschild (1911-1978) (août-octobre), avant de laisser la place au Bureau-Conseil de René Clémens (*cf. infra*), la France, par son ambassade à Léopoldville, devient un relai indispensable pour les Belges.

Toutefois, au fil des semaines, ce rapprochement franco-belge, sur fond de décolonisation, opère un reflux. Il s'étirole. Dès le mois de septembre, l'effusion se dissipe. En octobre 1960, certains politiciens belges, comme André Dequae, ministre PSC/CVP de la Coordination économique (1960-1961)⁽²¹⁾, s'en étonnent⁽²²⁾. D'une part, le départ de Lumumba, démis de son poste de premier ministre le 5 septembre (ce qui rassure temporairement Paris) et, surtout, d'autre part, un soutien de plus en plus appuyé du Gouvernement belge à l'égard de la sécession du Katanga, contribuent à attiédir l'aménité du Quai d'Orsay et de l'Élysée à l'égard des Belges. Car, comme l'affirmait Jean Sauvagnargues (1919-2002), directeur de l'Afrique-Levant (1960-1962), en septembre, Paris tient à observer une « extrême prudence à l'égard de la sécession katangaise »⁽²³⁾, tandis qu'à Bruxelles, Pierre Wigny et Harold d'Aspremont-Lynden⁽²⁴⁾, ne dissimulent pas leur sympathie pour la sécession. Cette atmosphère sera de mise jusqu'à la fin avril 1961, lorsque le cabinet Eyskens cède la place à l'équipe Lefèvre-Spaak, nettement opposée à toute sécession.

La réserve de la France à l'égard de la sécession, du moins dans certaines franges du pouvoir, à la fin 1960, n'est toutefois pas la règle. Pour des raisons géostratégiques (contiguïté avec l'ex-AEF, richesses minières etc.) et idéologiques (anticommunisme), progressivement, certains, en France, réalisent qu'ils ont une « carte » à jouer au Katanga. La politique officieuse de

(20) Pierre-Michel DURAND, « Leçons congolaises. L'ONUC (1960-1964) ou 'la plus grande des opérations': un contre-modèle ? », dans *RI*, 2006, 3, p. 60-62.

(21) Relevons que Dequae avait été ministre des Colonies de 1950 à 1954 (P. VAN MOLLE, *Le Parlement belge*, *op. cit.*, p. 105)

(22) Dequae à Jaspar, 14 octobre 1960 (n° 3379) (AGR, FMHJ, n° 2565).

(23) Note de Sauvagnargues, 16 septembre 1960 (*DDF*, t. II, 1960, p. 353-360).

(24) Un bilan des points de convergence et de divergence entre les deux villes est dressé dans Jacques BRASSINNE, *Lundis du Centre Paul Hymans, 20 février 1961*, p. 8-10 (MRAC, FFV, Katanga II) ; CEHEC, FPW, M11, 2 mars 1961.

la France en faveur de la sécession, suivant un axe Paris-Brazzaville, émanera en grande partie des conseillers de l'abbé Fulbert Youlou, proches du SDECE, à l'instar de Jean Mauriceau-Beaupré⁽²⁵⁾ et d'Antoine Hazoume, conseiller pour les affaires katangaises. Un réseau de fournitures d'armes à destination de Moïse Tshombé s'organise, sous les auspices de Mauriceau-Beaupré, Alfred Delarue, vichyste reconverti⁽²⁶⁾, et d'Ivon Vrinots, agent belge de Tshombé à Brazzaville⁽²⁷⁾. Dans ce contexte, il apparaît indispensable, afin de tenir tête à l'Armée Nationale Congolaise (ANC) et aux troupes de l'ONU, de procéder au recrutement de ce que l'on appelle initialement des « volontaires étrangers », des mercenaires, ou, plus familièrement, des « Affreux ». Parmi ces agents recruteurs, retenons un nom : Dominique Diur.

L'intervention française au Katanga (décembre 1960-avril 1961)

Dominique Diur et son éphémère bureau de recrutement parisien (décembre 1960)

Un premier lien notable tissé entre certaines autorités françaises et la sécession katangaise se situe en décembre 1960. Il serait toutefois excessif d'en conclure d'un soutien officiel de Paris à l'égard de la sécession. De quoi s'agit-il ? Ce contact est représenté par un certain Dominique Diur, se déclarant « représentant du Katanga en France ». Né en 1929, il s'occupait des achats d'armes en France (avec la collaboration d'un ancien officier français). Il possédait un bureau avenue Victor-Hugo et un appartement rue François I^{er}, à Paris, où Tshombé logeait parfois⁽²⁸⁾. Ce personnage avait déjà attiré l'attention d'Harold d'Aspremont-Lynden et de René Clémens⁽²⁹⁾.

(25) Né en 1920, Mauriceau refuse de « brader l'Empire ». Michel Debré lui offre un poste de chargé de mission au SGC de 1960 à 1963. Après 1963 et la chute de Youlou, Mauriceau devient le conseiller de Félix Houphouët-Boigny et continuera à défendre le « pré-carré » en 1964-1965. Actif lors de la crise tchadienne de 1966, Mauriceau s'illustre encore de 1967 à 1970 dans le soutien de la France au Colonel Ojukwu, par qui le Biafra s'autoproclame indépendant, contre les intérêts soviétiques ou britanniques. Il s'appelle alors « Mathurin ». Il décède en 1996 (Jean-Pierre BAT & Pascal GENESTE, « Jean Mauriceau-Beaupré : de Fontaine à Mathurin, JMB au service du Général », in *RI*, 2010/2, p. 87-100).

(26) Delarue décède en 1964 dans des circonstances floues. Sur l'anticommunisme de Youlou : Rémy BAZENGUISSA-GANGA, *Les voies du politique au Congo : essai de sociologie historique*, Paris, Karthala, 1997, p. 66 ; Paul MARCUS, *La République trahie : l'affaire des fuites (1954)*, Paris, Atlantica, 1990, p. 116 ; Stanislas NGODI, *Enjeu électoral et recomposition politique au Congo-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 66.

(27) J.-P. BAT, *Le syndrome Foccart, op. cit.*, p. 274-277. Sur les conseillers de Youlou : ID., « Une cour en République ? L'exemple de la stratégie de l'abbé Fulbert Youlou au Congo-Brazzaville, 1956-1963 », dans *Hypothèses 2008. Travaux de l'École doctorale d'Histoire*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2009, p. 75-86.

(28) Personnalités congolaises, Dominique Diur (AN, FJF, FPU, n° 265).

(29) Né en 1911, René Clémens, après un doctorat en Droit et un autre en Philosophie et Lettres, se perfectionne à l'Institut des Hautes Études Internationales de Paris (1935). Clémens devient professeur ordinaire à l'Université de Liège en 1943. Convaincu du bienfondé d'une sécession du Katanga, il est l'auteur de sa constitution. Affecté par une paralysie en 1969, il décède en 1981 (*Livre Bleu. Recueil biographique*, Bruxelles, Larcier,

Avant son départ pour la France (en décembre 1960), ce Lunda (ethnie de Tshombé) était le chef de cabinet à la Justice. Selon certains, avant Diur, un français nommé Delègue (orthographié « Delaigle » par Clémens), recruté par Jacques Massangu, délégué katangais à Bruxelles auprès du Marché Commun (DELPERKAT)⁽³⁰⁾ avait été pressenti pour diriger l'antenne katangaise à Paris (ou à Bruxelles). Il intégrera le cabinet de Tshombé en décembre 1960⁽³¹⁾. En fait, cette piste est erronée. Diur a bel et bien précédé Delègue à Paris et l'a engagé en qualité de conseiller politique. Son conseiller militaire était un proche du colonel Roger Trinquier⁽³²⁾. Delègue était un juriste dont les compétences avaient été sollicitées en Asie du Sud-est, avant d'être appelé à remplacer Jean Bartelous, en tant que conseiller de Tshombé, fin 1960⁽³³⁾.

Suite à l'enquête engagée sur Delègue, et sa rencontre avec d'Aspremont, les renseignements belges n'en retiennent que des « éloges »⁽³⁴⁾. Un agent du consulat belge à Élisabethville, Jan Vanden Bloock, avait reçu Delègue le 12 décembre 1960. Né en 1913, après des études de droit, plusieurs passages par des cabinets ministériels et une charge de conseiller auprès de Tshombé, Delègue observe une certaine réserve et reproche à Massangu d'être « embrouillé et fantaisiste ». En revanche, le discours qu'il tient au sujet du Katanga est net : il plaide pour son indépendance et ne croit pas à un quelconque rapprochement entre Léopoldville et Élisabethville. Delègue, « couvert par le Quai d'Orsay » (qui, lui non plus, ne croit pas au rappro-

1950, p. 82 ; Robert DEMOULIN, éd., *Liber Memorialis de l'Université de Liège de 1936 à 1966*, t. 1 : *Notices historiques*, Liège, Rectorat, 1967, p. 228, 239 ; Marcel DUBUISSON, *Mémoires*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1977, p. 105-107 ; Nathalie GROGNA, *L'action de l'Université de Liège au Katanga*, mémoire de licence en histoire, ULg, 1986-1987, p. 156-177. Un portrait de Clémens figure dans Michel DE COSTER, *Séjours insolites au Congo*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 25 et sv ; Archives de l'ULg, dossier Clémens.

(30) La DELPERKAT est remplacée en 1962 par l'OCEKAT (Office culturel et économique katangais), suite au rétablissement des relations diplomatiques entre Bruxelles et Léopoldville (Jules GÉRARD-LIBOIS, *Sécession au Katanga*, Bruxelles-Léopoldville, CRISP-INEP, 1963, p. 203). Quant à Jacques Massangu, échevin d'Élisabethville, il se présente comme un lumumbiste à la veille de l'indépendance. Dès les premiers jours de la sécession, Tshombé a besoin de lui pour installer son pouvoir. Il est rappelé au lendemain de la mort de Lumumba, afin d'organiser une délégation katangaise auprès du Marché Commun, à Paris. Nous pensons que c'est à ce moment que les contacts avec Diur se précisent (on consultera avec maintes précautions Kabuya LUMUNA SANDO, *Nord-Katanga 1960-1964. De la sécession à la guerre civile*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 96-99).

(31) Massangu sera finalement ministre-résident katangais à Bruxelles (MRAC, FFV, Katanga II, *Délégation katangaise à Bruxelles*).

(32) Né en 1908, cet ancien de l'Indochine et de l'Algérie rejoint le Katanga en janvier 1961 avec le blanc-seing de Pierre Dabezies, chargé des affaires katangaises au Cabinet Messmer. Le Quai d'Orsay avait émis de fortes réserves sur ce recrutement. Il fera partie des « Affreux ». Après un enchaînement de différends avec ceux-ci, Trinquier reprend le chemin de la France (Agir ici-Survie, *Dossiers noirs de la politique africaine de la France n° 9 : France-Zaïre-Congo. Échec aux mercenaires*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 22-23 ; Jean-Bruno MUKANYA & Samir PAUL, « Cavalier seul : la France contre les interventions multilatérales durant la crise congolaise, 1960-1963 », dans *Ri*, 2010, 2, p. 110 ; Roger FALIGOT & Pascal KROP, *La Piscine. Les services secrets français 1944-1984*, Paris, Seuil, 1985, p. 256-257 ; Pascal KROP, *Les secrets de l'espionnage français de 1870 à nos jours*, Paris, J.-Cl. Lattès, 1993, p. 462-464).

(33) J. GÉRARD-LIBOIS, *Sécession au Katanga*, op. cit., p. 203-204.

(34) Note organisation du Cabinet du Président, 5 janvier 1961, n° 83 (doc. pers.).

chement entre les deux villes, assimilé à du « roman »⁽³⁵⁾, veut collaborer avec les Belges. Il est un proche du collaborateur de d'Aspremont-Lynden, Fernand Vervier⁽³⁶⁾, et de dirigeants de l'UMHK. Aux yeux de Vanden Bloock, Delègue pourrait être utile à la Belgique. Vanden Bloock, convaincu du bien-fondé de la sécession, note, en conclusion, au sujet de Tshombé : « Il est conscient du fait que les liens de la Belgique avec le Congo sont trop étroits et notre présence ici trop indispensable pour qu'il fasse cavalier seul »⁽³⁷⁾.

Plus qu'une ambassade ou une représentation katangaise à Paris, Dominique Diur souhaite installer un bureau de recrutement de mercenaires, désireux de défendre la sécession. Il manque de financements et semble-t-il, de soutiens. Il avait, entre autres, sollicité l'ambassade de Belgique à Paris afin qu'elle contribue à son entreprise, à hauteur de 20.000 francs belges⁽³⁸⁾. En vain. Son expérience fut de courte durée, suite à sa « mise en sourdine » par le Quai d'Orsay, ne désirant pas souscrire, même par défaut, à l'initiative de Diur, qui va à contre-courant de la position de la France « officielle » : la non-reconnaissance de Moïse Tshombé. Persévérant, Diur réitérera ses prétentions, en septembre 1961, dans une déclaration faite à l'Agence France Presse (AFP) et par le biais d'un pli destiné aux ambassades occidentales (Belgique, États-Unis, Grande-Bretagne) à Paris⁽³⁹⁾. Son bureau de recrutement n'a eu, à notre connaissance, aucun impact significatif. Lors de l'exil européen de Tshombé, Diur sera un agent de liaison chargé de la création du comité « France-Katanga », avec participation d'industriels et de parlementaires français, et dont le secrétaire sera Jean Baylot, ex-préfet de police situé très à droite, franc-maçon très influent, mêlé à l'affaire des fuites⁽⁴⁰⁾ et à celle des écoutes de la DST, à l'hôtel Lapérouse, où descendait le général De Gaulle (1958)⁽⁴¹⁾. « France-Katanga », créé en 1961, faisait partie d'un courant d'opinion pro-katanga dans lequel on peut mentionner l'initiative de l'UAT (Union Aéromaritime de Transport), censée compromettre le monopole de la Sabena au Congo, en établissant une liaison Brazzaville-Élisabethville⁽⁴²⁾. Précisons d'emblée qu'il y eu efflorescence d'autres soutiens en faveur du Katanga, comme aux États-Unis,

(35) Jaspard à Wigny, 17 janvier 1961 (tél. n° 163) (AGR, FHAL, n° 25).

(36) Il sera à plusieurs reprises question de lui dans l'enquête sur la mort de Lumumba : Luc DE VOS, Emmanuel GÉRARD & Philippe RAXHON, éd., *Les secrets de l'affaire Lumumba*, Bruxelles, Racine, 2005.

(37) Vanden Bloock à Rothschild, 17 décembre 1960 (AGR, FHAL, n° 26).

(38) Jaspard à Wigny, 22 décembre 1960 (tél. n° 2271) (AGR, FHAL, n° 31).

(39) Note de la Direction de l'Afrique-Levant, 6 octobre 1961 (DDF, t. II, 1961, p. 482-484).

(40) Affaire soupçonnant, en juillet 1954, François Mitterrand, ministre de l'Intérieur, d'avoir transmis des notes de réunions du Comité de Défense Nationale au communiste Jacques Duclos. L'accusation venait entre autres du commissaire Jean Dides. L'enquête de la DST remontera jusqu'au journaliste de *Libération* André Baranès, informateur de Dides concernant les affaires communistes et homme-clé de la Préfecture de Police. Un procès disqualifiant Mitterrand a lieu en 1956 (R. FALIGOT & P. KROP, *La Piscine*, op. cit., p. 133-134).

(41) René BARGETON, *Dictionnaire biographique des préfets (septembre 1870-mai 1982)*, Paris, Archives Nationales, 1994, p. 74.

(42) Sur la Sabena au Congo : Guy VANTHEMSCHE, *La Sabena 1923-2001. Des origines au crash*, Bruxelles, de Boeck, 2002, p. 162-169.

où, à contre-courant de l'administration Kennedy, se développera, à la fin 1961, un *Katanga-lobby*. Désirant mettre un terme à l'intervention de l'ONU au Katanga, pour des raisons majoritairement financières, ce Comité ralliera, par exemple, Herbert Hoover ou Richard Nixon. Certains regroupements isolationnistes et anticommunistes, comme les *Young American for Freedom*, s'opposent également à l'intervention de l'ONU au Katanga⁽⁴³⁾.

La représentation de Diur, affaiblie, a adopté progressivement la forme d'une mission culturelle, effective jusqu'à l'arrivée du représentant à Paris de Cyrille Adoula (1921-1978), Premier ministre congolais d'août 1961 à juin 1964⁽⁴⁴⁾. En mai, le recteur de l'Université d'Élisabethville, Joachim Frenkiel, professeur à la faculté des Sciences appliquées de l'Université de Liège, s'informe encore auprès de Clémens de ce que représente Diur, et de ses rapports avec Massangu⁽⁴⁵⁾. Revenu au Congo en 1963, suite à la subdivision du Katanga en quatre provinces, Diur a reçu l'administration d'une d'entre elles (celle des Lualaba). En 1964-1965, les services de Jacques Foccart parlent de lui en ces mots : « jouit de l'entière confiance de M. Tshombé ; sa nomination à l'ambassade de Paris est des plus vraisemblables. Conséquence du rapprochement que M. Tshombé recherche avec notre pays, elle s'inscrirait dans le cadre de l'épuration de la diplomatie congolaise »⁽⁴⁶⁾. Par la suite, nous perdons la trace de Diur.

La mission de Roger Trinquier (janvier-mars 1961)

Un autre avatar, une autre manifestation d'un lien entre la France et un éventuel soutien à la sécession du Katanga, est incarné par le colonel Roger Trinquier⁽⁴⁷⁾. À la différence de Dominique Diur, dont on sait qu'il

(43) J. GÉRARD-LIBOIS, *Sécession au Katanga, op. cit.*, p. 201.

(44) Le gouvernement d'union nationale de ce dernier, fruit du Conclave de Lovanium, réunissant la Chambre et le Sénat, avait attisé bien des réserves chez les Belges et au Quai d'Orsay, n'y voyant qu'une réminiscence du gouvernement Lumumba. Pourtant, la première impression avait été bonne : « Adoula était considéré comme une personnalité forte, mais de tendance modérée et pro-occidentale. À présent, quand il parle même en privé, on croit entendre Lumumba à ses plus mauvais jours. Il se déclare anti-impérialiste et anticolonialiste. Peut-on encore le considérer comme favorable à l'Occident ? Le Quai craint devoir répondre par la négative ». Il est vrai que la moitié des ministres d'Adoula l'étaient aussi de Lumumba, et sept avaient participé au gouvernement de la République Libre du Congo qu'Antoine Gizenga avait installé à Stanleyville, de décembre 1960 à août 1961 (Jaspar à Wigny, 28 septembre 1961 (n° 1679) (AMAEB, n° 13786) ; Isidore NDAYWEL È NZIEM, *Nouvelle histoire du Congo. Des origines à la République Démocratique*, Bruxelles, Le Cri, 2009, p. 487-490).

(45) Réponse aux questions posées par l'intermédiaire du Recteur Frenkiel, 29 mai 1961, n° II/2, p. 10 (doc. pers.).

(46) Personnalités congolaises, Dominique Diur (AN, FJF, FPU, n° 265).

(47) Sur les Français au Katanga, retenons en premier lieu Romain PASTEGER, *Le visage des affreux. Les mercenaires du Katanga (1960-1964)*, Bruxelles, Labor, 2005, p. 97-123, tiré d'un mémoire très fouillé : *Le visage des « affreux » : presse, cuivre, mercenaires (1960-1964)*, 2 t., mémoire de licence en histoire, ULg, 2002-2003 ; Igor DE MEYER, « *Les Affreux* ». *Huurlingen in Katanga (1960-1963)*, mémoire de maîtrise en histoire, KUL, 2007-2008 ; citons l'indispensable (en 13 fascicules) de Frédéric VANDEWALLE, *Mille*

a bénéficié, côté français, du soutien du préfet Baylot, et d'un assentiment indirect du Quai d'Orsay, la mission Trinquier, bien connue des historiens, revêt une importance bien plus notable. À la tentative balbutiante de recruter des mercenaires succède une méthode plus forte. Trinquier avait déjà été approché par des émissaires katangais en août 1960, afin de l'engager, sans suite⁽⁴⁸⁾. Le 12 janvier 1961, dans une lettre adressée au roi Baudouin, Moïse Tshombé, afin de contrer la pénétration des forces lumumbistes dans le Nord-Katanga (un futur satellite de Moscou selon lui) en appelle à l'aide militaire de la Belgique, face à une éventuelle intervention de l'ONU qui, de toute façon, serait inefficace. Tshombé précise qu'à défaut d'une aide venue de Belgique, « nous nous verrions contraints – pour sauver le Katanga – de demander à la France de nous admettre parmi les États de la Communauté française d'Afrique pour pouvoir bénéficier rapidement du soutien qui est pour nous une question de vie ou de mort »⁽⁴⁹⁾. Tshombé pose donc un ultimatum aux Belges. Le diplomate belge à Élisabethville, Vanden Bloock, informe les Affaires étrangères de cette missive, en mentionnant qu'il serait préférable qu'elle ne parvienne pas au Souverain. Il soupçonne par ailleurs le conseiller militaire de Tshombé, le major Guy Weber⁽⁵⁰⁾, d'en avoir été l'instigateur. Aux yeux de Vanden Bloock, « l'incorporation éventuelle du Katanga dans la Communauté française, [...] est ridicule et discourtoise »⁽⁵¹⁾. La lettre parvient toutefois au Palais le 17 janvier. Dans un projet de réponse, rédigé par d'Aspremont, et dont le Roi ignore la teneur, le ministre estime qu'une aide plus intensive de la Belgique au Katanga risquerait de compromettre ce fragile soutien ; de plus, Bruxelles s'en trouverait isolée sur la scène internationale. Il ajoute qu'il doute qu'« une aide unilatérale [...] apportée par un seul pays, quel qu'il soit, puisse être concevable : seule une action

et quatre jours. Contes du Zaïre et du Shaba, fascicule n° 4 (1^{er} janvier-31 mars 1961), Bruxelles, chez l'auteur, 1975, p. 36-116. On consultera, non sans une certaine déception : Roger TRINQUIER, *Le temps perdu*, Paris, Albin Michel, 1978 et Roger TRINQUIER, Jacques DUCHEMIN & Jacques LE BAILLY, *Notre guerre au Katanga*, Paris, La Pensée moderne, 1963. Aussi : Mugur VALAHU, *Ci-gît le Katanga 1961-1963*, Paris, Nouvelles éditions latines, 1964, p. 195-215.

(48) Retenons qu'à la même époque, l'activiste anticommuniste liégeois Pierre Joly, qui sera proche des milieux OAS, propose à Tshombé de réorganiser la gendarmerie katangaise. Toutefois, devant la perplexité des conseillers de Tshombé, voyant en Joly un sbire de *La Main Rouge*, et l'effet que fit sur le Président l'annonce de la coquette somme exigée par le liégeois pour ses bons offices (plus de cent millions de francs belges), ce dernier est expulsé du Katanga le 12 août 1960 (Francis BALACE, « Pierre Joly, le passeur d'illusions. Faux activiste ou vrai barbouze ? », dans Olivier DARD, éd., *Doctrinaires, vulgarisateurs et passeurs des droites radicales au XX^e siècle (Europe-Amérique)*, Berne, Peter Lang, 2012, p. 72).

(49) Cité dans L. DE VOS, E. GÉRARD, J. GÉRARD-LIBOIS & Ph. RAXHON, éd., *Les secrets de l'affaire Lumumba*, op. cit., p. 560-561.

(50) Né en 1921, Guy Weber s'engage dans la Force Publique en 1949. Conseiller militaire de Tshombé (1960-1962). Affecté à l'Etat-major des forces terrestres de l'OTAN à Fontainebleau, Weber sera l'Aide de camp du roi Léopold III en 1976. Il décède en 2004 (voir entre autres Rik DECAN, *Qui est qui en Belgique francophone 1981-1985. Encyclopédie biographique*, Bruxelles, BRD, 1981, p. 932).

(51) Cité dans L. DE VOS, E. GÉRARD, J. GÉRARD-LIBOIS & Ph. RAXHON, éd., *Les secrets de l'affaire Lumumba*, op. cit., p. 563.

concertée peut être envisagée »⁽⁵²⁾. Comment ne pas entendre qu'il fait allusion à un possible soutien français à la sécession ?

C'est finalement l'ancien greffier Georges Thyssens⁽⁵³⁾, conseiller très influent de Tshombé, qui finira par convaincre Trinquier de commander la gendarmerie katangaise, moyennant des émoluments très coquets. La diplomatie belge est particulièrement attentive à ses activités, en particulier les consuls belges à Élisabethville (Henri Crener⁽⁵⁴⁾) et à Brazzaville (Marcel Dupret⁽⁵⁵⁾). Le premier affirme, le 6 février 1961 :

« Bien que la nomination d'un français à ce poste peut présenter certains avantages sur le plan international, le gouvernement belge devrait à mon avis être surtout attentif aux risques que comporterait l'action au Katanga d'un officier étranger qui ne coopérerait pas étroitement avec nos représentants ici sur place et qui ne tiendrait aucun compte des répercussions politiques de son action militaire. »⁽⁵⁶⁾

Crener propose par ailleurs que les ministères des Affaires étrangères et africaines se concertent afin de lui envoyer des directives communes et cohérentes⁽⁵⁷⁾. Manifestement, Crener ne condamne pas *in globo* l'initiative du colonel Trinquier. Sa nationalité n'est pas considérée comme une tare ; au contraire. Mais il faut « canaliser » Trinquier. Le même jour, Dupret, que certains activistes accusent d'ingérence dans les affaires du Congo-Brazzaville⁽⁵⁸⁾, dresse un premier bilan de la situation ; il est nettement défavorable aux « aventures » de Trinquier, dont la coopération avec les Belges ne seraient que la façade d'une réelle influence française au Katanga. Toutefois, il ne souhaite pas que le colonel quitte la région avant d'expliquer

(52) *Ibid.*

(53) Greffier honoraire à Élisabethville, et conseiller de Tshombé. Il avait proposé ses services d'« ambassadeur » à Tshombé en janvier 1961. Il était en contact étroit avec Trinquier (Frédéric VANDEWALLE, *Une ténébreuse affaire, ou Roger Trinquier au Katanga*, Bruxelles, Tam Tam Ommegang, 1979, p. 6 ; R. PASTEGER, *Le visage des affreux, op. cit.*, p. 105).

(54) Né en 1907, licencié en sciences commerciales et consulaires, Henri Crener est commissionné durant la guerre à Madrid et à Lisbonne, où il dirigera la mission économique belge au Portugal en 1945. Il sera détaché du 13 juin 1960 au 18 octobre 1961 consul général à Élisabethville (*Annuaire Diplomatique et Consulaire du Royaume de Belgique*, Bruxelles-Tournai, MAE, 1963, p. 335).

(55) Marcel Dupret (1919-1971), avocat de formation, est en poste à Nairobi (1952-1957) puis chargé d'affaires à Brazzaville (août 1960-février 1962). Ambassadeur à Rabat, il sera la victime d'un attentat dirigé contre Hassan II (*Annuaire, op. cit.*, p. 364 ; Raoul DELCORDE, « L'évolution du métier de diplomate », dans *Annuaire Français des Relations Internationales*, vol. 10, 2009, 9 janvier 2010, p. 9).

(56) Crener à Wigny, 6 février 1961 (tél. n° 114) (AGR, FHAL, n° 18).

(57) *Ibid.*

(58) Ces accusations pesant sur Dupret sont le fait d'un correspondant de l'UPI, M. Lambinet, informateur du SDECE et de Youlou. Il affirme que Dupret contribue à brouiller les relations Brazzaville-Élisabethville et souhaite le mettre sur écoute. Jugeant ces assertions comme « grotesques », les conseillers de Youlou, Delarue et Hazoume, en informent Dupret ; Lambinet est expulsé peu après. Cette anecdote démontre que la défiance n'est pas totale entre les Belges et les services de Youlou : la coexistence pacifique, pour l'heure, est de mise (Dupret à Wigny, 17 mars 1961 (tél. n° 358) (AGR, FHAL, n° 27)).

les motifs de sa présence. Il affirme que les officiers et techniciens belges craignent d'être entraînés dans une « aventure » par Trinquier, et par conséquent, que la réorganisation de l'armée katangaise par ce dernier ne provoque le départ de nombreux officiers de la gendarmerie. Un autre danger est que « réorganisation par Trinquier ne modifie le système administratif belge qui les gouverne ce qui amènerait fatalement masse de départs », dont le résultat serait la chute de Tshombé. L'expérience-Trinquier pourrait donc être une maladresse fatale. Toutefois, d'Aspremont-Lynden ne cède pas à son premier mouvement. Il garde son calme. Il estime que Trinquier ne doit pas pénétrer à Élisabethville avant que les motifs de sa venue ne soient éclaircis. Si ceux-ci ne sont pas jugés souhaitables par les Belges, ou si Trinquier n'arrivait pas, le ministre garde, en réserve, un autre atout : le colonel Frédéric Vandewalle⁽⁵⁹⁾.

La présence de Trinquier au Katanga attise la curiosité et la perplexité des diplomates⁽⁶⁰⁾. Cette situation ne rassure pas davantage le professeur liégeois René Clémens, auteur de la constitution katangaise⁽⁶¹⁾, collaborateur d'Harold d'Aspremont-Lynden. Il fut un maillon essentiel de la Mission Technique belge au Congo (Mistebel), dirigée par Robert Rothschild, et dont il prendra le relai, en octobre, en dirigeant le Bureau-Conseil déjà mentionné. Clémens, désigné expert à l'UNESCO pour les questions d'Amérique Latine et du Proche-Orient dans les années 1950, est particulièrement rompu aux questions africaines depuis 1956, par le prisme de l'Institut de sociologie de l'ULg (qu'il dirige) et Fulreac (Fondation de l'ULg pour la recherche scientifique au Congo et au Ruanda-Urundi)⁽⁶²⁾. Reconnu sur le plan international, rigoureux, il faisait partie des « mandarins » de l'ULg. Clémens s'était lié d'amitié avec Moïse Tshombé, lors d'une mission scientifique à Élisabethville, visant au développement communautaire de certains quartiers de la Katuba. Conseiller politique de Tshombé au lendemain de la sécession, le colonel O'Brien l'enjoint à quitter le territoire, ce à quoi le professeur s'oppose en échappant aux recherches. L'activité de Clémens au Congo était méconnue à Liège (à l'exception, bien sûr, du recteur Marcel Dubuisson). Même la CIA ne l'avait pas fiché à son vrai nom mais l'appelait, dans ses notes, *éminence grise* (en français dans le texte)⁽⁶³⁾.

Dès septembre 1960, d'Aspremont-Lynden souhaite octroyer plus d'autonomie à Clémens, mais, toutefois, « ses qualités entraînent sans doute parfois de sa part des réactions d'autant plus violentes que j'ai l'impression qu'il est très surmené »⁽⁶⁴⁾. Le ministre a l'intention de le nommer adjoint de Rothschild. Il semble que Clémens, caractère très affirmé, n'ait pas entretenu des relations idylliques avec Rothschild, ainsi qu'avec son collègue liégeois, Ferdinand Campus, président du conseil d'administration de l'université

(59) Dupret à Wigny, 6 février 1961 (tél. n° 190) (AGR, FHAL, n° 18).

(60) L'arrivée de Trinquier avait déjà agité la presse communiste belge (MRAC, FFV, Katanga 1, *Bulletin de renseignements* n° 105, 3 février 1961).

(61) Lire Jean STENGERS, « La reconnaissance *de jure* de l'indépendance du Katanga », dans *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, n° 11, 2003, p. 177-191.

(62) J. GÉRARD-LIBOIS, *Sécession au Katanga*, *op. cit.*, p. 129.

(63) M. DE COSTER, *Séjours insolites au Congo*, *op. cit.*, p. 27-28.

(64) D'Aspremont à Rothschild, 14 septembre 1960 (AGR, FHAL, n° 106).

d'Élisabethville, dont il sollicite le retour en Belgique et qui, aux yeux de d'Aspremont fait partie du « panier de crabes »⁽⁶⁵⁾.

Clémens estime, le 7 février 1961, que Trinquier est un émissaire du Ministère des Armées ou de la Sûreté militaire française. Il voit juste (est-ce du « flair » ou le fruit d'une bonne information ?). Il pense en outre que le colonel est soutenu par « certains éléments belges gouvernementaux ou financiers⁽⁶⁶⁾ ». Clémens est très bien informé. Il est vrai que le ministre français des Armées, Pierre Messmer, ancien subordonné de Trinquier à la Légion, avait accordé son blanc-seing à ce dernier, malgré la frilosité de Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères. Messmer convainc le Quai d'Orsay par une petite manœuvre : le colonel Trinquier sera mis à la retraite. La France officielle ne sera pas *ipso facto* éclaboussée par les activités de ce soldat, réputé pour son efficacité, faisant souvent bon marché de la moralité pour parvenir à ses fins⁽⁶⁷⁾. Clémens précise à d'Aspremont, après avoir vu Tshombé, que Bruxelles se détache de la désignation de Trinquier. Mais il glisse derechef que les officiers belges ne se soumettraient que péniblement à son autorité. Tshombé affirme ne pas encore être en mesure de savoir si Trinquier, qui est déjà passé par Élisabethville, sera nommé. Enfin, Clémens semble prudent à l'égard de la stabilité de l'officier français, dont une éviction trop ferme pourrait le retourner contre les intérêts katangais : « le Cl Tr.[inquier], qui a sûrement de l'expérience en matière de lutte contre la subversion, ne doit pas être prisé par les pays afro-asiatiques en raison des circonstances où est née son expérience⁽⁶⁸⁾ ».

La tension monte. On craint une mainmise française au Katanga. Une influence directe, en bonne et due forme :

« Au moment où la France, de diverses manières, avec ou sans certaines complicités belges, commence à mettre la main sur le Katanga [...] l'interdiction du pilotage des éventuels avions à réaction par des pilotes belges est incompréhensible et incomprise [...] Le monde entier profite de toutes nos indécisions politiques. La Belgique finira par perdre le Katanga, sans gagner le Congo.⁽⁶⁹⁾ »

Il est vrai que depuis le 6 février, la crainte d'aboutir à un Katanga sous l'emprise de Thyssens et de Trinquier est latente chez les Belges. La situation s'envenime lorsque le colonel Frédéric Vandewalle, détaché au Katanga et inquiet de cette mainmise française, apprend que, au contraire de ses déclarations, Trinquier a bel et bien obtenu l'appui de son gouvernement. Finalement, après bien des tribulations, au début du mois de mars, Trinquier

(65) D'Aspremont à Clémens, 1 octobre 1960 (*Idem*).

(66) Note de Clémens, 7 février 1961, n° 131 (doc. pers.).

(67) R. PASTEGER, *Le visage des affreux*, op. cit., p. 101.

(68) Note de Clémens, 7 février 1961, n° 128 (doc. pers.). Notons que certains membres de l'entourage de Tshombé le mettent en garde du colonel Trinquier (comme de Georges Thyssens et de Jacques Sidos (*cf. infra*), qui auraient acheté une maison sur les deniers de Tshombé), comme Dominique Diur, chargé de l'antenne katangaise à Paris (Diur à Tshombé, 10 mars 1961 ; AGR, FHAL, n° 31).

(69) Note de Clémens, 8 février 1961, n° 133 (doc. pers.).

est contraint de quitter le Katanga. Désavoué par le Quai d'Orsay (qui, durant quelques semaines, l'a considéré comme un atout de l'influence française), la Sûreté ou par des soutiens provenant de Rhodésie (dont les colons soutiennent la sécession, comme certains milieux portugais, voyant en Tshombé un allié contre les forces communistes en Angola), le colonel, dont l'expédition apparaît de plus en plus comme un préjudice à l'image de la France, doit se résoudre à partir⁽⁷⁰⁾. Le 10 mars, un entretien orageux entre le major Weber, conseiller militaire de Tshombé, et Trinquier, met un terme à cet épisode⁽⁷¹⁾. Clémens observe que le départ de Trinquier ne règle pas tout. Il a laissé derrière lui des volontaires. Ces experts techniques, « recrutés parmi la pègre », et trois officiers français, ont été reçus par le major Weber. Ils resteront au Katanga et seront priés d'abjurer leur engagement à l'égard de Trinquier⁽⁷²⁾.

Le 28 mars, un dernier rapport de Clémens relève :

« Vous avez appris les développements qui ont conduit, après maintes difficiles péripéties, admirablement maîtrisées par le Major Weber – au départ de Trinquier (pour Athènes) le samedi 11 mars. C'est à un véritable gang que l'on avait à faire. Je ne considère pas les choses comme définitivement terminées à cet égard, mais le coup qui leur a été porté est décisif. Les 5 officiers français restés après son départ sont du même tonneau. Ils ont voulu s'engager...mais en échappant aux conditions normales. Trois d'entre eux ont signé finalement un contrat, mais se faisaient attribuer par leur déclaration un grade supplémentaire, qui leur est refusé à présent. Internationalisés, l'accord est général s'il s'agit d'engager des non-belges mais la 'bande Trinquier' constitue un véritable gang »⁽⁷³⁾.

En parallèle, la donne évolue sensiblement à Bruxelles. D'une part, Paul-Henri Spaak succède à Pierre Wigny le 25 avril. Il a immédiatement souligné que le nouveau cabinet s'opposerait sans ambiguïté à la sécession. D'autre part, la représentation belge à Paris, durant les mois de mars et d'avril 1961, a négocié de manière très serrée afin d'obtenir la prorogation de la garantie des intérêts belges au Congo par la France, tels qu'ils sont assurés depuis l'été 1960. À Léopoldville, Paul Charpentier, le représentant de la France, tient pourtant à mettre fin à cette garantie (qui, toutefois, était remboursée par l'État belge...)⁽⁷⁴⁾. Finalement, les diplomates belges gagnent du temps, et Marcel-Henri Jaspar obtient de Charpentier que la garantie soit maintenue jusqu'au rétablissement des relations entre Bruxelles et Léopoldville (qui aura lieu le 27 décembre 1961). Cet accord a été obtenu moyennant une

(70) J. GÉRARD-LIBOIS, *Sécession au Katanga*, *op. cit.*, p. 196-197.

(71) R. PASTEGER, *Le visage des affreux*, *op. cit.*, p. 117-121.

(72) Note de Clémens 28 mars 1961 (doc. pers.).

(73) Note de Clémens 27 mars 1961 (*Idem*).

(74) Précisons que cet avis n'est pas unanimement partagé. En juillet 1961, Raymond Bousquet, ambassadeur de France à Bruxelles, signifiera à Jean Van den Bosch, secrétaire général des Affaires étrangères, que la France tient à conserver la garantie des intérêts belges. Il est vrai que Paris avait un intérêt matériel à prolonger cet état de fait (Van den Bosch au Département, 24 juillet 1961 (AMAEB, n° 13786)).

contrepartie : la promesse de soutenir la cession à la France de plusieurs bases au Congo, dont, pour l'heure, l'ONU est dépositaire⁽⁷⁵⁾. Il est également vraisemblable, mais cela relève davantage de l'hypothèse, que les Belges aient consenti à une autre concession. Décidés à ce que l'ONU n'intervienne plus militairement et ne se substitue plus aux autorités congolaises, la France souhaite la démission du chef de l'ONUC, l'Indien Rajeshwar Dayal, soupçonné de sympathie communiste⁽⁷⁶⁾. Toutefois, s'étant refusé à apporter son écot à l'ONUC, Paris ne dispose d'aucun poids décisionnel au comité consultatif de l'ONU. C'est pourquoi, il semble qu'elle ait demandé aux agents belges en France de convaincre Walter Loridan, représentant belge à l'ONU, de la nécessité d'évincer Dayal⁽⁷⁷⁾. Cette démarche n'aboutit pas, et avait, il est vrai, peu de chances de réussir, au regard de l'appartenance « spaakienne » de Loridan et, selon Pierre Wigny, auquel il rend peu de comptes, de sa tendance à se laisser « trop impressionner, pénétrer, affecter et vicier par l'atmosphère onusienne »⁽⁷⁸⁾. L'affaire fut sans suite et Dayal quitta ses fonctions en mai 1961, suite à son rappel en Inde⁽⁷⁹⁾.

Mais, ces questions mises à part, l'avenir du Congo, de ses techniciens occidentaux, du rôle de l'ONU et de l'infiltration communiste, ne peuvent toutefois être éclaircis sans que ne soit éradiquée la situation pendante du Katanga⁽⁸⁰⁾. Spaak tient surtout à ce qu'un meilleur contact soit établi avec les Américains, et, plus largement, les partenaires de l'OTAN. Les derniers mois ont surtout été marqués au coin du malentendu et de la désinformation. Ce lien sera renoué à la faveur de l'invitation que lance le secrétaire d'État Dean Rusk (1909-1994, à ce poste de 1961 à 1969), à destination de Spaak, flanqué de ses deux « fidèles », Étienne Davignon et Robert Rothschild. Il ressort de ces entretiens, qui ont eu lieu à Oslo, que Bruxelles souhaite d'une part, collaborer avec l'ONU et Léopoldville, et, d'autre part, songer à une (con)fédération congolaise, seul remède pour résorber la sécession, et, enfin, à une programmation du départ des conseillers belges du Congo, à la seule condition qu'une relève soit assurée. Dean Rusk, et son homologue britannique, Lord Home, abondent dans le sens des Belges. Cet accord, comme nous le verrons, n'est que temporaire. La pression de Washington, à l'automne 1961, s'accroît afin que Spaak soutienne plus ouvertement

(75) Van den Bosch à Wigny, 16 février 1961 (CEHEC, FPW, M11).

(76) François DURPRAIRE, *Les États-Unis ont-ils décolonisé l'Afrique noire francophone ?*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 284.

(77) Jaspas à Wigny, téls. n° 788 (27 mars 1961), n° 792 (28 mars 1961), n° 800 (29 mars 1961) (CEHEC, FPW, M11).

(78) CEHEC, FPW, M11, 12 avril 1961.

(79) Armand BÉRARD, *Un ambassadeur se souvient*, t. 3 : *L'ONU Oui ou Non 1959-1970*, Paris, Plon, 1979, p. 204.

(80) La réaction occidentale à la présence de techniciens de l'Est est l'objet d'une note émanant de l'entourage du colonel Vandewalle : « Certains pays occidentaux, notamment la France et la Grande-Bretagne, semblent, à des degrés divers, le réaliser et vouloir réagir là-contre. Mais l'on ne peut guère espérer que les quelques réactions enregistrées à ce jour suffiront à empêcher que soient balayées d'Afrique centrale toutes traces de la présence européenne, les manières de faire et de penser que celle-ci y avait lentement introduites, les croyances religieuses mêmes que plusieurs décades d'évangélisations y avaient suscitées » (MRAC, FFV, Katanga II, *note Congo et Katanga*, 22 juin 1961, p. 5).

Léopoldville, tandis qu'échoue la première intervention militaire de l'ONU contre la sécession (la première, avant celle de décembre 1961 et celle, décisive, de décembre 1962)⁽⁸¹⁾.

En mars 1961, Belges et Français découvrent la nouvelle administration Kennedy. D'ailleurs la visite-éclair d'Averell Harriman⁽⁸²⁾ à Paris, les 3 et 4 mars, n'est pas passée inaperçue. Nommé *US Ambassador-at-large*⁽⁸³⁾, Harriman tient à rassurer la France, où certains milieux craignaient l'estampille « intellectuel de gauche » du *State Department*, à l'instar du représentant américain à l'ONU, Adlai Stevenson II. Harriman confie que l'inquiétude belge de voir le Congo échoir aux communistes est infondée, « parce que la matière à travailler pourrait lui être rapidement hostile (le Russe est blanc), et surtout parce que le terrain est inexistant (absence de cadres formés) »⁽⁸⁴⁾. Pour lui (encore faut-il sous-peser sa sincérité), l'URSS ne considère l'affaire congolaise que comme un « hochet diplomatique », et non une fin en soi. Les Belges l'écoutent, sans être convaincus⁽⁸⁵⁾.

En marge, l'opposition américaine à la sécession du Katanga semble, quant à elle, intangible. Il s'agit également d'une opération de politique intérieure : se démarquer de l'administration Eisenhower, qui comptait de nombreux actionnaires de l'UMHK, comme Douglas Dillon, est un enjeu de poids⁽⁸⁶⁾. L'agent chargé de diffuser ce point de vue est George Mennen Williams⁽⁸⁷⁾. Démocrate de la génération du *New Deal*, comme Harriman, il est *Assistant Secretary of State for Africans Affairs* (1961-1966) et gouverneur sortant du Michigan (1949-1961). Favorable à la déségrégation des mentalités américaines, alors que 18 millions de citoyens sont noirs, Williams est un atout dans le jeu ONUSien de Kennedy, persuadé que ce *vote-getter* de l'ethnie afro-américaine du Michigan se montrera un interlocuteur habile avec les chefs d'États africains. Cette perspective de bonne entente entre les

(81) Michel DUMOULIN, *Spaak*, Bruxelles, Racine, 1999, p. 593.

(82) William Averell Harriman (1891-1986), diplômé de Yale, démocrate, est affecté de 1937 à 1940 au *Department of Commerce's Business Advisory Council*. Intermédiaire entre Churchill et Roosevelt lors de la Conférence de Téhéran, en 1943, maillon du Plan Marshall en 1947, Harriman sera le *Special assistant* d'Harry Truman de 1948 à 1953. *First Ambassador-at-large* de Kennedy en 1961, *assistant secretary of State For Far Eastern Affairs*, fervent militant d'une intervention militaire contre le Nord-Vietnam, son opinion se modère à ce sujet pour tourner au scepticisme (C. C. HODGE, « William Averell Harriman », dans C.J. NOLAN, ed., *Notable U.S. Ambassadors since 1775. A Biographical Dictionary*, Westport-Londres, Greenwood Press, 1997, p. 137-143).

(83) Ambassadeur délégué auprès d'une région du Monde ou d'un organisme international.

(84) Jaspar à Wigny (tél. n° 612), 9 mars 1961 (AMAEB, n° 13786).

(85) *Ibid.*

(86) Dwight EISENHOWER, *The White House Years. Waging Peace 1956-1961*, New-York, Doubleday and co, 1965, p. 573.

(87) Georges Mennen Williams (1911-1988) naît dans un milieu conservateur. Passé au Parti démocrate au moment du *New Deal*, il est élu gouverneur du Michigan en 1949. Réélu six fois, il manie aussi bien l'électorat noir, les diverses ethnies d'Europe orientale que les syndicats de l'automobile de Détroit. Soutien de Kennedy en 1960, Williams est désigné aux Affaires africaines de 1961 à 1966. Il sera ensuite ambassadeur aux Philippines (1968-1969) (Pierre-Michel DURAND, *L'Afrique et les relations franco-américaines des années soixante. Aux origines de l'obsession américaine*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 77-81).

deux continents ne réjouit guère le Quai d'Orsay, se rassurant en y voyant une politique « puérite », et une confusion entre les affaires intérieures et extérieures. Une courte anecdote brosse ce climat de défiance. G.M. Williams assiste à un dîner offert par le président Joseph Kasavubu (1910-1969), au début de mars 1961. Lors de son discours, il fait un rapprochement fort peu diplomatique entre le Congo et les États-Unis, présentés comme deux pays libérés de la tutelle coloniale. Le représentant français à Léopoldville, Paul Charpentier, n'est décontenancé qu'un instant. Il ne perd pas la face, se lève et se risque à une pirouette : il porte un toast à Lafayette...⁽⁸⁸⁾.

La création du consulat de France à Élisabethville (avril 1961)

Simultanément, d'autres visites au Congo font parler d'elles. Pierre Wigny, comme nous l'avons dit, avait défendu à de nombreuses reprises une reconnaissance de la *légitimité* de Léopoldville, mais avait peiné à dissimuler l'attrait presque amusé qu'il éprouvait pour la tendance sécessionniste de d'Aspremont-Lynden. Il a « le goût de l'aventure », à l'instar de ceux que « nous avons autour de nous, relève Wigny », ces « Lawrence d'Arabie qui font ce que j'appelle une conspiration à la Tintin »⁽⁸⁹⁾. Le 21 avril, un des derniers télégrammes reçus par Wigny provient du consul belge à Élisabethville, Henri Crener. Il relate la visite du colonel français François Bistos au Katanga⁽⁹⁰⁾. Cet ancien membre du cabinet de Jacques Soustelle (1955-1958), intoxicateur du SDECE, a été personnellement chargé par le premier ministre, Michel Debré, de remettre une missive à Tshombé. On peut y lire la perspective d'un « appui officieux de la France » au Katanga et au Sud-Kasaï. Lors d'un dîner offert, le 17 avril 1961, par M. Makonga, secrétaire d'État au Commerce Extérieur, Bistos a ouvertement porté un toast à une aide pleinement assumée de la France à la sécession et évoque une prochaine reconnaissance de Paris⁽⁹¹⁾. Crener tente de prendre du recul. Après l'expérience Dominique Diur (le recrutement), celle de Trinquier (l'intervention militaire), les Français privilégient la voie diplomatique, en vue d'ouvrir un consulat à Élisabethville⁽⁹²⁾.

(88) Jaspas à Wigny (tél. n° 595), 10 mars 1961 (AMAEB, n° 13786).

(89) CEHEC, FPW, M12, 14 avril 1961.

(90) Connu sous le nom de « Colonel Franck » dans la Résistance, chef du SDECE en Espagne et en Amérique Latine au lendemain du conflit, conseiller technique de Jacques Soustelle en 1958, il rejoint le SDECE peu après (Cabinet du général Jacquier). Il décède en 1981 (R. FALIGOT & P. KROP, *La Piscine*, op. cit., p. 77, 213-214 ; Déodat DUPUY-MONTBRUN, *L'honneur de la guerre*, Paris, Albin Michel, 2002, p. 100-106).

(91) Bistos se déclarait « attaché au cabinet du président du Conseil pour la coordination entre les départements sur les problèmes de l'ex-Congo belge » (Benoît VERHAEGEN, *Congo 1961*, Bruxelles, CRISP, 1961, p. 305 ; J. GÉRARD-LIBOIS, *Sécession au Katanga*, op. cit., p. 204-205). Il était le représentant du directeur du SDECE, le général Paul Grossin, lors de réunions où siégeaient Pierre Messmer, Michel Debré, le greffier Thyssens, conseiller de Tshombé ou l'activiste liégeois Pierre Joly, qui avait proposé à Tshombé, en août 1960, en vain, de réorganiser la gendarmerie katangaise. Ces réunions étaient organisées par Jacques-Gaston Santu-Peschard, officier de réserve, ancien de l'Algérie (Fr. BALACE, « Pierre Joly », op. cit., p. 72-73).

(92) Crener à Wigny, très urgent, 21 avril 1961 ; 18-19 avril 1961 (CEHEC, FPW, M12).

Ce consulat voit le jour en juin et échoit à Joseph Lambroschini, dont la sympathie à l'égard des « Affreux » poussera la témérité jusqu'à s'exposer aux feux de l'ONU en septembre 1961⁽⁹³⁾. Retenons, *in fine*, que le colonel Bistos avait tissé des rapports avec Diur, auquel Tshombé accorde sa confiance ; il l'avait présenté en avril 1961 à Clémens⁽⁹⁴⁾. Dans ce milieu, au fond, assez confiné, des partisans français (ou ex-colonisés de la France) de la sécession, aucune force vive n'est perdue. Chacune peut, même après un échec, s'avérer utile. Ce ne fut pas le cas de Trinquier, dont la témérité n'alla pas jusqu'à se mêler à nouveau à la sécession.

Les desseins territoriaux de Fulbert Youlou

Si, par le biais des phases Diur, Trinquier et Bistos, une intervention directe des Français en faveur de la sécession du Katanga est décelable, d'autres canaux sont toutefois susceptibles d'accroître l'influence de l'Hexagone sur le Congo ex-belge. Des canaux plus indirects, il est vrai. Le principal catalyseur de ces mouvements parallèles est l'abbé Fulbert Youlou, président de la République du Congo-Brazzaville (1958-1963). Le très controversé Youlou, dont les desseins territoriaux (reconstitution d'un Empire Bas-Congo englobant Brazzaville-Léopoldville-Cabinda) inquiètent Bruxelles, sème d'autant plus le trouble depuis son prétendu rapprochement, en janvier 1961, avec les milieux lumumbistes. De plus, il a récemment affirmé sa volonté d'affaiblir l'influence de ses conseillers français, comme Alfred Delarue, paragon à tous crins du « pré-carré » francophile et de la présence française dans l'ex-Congo belge. Déchargé de ses fonctions, Delarue sera recruté en février 1961 par Albert Kalondji, ancien compagnon de route (devenu ennemi) de Lumumba, dans le Sud-Kasaï. Delarue est en contact avec l'ambassade de Belgique à Paris et l'avait d'ailleurs renseignée sur l'affaire Trinquier⁽⁹⁵⁾.

La « gauchisation » de Youlou pose plusieurs questions, en janvier 1961, et avait attiré l'attention de René Clémens. Des bruits avaient couru, au Ministère belge des Affaires étrangères, à propos d'un soutien belge à Tshombé, dans le cas où « il envisagerait un rapprochement avec les états de la Communauté Française et particulièrement Fulbert Youlou »⁽⁹⁶⁾. Clémens n'y accorde aucun crédit, bien que, comme nous l'avons vu, Tshombé, dans sa lettre du 12 janvier au Roi, avait songé à intégrer la CF, en cas de rupture avec les autorités belges (*cf. supra*). Mais sans mentionner particulièrement Youlou. Le virage « pro-Lumumba » et « pro-Nassérien » de Youlou rend impossible, à ses yeux, tout rapprochement avec Tshombé. Il semble que le

(93) Cet ancien du Bureau Central de Renseignement et d'Action, d'extraction Corse, est Consul Général de France à Elisabethville de juin 1961 à 1962. Il bénéficiait de l'appui de Michel Debré (P.-M. DURAND, *L'Afrique, op. cit.*, p. 124 ; DDF, t. II, 1968, p. 771 ; Michel GERMAIN, *Histoire de la Milice et des forces du maintien de l'ordre en Haute-Savoie 1940-1945*, Les Marches, Fontaine de Siloé, 1997, p. 347).

(94) Note de Clémens, 29 mai 1961 (n° II/2) (doc. pers.).

(95) Jaspas à Wigny, 1^{er} mars 1961 (tél. n° 538) (AGR, FHAL, n° 25).

(96) Note de Clémens, 5 janvier 1961, n° 78 (doc. pers.).

Liégeois tienne ses informations de Delarue, auquel on fait confiance, bien « qu'il représente encore un certain impérialisme français qui n'a qu'un but : profiter de la situation pour substituer une influence française aux influences belges⁽⁹⁷⁾ ».

Ces réserves de forme mises à part, Delarue semble favorable aux Belges et critique l'action de Jacques Duchemin (co-auteur, avec Trinquier et le Bailly de *Notre guerre au Katanga*) « et [de] ses disciples », qui exaltent la fibre anti-belge au Katanga. Cela « affaiblit la position belge sans qu'il soit certain que la France puisse en profiter »⁽⁹⁸⁾. Malgré une défiance mutuelle, en 1961, les services diplomatiques belges à Brazzaville entretiennent des relations cordiales avec l'entourage de Youlou. Il n'est pas anodin qu'en janvier 1961, un de ses conseillers avait confié au consul belge à Brazzaville, Marcel Dupret, sans circonlocutions, les intentions de Youlou :

« Il ne s'agit plus pour lui de porter seulement quelques coups fourrés à son frère et rival Kasa-vubu, mais bien de pratiquer une politique délibérée d'affaiblissement et d'abaissement du Congo. C'est dans cette perspective que s'explique son revirement en faveur de Lumumba. [...] Youlou pratiquerait ainsi une politique de l'équilibre congolais, opposant Lumumba à Kasa-vubu et Mobutu, et Élisabethville à Léopoldville, et veillant à ce qu'aucune tendance ne l'emporte définitivement sur l'autre »⁽⁹⁹⁾.

Jouant un jeu risqué, l'intérêt de Youlou résiderait dans un épuisement mutuel de Léopoldville et d'Élisabethville, lassés de l'antagonisme qui les oppose. Jeu dangereux selon Dupret. En effet, quand bien même Youlou, défenseur d'un découpage confédéral, mâtiné d'un anticommunisme à géométrie variable, en Afrique Centrale, sortirait vainqueur de cette « partie », dans quelle mesure s'affranchira-t-il de l'influence incontournable des milieux lumumbistes ? Ces derniers ne pourraient-ils pas, le cas échéant, « rafler la mise » en Afrique Centrale ?

Or, à contre-courant de sa hiérarchie, l'ambassadeur de Belgique à Paris, Marcel-Henri Jaspas, n'a jamais dissimulé sa sympathie pour Youlou, en visite à Paris du 20 au 23 novembre 1961⁽¹⁰⁰⁾. Sa venue est motivée par son projet de barrage dans le Kwilu ; il espère qu'une partie de son financement viendra de France. Raisonnablement, un apaisement entre Élisabethville et Léopoldville favoriserait ce projet. Mais il ne compte pas délaissier ses rêves de grandeur.

(97) *Ibidem* ; l'éviction de Delarue attire l'attention du Consul belge à Brazzaville, Marcel Dupret. D'après ses informations, qui recourent en grande partie celles de Clémens, il faut imputer cette disgrâce à certains lumumbistes de l'entourage de Youlou et au « barbouze » Maurice Bat (Dupret à Wigny, 17 janvier 1961 (tél. n° 62) ; AGR, FHAL, n° 27). Notons qu'en décembre 1960, la Sûreté Publique belge s'était intéressée à un certain Bat, proche de Youlou, mais en faisant fausse route, puisqu'enquêtant sur Jean-Claude Bat, impliqué dans les mouvements communistes de l'ULB et installé au Congo depuis l'été 1960 (d'Aspremont à Caeymaex, 10 décembre 1960 et Caeymaex à d'Aspremont, 27 décembre 1960 ; AGR, FHAL, n° 17).

(98) *Ibid.*

(99) Dupret à Wigny, 9 janvier 1961 (tél. n° 37) (*Idem*).

(100) Jaspas à Spaak, 30 novembre 1961 (n° 5269) (AMAEB, n° 13786) ; V. GENIN, *L'ambassade, op. cit.*, vol. 1, p. 185-186.

Il souhaite éviter la formation d'un État congolais fort (et, de ce fait, cultive des ambitions contradictoires)⁽¹⁰¹⁾. En filigrane, la sécession katangaise permet de maintenir le focus de l'ONU et de la communauté internationale braqués mille-cinq-cents bornes à l'Est de Brazzaville. Reconstituer un État Bas-Congo est plus que jamais envisageable, dans ce contexte de temporaire « tranquillité ». Il estime aussi qu'un Katanga indépendant ne mènerait pas à une soviétisation de Léopoldville⁽¹⁰²⁾. Le Quai d'Orsay adopte une attitude de refus devant cet optimisme mâtiné d'opportunisme territorial, de la part d'un homme dont les craintes à l'égard des communistes étaient d'une acuité remarquable un an auparavant. Plus que jamais, Youlou représente un élément instable, à l'idéologie mouvante.

Par ailleurs, un rapprochement de Tshombé avec Bruxelles implique un réchauffement des relations entre la Belgique et Youlou, défenseur de la sécession. Or, cette perspective ne rassure pas le président congolais, Joseph Kasavubu. Le 4 novembre 1961, dans le contexte de la création de l'*Union Africaine et Malgache*, entité tendant à rassembler les forces vives de la CF, et de bruits relatif à une adhésion de Léopoldville à celle-ci, il est naturel qu'un entretien ait lieu entre le représentant français sur place, Paul Charpentier, et Kasavubu. L'UAM est une organisation politique d'appoint pour l'*Organisation Africaine et Malgache de Coopération Économique* (OAMCE), mise sur pied en mars 1961⁽¹⁰³⁾. On y compte des territoires francophones comme le Tchad, la République Centrafricaine, le Congo-Brazzaville, le Dahomey ou le Gabon. Le Quai d'Orsay avait rapidement saisi l'intérêt à exploiter l'UAM dans sa politique congolaise (si tant est qu'il y ait une politique africaine en marge de celle de Foccart). Brandissant l'argument que toute intervention française exciterait les éléments extrémistes, le Quai souhaite intervenir en douceur, par le canal de l'UAM, afin de renforcer Kasavubu. L'heure n'est plus, pour le Quai d'Orsay, à la défense de la sécession. Il s'agit non seulement d'un pari incertain, mais aussi d'une attitude fort proche de celle adoptée par les Britanniques qui, bien qu'attachés à leur *sphere of influence*, n'avaient pas soutenu la sécession katangaise, afin de ne pas froisser certaines populations du Commonwealth. « Pour ce qui nous concerne, note le Directeur de l'Afrique-Levant, Jean Sauvagnargues, l'action auprès du Gouvernement central serait beaucoup facilitée si elle pouvait s'exercer par l'intermédiaire du groupe des États africains d'expression française » de l'UAM. Il songe à intégrer Léopoldville à l'UAM (chose faite en 1965)⁽¹⁰⁴⁾. Quant à l'entretien Charpentier-Kasavubu du 4 novembre 1961, le Français y a vu le président congolais se lancer « dans une longue diatribe contre les Belges », accusés d'avoir voulu démanteler le Congo en faisant pression sur son « cousin » Youlou, essais de division au Bas-Congo, « intrigues » à Coquilhatville ou sécession au Katanga⁽¹⁰⁵⁾.

(101) Jaspar à Spaak, 30 novembre 1961 (n° 5269) (AMAEB, n° 13786).

(102) Jaspar à Spaak, 22 décembre 1961 (n° 5662) (*Idem*).

(103) Yacouba ZERBO, « La problématique de l'unité africaine (1958-1963) », dans *GMCC*, 2003/4, p. 121.

(104) Note de Jean Sauvagnargues, 5 octobre 1961 (*DDF*, t. II, 1961, p. 466-472).

(105) Charpentier à Couve de Murville, 4 novembre 1961 (AMAEB-LC, Afrique-Levant 1960-1965, Léopoldville, n° 45, téls. n° 2640-2644).

Charpentier termine son rapport en glissant une légère pique – consciemment ? – à des agents du SGC de Jacques Foccart, « Monsieur Afrique » de De Gaulle⁽¹⁰⁶⁾ : « Les agents belges agissaient avec beaucoup de maladresse : c'était les Belges et un certain nombre de Français comme M. [Christian] Jayle⁽¹⁰⁷⁾ qui poussaient l'abbé Youlou dans sa politique de destruction du Congo »⁽¹⁰⁸⁾. Or, nous n'avons retrouvé aucune trace tangible d'un soutien ferme de la Belgique à l'égard de Youlou ; à la rigueur des signes de sympathie. Pour sa part, depuis plusieurs mois, Charpentier estime qu'une influence plus douce, d'ordre culturel, de la France, sur le Congo ex-belge, était une piste à exploiter. Ne cultivant aucune sympathie pour les Belges, Foccart ou, bien sûr, l'ONU, il adopte un point de vue somme toute classique, sinon suranné, concernant l'influence française. Il remarque que devant l'arrivée de diplomates de l'Est et des pays du « groupe de Casablanca »⁽¹⁰⁹⁾, il faut « maintenir la primauté de la langue française » en soulignant que « les Britanniques ne sont pas restés impassibles ». Il propose que s'ouvre une première « fournée » de consulats de la CF au Congo, afin de prendre soin des biens de la Communauté et de la France. L'ascendant considérable dont jouit l'Hexagone sur les pays de la CF lui permet d'envisager le développement d'un maillage consulaire au Congo, sans pour autant s'attirer les foudres de l'ONU. Les Britanniques ne le font pas par le canal de la Fédération de Rhodésie-Nyassaland, en envoyant des « évolués » de l'Ouganda et du Tanganika occuper prochainement le consulat d'Albertville ? Comme eux, Charpentier propose que la France émette aussi des émissions-radio en Swahili. Il pense à l'injection future de capitaux français (avec l'accord du FMI⁽¹¹⁰⁾ ou du BIRD⁽¹¹¹⁾) sur les ruines du « capitalisme aberrant du temps des grandes compagnies belges ». Utiliser la secte des Kimbanguistes (2 millions de fidèles) pour mieux diffuser la

(106) Sur les réseaux Foccart : J.-P. BAT, *Le syndrome Foccart, op. cit.*

(107) Christian Jayle (1905-1987) est maître de requêtes au Conseil d'État avant 1940, et d'être le chef de Cabinet de Pierre Barthélémy, ministre du Maréchal Pétain. Déchu de ses droits en 1945, il s'envole pour l'AEF. Il fonde l'*Union du Moyen-Congo* et s'associe à Youlou (l'UDDIA) à l'occasion des élections de 1956, qu'ils remportent. Président de l'Assemblée, Jayle assiste au « Coup d'État constitutionnel » de 1958. Secrétaire d'État à l'Information en 1959, il quitte ses fonctions en avril 1960 (Philippe MOUKOKO, *Dictionnaire général du Congo-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 156-157).

(108) Charpentier à Couve de Murville, 4 novembre 1961 (AMAEF-LC, Afrique-Levant 1960-1965, Léopoldville, n° 45, téls. n° 2640-2644).

(109) Conférence qui s'est tenue en janvier 1961, et réunissant plusieurs pays (Maroc, Égypte, Ghana, Guinée, Mali), en plus d'un représentant du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne, et d'un observateur congolais de tendance lumumbiste. Ils sont décrits comme les défenseurs de l'« Afrique Révolutionnaire », celle d'une unité possible en marge de l'Occident et de l'Est (« neutralisme positif »). On les oppose à l'« Afrique Réformiste », celle du Congrès de Brazzaville de décembre 1960, réunissant le Congo-Brazzaville, le Cameroun, le Centrafrique, le Dahomey, le Sénégal, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Haute-Volta, Madagascar et la Mauritanie. C'est de ce groupe de Brazzaville qu'émane en février 1961 le projet d'*Organisation Africaine et Malgache de Coopération Economique* (OAMCE) (Jean-Michel DE LATTRE, « Organisation Africaine et Malgache de Coopération Economique », dans *Politique Etrangère*, n° 6, 1960, p. 584-604).

(110) Fonds Monétaire International.

(111) Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.

culture française fait également partie de ses desseins. Il conclut sa note sans ambages : « Depuis l'indépendance, nous avons tiré parti de notre réserve et de notre discrétion. Mais les temps ont changé...L'évolution peut être rapide. Nous devons être prêts à nous adapter à une situation nouvelle⁽¹¹²⁾ ».

Intervention de l'ONU et veille de Paris (novembre 1961-mars 1962)

À la fin 1961, une nouvelle forme de présence française au Congo ex-belge prend son essor. Toutefois, cette action manque de forme, de structure. Elle n'a pas de moelle épinière. Le fruit n'est pas mûr. L'ONUC est encore omniprésente. Il s'agit encore d'une période de transition. Les événements du printemps 1961 n'ont pas encore été assimilés. Paris refuse encore (ce qu'elle fera, dès 1963) de condamner publiquement les « Affreux », mais ne soutient plus la sécession, officieusement ou non. Les Belges restent toutefois attentifs à toute implantation française. Les appréhensions de certaines autorités belges (des conseillers de Tshombé ?) se développent, en novembre 1961, à l'égard de l'influence de l'Hexagone, à l'heure où le contentieux linguistique affaiblit la position des conseillers belges⁽¹¹³⁾. Malgré le caractère minoritaire de la colonie française au Katanga, « les Français exercent cependant une influence certaine sur la marche des affaires dans les départements d'importance politique comme le secrétariat d'État à la Défense Nationale, l'Information, le Ministère des Affaires étrangères et le Ministère de l'Intérieur⁽¹¹⁴⁾ ». Souhaitant organiser, selon la ligne politique de médiation qu'il s'est imposée, une rencontre entre Adoula et Tshombé, Spaak ne précisera-t-il pas, lors d'un entretien avec Dean Rusk et Georges Ball (*Under Secretary of State*), « même si [Tshombé] est entouré d'aventuriers français »⁽¹¹⁵⁾ ? Puis, n'omettons pas que de nombreux mercenaires, interdits en France, sont encore bloqués à Élisabethville. Spaak confie à ses interlocuteurs anglo-saxons que « Habiles à se faire valoir, ils [les Français] compromettent parfois la politique officielle de l'État par leur manque de discrétion ». Il revient sur la Consulat d'Élisabethville, créé en avril 1961 : « Ce fait montre l'importance que Paris attache à ce pays de langue française, n'ayant jamais fait partie de la Communauté »⁽¹¹⁶⁾.

Pour sa part, Kasavubu propose au représentant français à Léopoldville, Paul Charpentier, de faire cesser les attaques contre la France dans l'affaire

(112) Charpentier à Couve de Murville, 7 août 1961 (*DDF*, t. II, 1961, p. 230-233).

(113) Cet aspect avait attiré l'attention d'Harold d'Aspremont-Lynden, qui, après avoir été déchargé du maroquin des Affaires africaines, était redevenu sénateur PSC. Il confie, d'une part, à Robert Rothschild, que les conseillers belges, coupés des milieux indigènes, s'effacent derrière les Français et, d'autre part, le fait que, d'après lui, appartenir au rôle néerlandophone et au PSB (*in petto* être un obligé d'Henri Fayat) sont devenues les conditions *sine qua non* pour devenir conseiller (d'Aspremont à Rothschild, 27 juillet 1961 (AGR, FHAL, n° 109)).

(114) *Rapport sur la situation du Katanga*, 3 novembre 1961 (AGR, FHAL, n° 110).

(115) Entretien Spaak-Rusk-Ball, 20 février 1962 (FPHS, 332/6279).

(116) *Ibid.*

katangaise. Il faut peu à peu oublier les démêlés du printemps 1961⁽¹¹⁷⁾. Mais il se rend rapidement compte que d'autres problèmes prennent le dessus : devant le retour des troubles, ne croyant qu'à la négociation, Spaak poursuit ses entretiens et songe à de possibles médiateurs (Houphouët-Boigny ou Léopold S. Senghor) afin de parlementer avec Tshombé. Il est question, vers les 20-24 novembre 1961, d'initier cette médiation depuis Londres ou Paris. En vain. L'ONU rejette cette option, au bénéfice d'une nouvelle intervention des casques bleus contre la gendarmerie katangaise, le 5 décembre. Spaak condamne ce recours aux armes⁽¹¹⁸⁾. En marge, l'europeïste Richard Coudenhove-Kalergi avait soumis un projet d'autodétermination du Katanga à Jaspas. Celui-ci lui répond, résigné : « Malheureusement – ou heureusement – il ne semble pas que ce soit dans cette voie que s'engagent les États-Unis ni les gouvernements alliés »⁽¹¹⁹⁾.

Il semble toutefois que Paris, à défaut d'avoir été un lieu de négociation, pourrait être un lieu de coordination du cessez-le-feu. Le 14 décembre, Marcel-Henri Jaspas reçoit un appel de Maurice Schumann. Président MRP de la Commission des Affaires étrangères à l'Assemblée Nationale, il était aux côtés de Spaak en faveur de la Communauté Européenne de Défense⁽¹²⁰⁾. La Commission lui a donné son blanc-seing afin de négocier un cessez-le-feu au Katanga. Il doit se rendre à l'ambassade des États-Unis à Paris, et s'en ouvrir au général Gavin. Jaspas suggère à Spaak de se rendre à son ambassade et se propose d'organiser une Table autour de laquelle Gavin, Schumann et Spaak traiteraient de la question⁽¹²¹⁾. Ce projet reste lettre morte. Charpentier sent que la France aurait dû saisir ce rôle de médiateur. Les États-Unis, en la personne de son ambassadeur à Léopoldville, Edmund Gullion (1913-1998), ont été plus incisifs, plus volontaires, pour aboutir à un accord⁽¹²²⁾. Charpentier ne voit pas ce retour en force de l'ONUC avec réjouissance. Celle-ci et ses défenseurs « désigneront comme responsables de l'échec de la politique d'unité les Belges, l'abbé Youlou et les Français, note-t-il. Les *Fouga*⁽¹²³⁾,

(117) Déjà à l'automne 1960, Charpentier se plaignait des agents belges qui « grenouillent » au Congo. Il estime qu'ils doivent davantage coopérer avec l'assistance technique de l'ONU. Il avait alors rencontré Jaspas, notant qu'« il [Charpentier] constate ainsi, avec regret, que certains experts belges, munis d'un mot de recommandation de quelque professeur d'université [René Clémens ? Marcel Dubuisson ? Ferdinand Campus ? Arthur Doucy ?], arrivent à Léopoldville via Brazzaville et se font engager au Congo à la suite de quelque intrigue. Plusieurs de ces techniciens n'ont pas la préparation psychologique voulue pour travailler avec les Congolais et en outre, ils déploient parfois une activité anti-onusienne trop ouverte. C'est de celle-ci que découle en grande partie l'animosité des Nations-Unies à l'égard de la Belgique » (Jaspas à Wigny, 24 novembre 1960 (tél. n° 2402) ; AGR, FHAL, n° 24). Charpentier demandait, de plus, que la Belgique définisse une ligne politique précise au sujet de la sécession.

(118) M. DUMOULIN, *Spaak, op. cit.*, p. 596-597.

(119) Jaspas à Coudenhove-Kalergi, 5 décembre 1961 (AGR, FMHJ, n° 491).

(120) Schumann à Spaak, 10 septembre 1954 (FPHS, F316/D6004).

(121) Jaspas à Spaak, 14 décembre 1961 (AGR, FMHJ, n° 1611).

(122) Charpentier à Couve de Murville, 21 décembre 1961 (AMAEF-LC, Afrique-Levant 1960-1965, Léopoldville, n° 45, téls. n° 3006-3010 en particulier).

(123) Référence aux avions *Fouga Magister*, livrés au Katanga.

les mercenaires, les vols de l'UAT⁽¹²⁴⁾, la présence de M. Diur en France, le récent séjour à Paris de M. Tshombé [...], sont retenues (sic) contre nous ». Il ajoute, sur le ton du regret : « La France qui avait au Congo une position de choix est décriée, sans que nous ayons tiré le moindre profit de l'aventure katangaise. Il est vrai que les Congolais sont versatiles.⁽¹²⁵⁾ »

Une influence diffuse et sereine de la France au Congo n'est pas encore à l'ordre du jour et ne se fera qu'au prix d'un abandon total du soutien au Katanga et de l'oubli progressif des tribulations du printemps 1961. C'est le discours que Charpentier tient à Adoula en mars 1962, au moment de son retour en France⁽¹²⁶⁾. Le successeur de Charpentier, à Léopoldville, Ghislain Clauzel⁽¹²⁷⁾, rencontre Adoula en juin 1962 et entend un discours assez similaire à la « diatribe » belgophobe de Kasavubu. Depuis l'automne 1961, la compétition franco-belge est de plus en plus alimentée par Léopoldville. Critiquer les Belges en présence d'un diplomate français est devenu monnaie courante chez les autorités congolaises. Tout en faisant comprendre au diplomate français en question que son pays a adopté une posture beaucoup trop réservée. Adoula déplore devant Clauzel que la France ne se soit guère

« préparée au rôle qu'il (sic) lui revenait de jouer au moment de l'accès du Congo à l'indépendance et de ne s'être cantonnée depuis deux ans dans une attitude d'observation plutôt indifférente. Lors de la rupture avec la Belgique, c'était normalement de la France [...] que le Congo attendait l'aide technique qui lui était indispensable, car elle était dépositaire du trésor culturel où il puisait lui-même et qu'elle était la seule grande nation du monde libre vers laquelle il était naturel que se tournent les Congolais »⁽¹²⁸⁾.

Assurer la place de la France au Congo. Premiers jalons (avril 1962-1963)

En 1962, la réduction des derniers « Affreux » et le rétablissement des relations diplomatiques entre Bruxelles et Léopoldville (27 décembre 1961), contribuent à un mûrissement du dossier colonial. Certains vont jusqu'à évoquer un « apaisement » des questions africaines, non sans raison. Relevons toutefois que les Américains, à plusieurs reprises, entre décembre 1961 et mars 1962 (mission de l'amiral Kirk à Bruxelles), par le canal de Spaak et de l'UMHK, tenteront de déstabiliser Moïse Tshombé et de l'affaiblir politiquement. Or, Spaak ne souhaite pas que l'ONU ait à nouveau recours à la force, en vue de briser la sécession. Il craint surtout que les infrastructures

(124) Union Aéromaritime des Transports, qui sera supplantée au Congo de manière décisive en 1965 par la Sabena.

(125) Charpentier à Couve de Murville, 28 décembre 1961 (AMAEF-LC, Afrique-Levant 1960-1965, Léopoldville, n° 45, téls. n° 3042-3047).

(126) Charpentier à Couve de Murville, 13 mars 1962 (*DDF*, t. I, 1962, p. 244-245).

(127) Ghislain Clauzel (1907-1992) est licencié en droit. Décrit comme un réactionnaire, ambassadeur à Léopoldville, de 1962 à 1963, il prend sa retraite en 1972 (*Qui est qui en France. Dictionnaire biographique 1989-1990*, Paris, Jacques Laffitte, 1989, p. 448).

(128) Clauzel à Couve de Murville, 2 juin 1962 (*DDF*, t. I, 1962, p. 548-550).

soient détruites (ce que Tshombé évitera, en janvier 1963)⁽¹²⁹⁾. En juin 1962, lors de plusieurs entretiens avec des diplomates américains, un dîner avec le président Kennedy et, *in fine*, un contact fructueux avec Dean Rusk, Spaak obtient que l'attitude des États-Unis soit identique à l'égard de Léopoldville et d'Élisabethville, en soulignant que Tshombé ne fut pas le seul à commettre des erreurs. Adoula aussi. Il est également suggéré d'accroître l'aide belgo-américaine au Congo. Toutefois, cet accord n'atteint pas la perfection, ni même la mise en pratique que ses défenseurs avaient souhaité. Comme on le sait, le « plan de réconciliation nationale », dit « Plan Thant », du nom du secrétaire général de l'ONU (depuis 1961), n'aboutira pas⁽¹³⁰⁾.

Le 12 décembre 1962, le général De Gaulle condamne à nouveau l'ingérence ONUsienne au Congo. Charles De Gaulle critique surtout l'État congolais unitaire tel que l'imaginent les États-Unis. Selon lui : « Nous avons fait les plus grandes réserves sur l'opération militaire de l'ONU. Notre réputation africaine n'y a pas perdu »⁽¹³¹⁾. Il ajoute, le 9 janvier 1963, tandis que la sécession est résorbée : « Le Katanga se retrouvera donc dans la même situation chaotique que le reste du Congo. Il y a au Congo une anarchie latente. Nous avons bien fait de ne pas nous en mêler... »⁽¹³²⁾. Si la France a effectivement toujours rejeté l'intervention de l'ONU, ces paroles sont à interpréter *cum magna cautela*. Rassérénée de ne pas avoir soutenu officiellement la sécession, elle semble parfois oublier les aides officieuses qu'elle a dispensé aux colonels Trinquier et Bistos, par exemple.

De plus, la réduction de la sécession pose plusieurs questions, à Paris, sur l'avenir du Katanga. La province tissera-t-elle des liens avec le FLN ou le MPLA⁽¹³³⁾, que Tshombé contenait, au contraire de Léopoldville ? Ce dernier, parti se réfugier en Espagne, conserve la sympathie de Clauzel, espérant son retour, en février 1963 : « C'est un homme qui s'adapte aux réalités et s'attaque aux problèmes par étapes successives, à l'instar du combat des Horaces et des Curiaces »⁽¹³⁴⁾.

Quant à la perspective d'une plus grande influence française au Congo, elle reste présente, notamment chez certains Belges francophiles. Il serait toutefois audacieux d'élever cette francophilie au rang de généralités. Citons un exemple atypique, celui du professeur de l'ULB (et de Gand) Victor Van Straelen (1889-1964), géologue, paléontologue et minéralogiste⁽¹³⁵⁾. Il avait été la cheville ouvrière de l'Institut national pour l'Étude agronomique au Congo (INEAC), « dont je préside encore les débris à la demande du gouvernement Adoula »⁽¹³⁶⁾, précise-t-il en avril 1963 à Claude Hettier de Boislambert, gaulliste fervent, rompu aux affaires africaines, et collaborateur officieux de Jacques Foccart. Selon Van Straelen, ultra-gaulliste, critique

(129) G. VANTHEMSCHE, *La Belgique, op. cit.*, p. 265.

(130) M. DUMOULIN, *Spaak, op. cit.*, p. 596-597.

(131) Alain PEYREFITTE, *C'était de Gaulle*, Paris, Gallimard, 2002, p. 1057-1058.

(132) *Ibid.*

(133) Mouvement Populaire de Libération de l'Angola, de tendance marxiste-léniniste.

(134) Clauzel à Couve de Murville, 6 février 1963 (*DDF*, t. 1, 1963, p. 175-180).

(135) Bernard ADERCA, « Victor Van Straelen », dans *Biographie belge d'Outre-Mer*, t. 7A (1973), Bruxelles, ARSOM, col. 444-456.

(136) Van Straelen à Hettier de Boislambert, 22 avril 1963 (AN, FJF, FPU, n° 441, Belgique et territoires ex-belges 1960-1966).

acerbe du « falot Baudouin », suite au départ des structures belges, « il revient à la France [l'Institut français d'Afrique noire] de combler ce vide. Elle seule est capable de sauver, de faire fructifier l'immense capital scientifique »⁽¹³⁷⁾. Selon lui, « Spaak et beaucoup de gens ici n'y ont rien compris. Cependant, aujourd'hui même, *La Libre Belgique* – toujours hostile en principe à la France et à Charles De Gaulle – amorce une courbe rentrante »⁽¹³⁸⁾.

Un autre élément, bien plus profond, pourrait favoriser un retour en force de la France en Afrique Centrale. En effet, dès l'été 1963, plusieurs diplomates belges prennent la mesure de l'UAM, décrit plus haut, et créée en septembre 1961. Comme indiqué, certains y voyaient un succédané à la CF. Des diplomates français, comme le directeur de l'Afrique-Levant, Jean Sauvagnargues, avaient estimé (dès la fin 1961) que l'introduction de Léopoldville dans l'UAM serait une bonne opération pour la France. Le Quai d'Orsay tente de soigner son image, bon an mal an, auprès de Léopoldville, depuis l'automne 1961. Il réfute son accointance avec les mercenaires du Katanga ; malgré son implication⁽¹³⁹⁾. Mais la partie n'est pas gagnée pour Paris. Il faut rassurer les Congolais, gagner leur confiance. Pourtant, Léopoldville apprécie peu la bonne entente affichée entre Paris et Brazzaville, dont le chef d'État, Fulbert Youlou, malgré ses sympathies lumumbistes d'hier, garde une image positive de Tshombé⁽¹⁴⁰⁾. Relevons aussi, en août 1963, des déclarations de Victor Nendaka⁽¹⁴¹⁾, chef de la Sûreté à Léopoldville, faisant allusion à des « intrigues françaises au Congo, tendant à placer notre ancienne colonie sous la tutelle française par le canal de l'UAM »⁽¹⁴²⁾. Cela ne contribue guère à détendre l'atmosphère.

Des bruits courent-ils autour d'une intégration de Léopoldville à l'UAM ? Les pays de l'Union seraient-ils un succédané de la Communauté ? Le consul de Belgique à Élisabethville, René Panis, successeur de Crener, est chargé de prendre contact avec Nendaka, afin d'y voir plus clair. De son côté, le conseiller de Jaspas, Werner de Mérode (1914-1995)⁽¹⁴³⁾, se rend au Quai d'Orsay et y reçoit des échos rassurants. La chose était attendue. Elle correspond d'ailleurs à l'esprit d'un récent rapport de l'ambassadeur de France à Bruxelles, Francis Lacoste. Celui-ci affirme que les relations entre Paris et Léopoldville se limitent à une « aide technique et financière », supplétive à celle de la Belgique. En février 1963, le Congo n'avait pas souhaité retenir la France parmi les éventuels signataires d'un accord de coopération militaire technique⁽¹⁴⁴⁾. Il fallait sans conteste y voir la main

(137) *Ibid.*

(138) *Ibid.*

(139) Une note de Sauvagnargues datée du 6 octobre y fait allusion. Il affirme que les Français encadrant Moïse Tshombé sont moins d'une dizaine mais que, par leur aptitude, ils ont davantage fait parler d'eux que d'autres ressortissants (Note de la Direction de l'Afrique-Levant, 6 octobre 1961 (*DDF*, t. II, 1961, p. 482-484)).

(140) *Ibid.*

(141) Sur lui : Emizet FRANÇOIS KISANGANI & Scott BOBB, *Historical Dictionary of the Democratic Republic of the Congo*, Lanham (Maryland), Scarecrow Press, 2009, p. 394.

(142) Jaspas à Spaak, très confidentiel, 13 août 1963 (n° 3855) (AMAEB, n° 14198).

(143) Sa biographie dans V. GENIN, *L'ambassade, op. cit.*, vol. 1, p. 73 et sv.

(144) Cet accord sera signé en 1974.

de Congolais « unitaristes » mais aussi de certains conseillers Belges⁽¹⁴⁵⁾. En attendant cette entrée de Léopoldville dans l'UAM, un moyen terme a été imaginé, faisant bon marché des premières intentions congolaises, à savoir la signature, le 17 juillet 1963, d'un accord franco-congolais de coopération culturelle et technique, entériné en décembre 1963 et entré en vigueur en mars 1966⁽¹⁴⁶⁾.

Il serait toutefois erroné d'interpréter cet accord comme un gage significatif de rapprochement franco-congolais. En effet, entre juin 1960 et juillet 1963, Paris n'a pas signé moins d'une trentaine d'accords, presque tous bilatéraux, avec les républiques africaines⁽¹⁴⁷⁾. De plus, aux yeux des Congolais, cet accord résonne comme une nécessité. Certes, depuis 1962, le colonel américain Michael Greene avait prévu qu'une assistance, provenant des États-Unis, d'Israël, de Norvège, d'Italie, de Belgique et du Canada, se charge de la modernisation de l'ANC (Plan Greene). Toutefois, l'ONU refusa d'agencer le ravitaillement et d'organiser le Plan, auquel la France ne participe pas. Si bien que, quelque peu contraint, Adoula fit appel à chacun de ces six pays, à un niveau bilatéral, afin de canaliser cette assistance. C'est dans ce contexte que l'accord du 17 juillet 1963 a lieu⁽¹⁴⁸⁾. La France, évincée du Plan Greene, doit se faire une place au Congo. En toute indépendance. Il est aussi permis de se demander dans quelle mesure cet acte est une réponse française à l'accord d'assistance militaire belgo-congolais du 28 juin 1963 (« arrangement belgo-congolais en matière d'assistance militaire »), décidé sous les auspices du colonel Guy Logiest. Cet accord est une manifestation de ce que Spaak appela le « redressement » de la Belgique au Congo, qu'il attribue en grande partie au rétablissement d'une bonne entente avec les États-Unis. En vertu de cet accord, les Belges se voient confier non le commandement opérationnel, mais bien l'instruction de recrues et la direction des écoles de gradés⁽¹⁴⁹⁾. Quant à l'accord franco-congolais, il implique surtout l'organisation d'une assistance technique au Congo ex-belge et le recrutement d'enseignants, à la demande de Léopoldville. Son application sera d'ailleurs longue à mettre en place et sera au cœur de plusieurs entretiens, en avril 1964, entre Habib-Deloncle, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, et les services d'Adoula⁽¹⁵⁰⁾.

Les appréhensions de certains diplomates belges face à l'activité de la France sont propres à une période où la donne à change. À l'issue des journées des 13-15 août 1963, Fulbert Youlou est renversé, à Brazzaville,

(145) Sur ces conseillers, pour la période antérieure : Jean-Claude WILLAME, « Les 'conseillers' belges d'hier et d'aujourd'hui : acteurs ou figurants des crises congolaises ? », dans *Cahiers Africains*, n° 9-1, septembre 1994, p. 42-52 ; Lien VERCRUYSSSE, *Politieke bekommernis of 'hidden agenda' ? Belgische adviseurs in Katanga 1960-1961*, mémoire de licence en histoire, KUL, 2005-2006.

(146) J.-Br. MUKANYA & S. PAUL, « Cavalier seul », *op. cit.*, p. 117.

(147) Guy FEUER, « Les accords culturels passés entre la France avec les États africains et malgache », dans *Annuaire français de droit international*, vol. 9, 1963, p. 905.

(148) *Congo 1964*, Bruxelles-Léopoldville, CRISP-INEP, 1965, p. 96.

(149) Catherine COQUERY-VIDROVITCH, Alain FOREST & Herbert WEISS, éd., *Rebellions-révolution au Zaïre 1963-1965*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 12-13.

(150) Couve de Murville à Kosciusko-Morizet, 29 avril 1964 (DDF, t. 1, 1964, p. 452).

pour céder la place à Massamba-Débat, ancré à gauche⁽¹⁵¹⁾. Le général De Gaulle ignore de quoi demain sera fait à Brazzaville, jouant jusqu'alors le rôle de pivot de l'influence française en Afrique Centrale. En normalisant ses rapports avec Léopoldville par un accord bilatéral, Paris faisait donc un placement sur l'avenir, assurait la sécurité de son influence, qui était alors réduite et incertaine, à Brazzaville comme à Elisabethville. Cet accord n'était pas seulement technique et financier, comme l'affirme un rapport, mais surtout culturel, garant d'une influence plus durable, plus diffuse et plus innovante⁽¹⁵²⁾. Des diplomates belges ne dissimulent pas leur inquiétude face à ces récentes démarches qui, à leurs yeux, sont l'arbre qui cache la forêt. Selon de Mérode, le SDECE n'est pas loin. Et, « en cas d'incident » provoqué par ce dernier, il s'attend, selon une méthode éprouvée, à ce que le Quai d'Orsay désavoue l'initiative⁽¹⁵³⁾.

Toutefois, le diplomate ne voit pas que des inconvénients à ce que des agents français intriguent dans le secteur :

« Par contre, leur réseau de contacts pourrait être utilisé un jour si la politique gouvernementale venait à être infléchie ou modifiée [...] Vous comprendrez qu'il m'est extrêmement difficile de recueillir des renseignements sur les intrigues que la France poursuit à Léopoldville ou Elisabethville, et sur la rencontre qui aurait eu lieu entre un émissaire du général de Gaulle et M. Nendaka »⁽¹⁵⁴⁾.

Cet accord franco-congolais symbolise un tournant. En signant ce texte, Léopoldville fait sentir que les influences belge ou américaine ne sont pas exclusives et démontre qu'en 1963 la coopération franco-belge accuse de sensibles lézardes. Les liens de leur coopération se dissolvant progressivement, Paris et Bruxelles se retrouvent davantage dans une posture de compétiteurs. Une compétition sans grands dommages sans doute. Et le 18 août, Jean François-Poncet, le très européen sous-directeur à l'Europe Occidentale⁽¹⁵⁵⁾, affirme – très diplomatiquement – à Marcel-Henri Jaspas que l'application de l'accord du 17 juillet ne peut se concevoir qu'en partenariat avec les ambassades de Belgique à Paris et à Léopoldville⁽¹⁵⁶⁾. *Timeo Danaos...*

(151) Il existe plusieurs versions de cet évènement (Jean-Marie SOUTOU, *Un diplomate engagé. Mémoires 1939-1979*, Paris, 2011, p. 319, inspiré de Philippe DE GAULLE, *Mémoires accessoires*, t. II, Paris, Plon, 2000, p. 144 affirmant que de Gaulle n'a ordonné aucune intervention militaire en faveur de Youlou) et de l'évasion de Youlou (R. FALIGOT & P. KROP, *La Piscine*, op. cit. p. 235 et Pierre PÉAN, *L'homme de l'ombre. Éléments d'enquête autour de Jacques Foccart, l'homme le plus mystérieux et le plus puissant de la V^e République*, Paris, Fayard, 1990, p. 303 ; consulter : J.-P. BAT & P. GENESTE, « Jean Mauriceau-Beaupré », op. cit., p. 95 ; Kosciusko-Morizet à Couve de Murville, 29 mars 1965 ; AMAEF-LC, Afrique-Levant 1960-1965, Léopoldville, n° 34, téls. n° 628-632).

(152) D'autres accords suivront : sur les transports aériens (1964 et 1965), sur la recherche agronomique (1965), concernant l'enseignement supérieur (1970) etc. (J.-Br. MUKANYA & S. PAUL, « Cavalier seul », op. cit., p. 117-118).

(153) Jaspas à Spaak, très confidentiel, 13 août 1963 (n° 3855) (AMAEB, n° 14198).

(154) *Ibidem*.

(155) Ce qui lui vaudra une mise à l'écart (Jean FRANCOIS-PONCET, 37, *Quai d'Orsay. Mémoires pour aujourd'hui et pour demain*, Paris, Odile Jacob, 2008, p. 93).

(156) Jaspas à Spaak, 18 août 1963 (tél. n° 3906) (AMAEB, n° 14198).

Pour une « large coopération » française (printemps-automne 1964)

Jacques Kosciusko-Morizet

En 1963, la place de la France au Congo a engagé un tournant. Ses contours ne sont toutefois pas encore définis, mais plusieurs constats s'imposent : allusions nouvelles à une entrée de Léopoldville dans l'UAM ; accord franco-congolais ; marginalisation de Paris dans l'assistance au Congo ; pression du SDECE. L'évolution, le mûrissement de la situation, le passage à un cran supérieur est également le fait d'un personnage élémentaire, à savoir le successeur de Paul Charpentier et de Ghislain Clauzel, en qualité de représentant de la France à Léopoldville : Jacques Kosciusko-Morizet⁽¹⁵⁷⁾. Selon *L'Essor du Katanga* du 23 mars 1964, cette année est celle de la « nouvelle politique française de large coopération » au Congo. Dès mars, Kosciusko-Morizet a l'intention d'appliquer l'accord franco-congolais de juillet 1963, en s'en tenant, du moins dans un premier temps, à la coopération culturelle et technique⁽¹⁵⁸⁾. La note qu'il rédige, le 14 avril 1964, à destination d'Alain Plantey (°1924), adjoint de Foccart, livre une parcelle de ses intentions. Pour lui, la coopération franco-congolaise doit englober le domaine militaire, malgré le fait que l'action française « se heurte, comme vous le savez, à beaucoup de susceptibilités et d'oppositions étrangères »⁽¹⁵⁹⁾. Il estime que les implantations françaises au Congo doivent gagner en autonomie, à l'instar du domaine de l'imprimerie, par exemple, tenu par les Belges et les Allemands. Entouré de son conseiller commercial (M. Bourg) et de son attaché militaire (le lieutenant-colonel Aron), « petit à petit, je mets en place une équipe cohérente, loyale et active. Mais que de passif à remuer ! » signale-t-il⁽¹⁶⁰⁾. Son but est d'ouvertement « damer le pion » aux autres puissances occidentales, à commencer par la Belgique, dont « l'influence demeure forte » (accord belgo-congolais de juin 1963), bien que mal acceptée, selon lui⁽¹⁶¹⁾.

La France cherche à se tailler un domaine réservé, un pré-carré au sein duquel son influence sur les congolais pourra être efficace. Bien qu'elle ait signé, comme précisé plus haut, un accord de coopération culturelle avec le Congo, en juillet 1963, la France est sensiblement marginalisée du mouvement d'assistance technique et militaire qui annonce l'après-ONUC (dont le mandat prend fin à la mi-1964). Elle a tenté de faire oublier les affres du printemps 1961 et certains de ses liens avec l'instable Youlou. Elle ne participe pas à la réorganisation/modernisation de l'ANC, telle qu'elle avait été planifiée par le « Plan Greene » (*cf. supra*). Paris se situe *ipso facto* en

(157) À son sujet, nous renvoyons à AN, FJKM, n° 282AP/30 et 582AP/31. Jacques Kosciusko-Morizet (1913-1994) est agrégé de Lettres et licencié de morale et de sociologie. Professeur jusqu'en 1946, il est nommé directeur de cabinet adjoint du président de l'Assemblée Nationale. Délégué au Conseil de l'ONU (1957-1963), il part ensuite vers Léopoldville où il remplace Paul Charpentier de 1963 à 1968. En marge de sa Carrière, il a mené une action politique au Rassemblement pour la République (*Qui est qui, op. cit.*, p. 916).

(158) *Congo 1964, op. cit.*, p. 89-90.

(159) Kosciusko-Morizet à Plantey, 14 avril 1964 (AN, FJF, FPU, n° 2038, C. Adoula).

(160) *Ibid.*

(161) *Ibid.*

marge des Américains, des Canadiens, des Belges (chargés de l'instruction de l'infanterie), des Italiens (pour l'aviation), des Norvégiens (pour la marine) et des Israéliens (pour les parachutistes) :

« Face à cette situation, il nous est possible de profiter de l'avantage de la langue et de la confiance affichée par les Congolais dans l'enseignement militaire du français. Sans entrer d'une manière très officielle dans le 'club' des puissances qui accordent leur aide militaire au Congo, il nous est possible d'accroître notre influence. [...] Dans le domaine culturel, les officiers congolais se montrent en général très intéressés par nos revues militaires. Un effort a déjà été entrepris pour augmenter le nombre de revues et publications diffusées dans l'ANC. [...] Pour l'instruction des cadres militaires, les Belges s'en occupent, mais il semble que les Congolais désirent nous confier progressivement le perfectionnement de leurs cadres. [...] Handicapé par le retard initial, le champ de notre action dans le domaine militaire est encore limité. Quelque perspective favorable nous est cependant ouverte »⁽¹⁶²⁾.

L'activité de Kosciusko-Morizet à Léopoldville, depuis décembre 1963, est d'une remarquable célérité. Au surplus, elle ne dissimule pas ses buts. Dans une *Note sur le Congo*, non datée (que nous situons en avril-mai 1964), il tente de donner une structure à son action. Il la décline en cinq points. *Primo*, il met en avant la « position morale et sentimentale privilégiée » de la France, qui, elle, ne fut jamais colonisatrice au Congo. Il ajoute, « bien que certains de nos compatriotes aient été accusés d'avoir joué la sécession katangaise, cet épisode est oublié et nous en avons plutôt bénéficié à nous être tenu à l'écart de l'action militaire de l'ONU »⁽¹⁶³⁾. *Secundo*, il souhaite exploiter le potentiel d'un pays se proclamant être le « deuxième État d'expression française du monde après la France »⁽¹⁶⁴⁾. Au contraire des Belges, qui, à ses yeux, ont à leur actif une expérience déplorable quant à l'enseignement dispensé aux indigènes (à peine quelques diplômés universitaires en 1960). *Tertio*, pour lui, la défense de la langue française est indissociable de l'unité congolaise (sur laquelle Paris s'affirme de plus en plus), « car si le Congo éclatait, le Katanga irait vers la Rhodésie, l'Uélé, l'Illiu, le Kivu, vers l'Uganda. Les régions les plus riches du Congo basculeraient donc vers les pays d'expression anglaise »⁽¹⁶⁵⁾. *Quarto*, il estime que la France doit contribuer à mettre fin à la « discrimination ostensible »⁽¹⁶⁶⁾ qui perdure entre blancs et indigènes. Il n'y voit qu'un reliquat des « habitudes de la colonisation belge ». Enfin, en guise de conclusion, il note que le désordre congolais n'est pas si inopportun. Il prône une influence culturelle et économique, structurée, dépolitisée et dépassionnée. « Notre action ne peut être ni de substitution, ni d'hostilité à l'égard des Belges [...] Nous devons nous attacher à garder dans nos interventions, notre originalité et notre indépendance »⁽¹⁶⁷⁾.

(162) *Ibid.*

(163) Note de Kosciusko-Morizet, avril-mai 1964 (*Idem*).

(164) *Ibid.*

(165) *Ibid.*

(166) *Ibid.*

(167) *Ibid.*

Quelle fut la réaction du Gouvernement français à l'égard de ce plan ? Nous l'ignorons. En a-t-il eu connaissance ? Rien n'est moins sûr. Il est fort probable que cette *Note*, ne portant le nom d'aucun destinataire, soit parvenue à Alain Plantey, collaborateur de Foccart⁽¹⁶⁸⁾. Par ailleurs, cette note était-elle destinée à donner une matière documentaire aux fonctionnaires parisiens (Quai d'Orsay etc.) qui, du 21 au 25 avril 1964, reçoivent Cyrille Adoula ? La piste est fort probable. Nous n'avons aucune trace faisant toutefois état d'un entretien Plantey-Adoula ou Adoula-Foccart⁽¹⁶⁹⁾. Foccart se souviendra qu'Adoula, au contraire de Tshombé, ne recherchait pas l'appui matériel de la France. Cela suffit-il à déduire qu'ils ne se sont pas entrevus ? La question reste ouverte⁽¹⁷⁰⁾.

Quoi qu'il en soit, plus qu'une note informative, il s'agit d'un plan d'action politique, caractéristique des vellétés françaises en Afrique Centrale. Jacques Kosciusko-Morizet est une synthèse de cet esprit, mâtiné d'un gaullisme viscéral, défenseur d'une France dont l'œuvre civilisatrice (par l'enseignement de la langue, la diffusion de la culture, une éviction de la mainmise britannique (sans mention des Américains) et une influence économique profitable à tous) ne se mêle guère au Belge-boutiquier, pour lequel le Congo n'est qu'une liste de dividendes et l'indigène une marchandise, dépourvue de toute humanité. La note précise aussi que l'on accuse les Français d'avoir soutenu la sécession katangaise, sur le ton de la dignité offensée, en se gardant bien de rappeler que le Quai d'Orsay (ou d'autres départements), *in illo tempore*, ont donné leur blanc-seing aux colonels Trinquier et Bistos. Enfin, persiste la crainte (que certains pourraient classer parmi les « forces profondes ») d'une perte d'influence française, aux bénéfices des Britanniques, malgré la dissolution, en 1963, de la Fédération de Rhodésie-Nyassaland, agrégat politique aux rouages trop compliqués et tourné en dérision par les petits colons de Rhodésie du Sud, et la naissance d'une période politique instable dans ce qui formera le Malawi, la Zambie (1964) et le Zimbabwe (1980)⁽¹⁷¹⁾.

En parallèle, l'UAM, créée en septembre 1961, et dont on reparle depuis la fin 1963, revient sur le devant de l'actualité à la fin avril 1964. Cette Communauté qui ne dit pas son nom n'augure rien de bon pour Marcel-Henri Jaspas, ambassadeur belge à Paris. Le Quai d'Orsay le rassure en affirmant que l'UAM abandonnera toute influence politique et fait mine de se détacher des affaires africaines, dont il réalise qu'il est évincé depuis cinq ans par les réseaux Foccart⁽¹⁷²⁾. Jaspas estime que le ver est dans le fruit de l'UAM depuis sa genèse. L'entité, menaçante pour l'influence belge, est

(168) Relevons, à titre informatif que, le 7 juin 1964, Alain Plantey fonde l'Institut international de droit d'expression et d'inspiration françaises (IDEF). Cet organisme se penche sur l'influence des droits belge et français dans les ex-colonies (Bernadette RENAUD, Marie-Françoise RIGAUX & Paul MARTENS, éd., *Les couples, les enfants et la cour constitutionnelle*, Waterloo, Kluwer, 2008, p. VII).

(169) Jaspas à Spaak, 27 avril 1964 (n° 2628) (AMAEB, n° 14363).

(170) Jacques FOCCART, *Foccart parle. Entretiens avec Philippe Gaillard*, t. 1, Paris, Fayard/Jeune Afrique, 1995, p. 265.

(171) L'éclatement de la Fédération en trois états rend difficile l'apparition d'une historiographie relative à la Fédération. Toutefois, on ne peut éluder Richard WOOD, *The Welensky Papers : a History of Federation Rhodesia and Nyassaland*, Durban, Graham Pub, 1983.

(172) Jaspas à Spaak, 24 avril 1964 (n° 2616) (AMAEB, n° 14363).

toutefois traversée par plusieurs dissensions intestines. L'échec du projet de pacte militaire entre les membres de l'Union, le développement de forces centrifuges et le « putsch sec » du Gabon – dont le Quai fut exclu – n'ont rien arrangé à cette situation⁽¹⁷³⁾.

Du 21 au 25 avril 1964, le premier ministre congolais, Cyrille Adoula, comme indiqué plus haut, se rend à Paris. Pour Jaspas, c'est l'occasion d'en savoir davantage sur les modalités de l'accord franco-congolais de juillet 1963 et, par définition, d'en savoir plus sur le rôle que pourrait y jouer son ambassade, ainsi que Jean François-Poncet l'avait sous-entendu. Très vite, Jaspas se montre fort critique à l'égard de cette visite⁽¹⁷⁴⁾. Ne souhaitant pas s'attirer l'ire des Belges, Couve de Murville obtient que le contenu des entretiens leur soit communiqué. On ménage les Belges. Preuve de cette bonne volonté : Werner de Mérode est convoqué à la Direction de l'Afrique, peu avant le départ d'Adoula. Cette Direction, désormais dirigée par Jean-Marie Soutou⁽¹⁷⁵⁾, est chargée de l'Afrique qui ne fut pas française⁽¹⁷⁶⁾. Couve avait accrédité Soutou à ce poste afin d'être mieux informé qu'auparavant des affaires africaines, indubitablement monopolisées par la « Maison Foccart »⁽¹⁷⁷⁾.

Jean-Marie Soutou est un interlocuteur de choix. Diplomate expérimenté, jouissant de la confiance de son ministre, européen convaincu⁽¹⁷⁸⁾, il souhaite reprendre les prérogatives que Foccart lui a ouvertement usurpées, étant donné que le Congo ne relève pas de l'ex-Communauté. Au surplus, il diverge autant avec lui qu'avec De Gaulle au sujet de la Belgique. Soutou avait connu Paul-Henri Spaak en 1954, durant les négociations de la Communauté Européenne de Défense, et n'adhérait pas à la façon dont l'Élysée envisageait la « coopération » africaine avec la Belgique. Soutou plaide pour une coexistence franco-belge. Voici ses mots, tandis que Tshombé a été rappelé par

(173) *Ibid.* ; Y. ZERBO, « Problématique », *op. cit.*, p. 121.

(174) Spaak, de passage à Léopoldville en 1964, se fera une idée moins négative d'Adoula (Paul-Henri SPAAK, *Combats inachevés*, t. II : *de l'espoir aux déceptions*, Paris, Fayard, 1969, p. 268-269 ; M. DUMOULIN, *Spaak, op. cit.*, p. 605-607). Quelques mois plus tard, le Quai d'Orsay note que si Spaak a un « faible » pour Adoula, il admire davantage les capacités de Tshombé. Paris ira plus loin, peu après, en parlant de la « duplicité » belge, alternant contacts avec Tshombé et Adoula, afin de faire pression sur l'un et sur l'autre (Spitzmüller à Couve de Murville, 23 octobre 1964 (AMAEF-LC, Afrique-Levant 1960-1965, Léopoldville, n° 45, n° 1151)).

(175) Jean-Marie Soutou (1912-2003), délégué en Suisse (1943-1944) du commissariat de l'Information, secrétaire des Affaires étrangères, est affecté au cabinet de Pierre Mendès-France (1954-1955). Directeur des Affaires Africaines et Malgaches et chargé de l'Afrique-Levant (1962-1966), il sera, en outre, ambassadeur en Algérie (1971-1975) (*Qui est qui en France, op. cit.*, p. 1472 ; Georges-Henri SOUTOU, « Épilogue », dans J.-M. SOUTOU, *Un diplomate engagé, op. cit.*, p. 529-540).

(176) Jean BAILLOU, *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, t. II, Paris, CNRS, 1984, p. 689-691.

(177) J.-M. SOUTOU, *Un diplomate engagé, op. cit.*, p. 311-312.

(178) Matthieu OSMONT, « Europe politique versus Europe économique ? Rivalités et répartition des rôles dans les dossiers européens entre la direction des Affaires Politiques et la direction des Affaires économiques et financières au Quai d'Orsay (1955-1974) », dans Michele AFFINITO, Guia MIGANI & Christian WENKEL, éd., *Les deux Europes. Actes du III^e colloque International Richie*, Bruxelles, Peter Lang, 2009, p. 205.

Kasavubu pour diriger son Gouvernement (juillet 1964) et qu'une dissidence lumumbiste se profile à Stanleyville (*cf. infra*). Ces lignes sont instructives :

« À peine suis-je arrivé à la direction que je constate avec effarement que nous sommes engagés contre les Belges dans toutes les affaires du Congo ex-Belge qui viennent d'éclater soudainement. Toutes les ambitions sont là. Or je connais bien certains Belges. Spaak [...] ne comprend pas : nous devrions marcher main dans la main. Je trouve qu'il est sincère. La réponse de l'Élysée tombe comme un couperet : pas du tout, c'est un instrument des Américains, ce sont les Américains ! Spaak était le type même du Belge d'origine flamande mais de formation entièrement francophone. Il ne demandait qu'un peu de respect de ses idées. En 1956, Spaak était le seul qui ait vraiment défendu notre politique algérienne à l'ONU. Or, au moment de la crise du Congo Belge en 1960, il demandait le soutien de la France pour qu'on organise une coopération dans le cadre de l'Alliance. Rien que cela, ça lui aliène le Général»⁽¹⁷⁹⁾.

Spaak est considéré comme un instrument des Américains par le Quai d'Orsay. Toutefois, il ignore sans doute les récents démêlés qui ont lieu entre le ministre des Affaires étrangères et le *Secretary of State*, Dean Rusk. En effet, en janvier 1964, les États-Unis, parangons d'une intervention de l'ONU, opposants de la sécession katangaise, résorbée depuis un an, et souhaitant, de concert avec les Belges, renforcer l'ANC, avaient affiché une grande inquiétude devant la perspective d'un retrait de l'ONU du Congo. La principale crainte est motivée par un risque d'accroissement de l'infiltration communiste dans le Kwilu. Comme toujours, au contraire des Américains, Spaak prône la médiation, et non un recours à la force. Il craint qu'une intervention ne plonge les Occidentaux dans un scénario « indochinois » ou « algérien ». Or, comme on le sait, la « subversion », active depuis juillet 1963, sous la direction de Pierre Mulele (1929-1968), formé par les Chinois, va progressivement se déplacer du Kwilu vers l'Est, et provoquer, suite à la révolte des *Simba* d'avril 1964, les événements de Stanleyville, à l'automne 1964⁽¹⁸⁰⁾. Nous y reviendrons.

Revenons, en attendant, à l'entretien de Mérode-Soutou du 24 avril 1964. S'il rassure le diplomate belge, ce dernier reste sur la défensive. Il estime que le traité franco-congolais de juillet 1963 est pour le moins flou, il « forme un cadre très large dans lequel on ne mettrait jamais assez pour Léopoldville. Aux 300 techniciens demandés, Paris oppose un maximum de 50 ». Techniciens et enseignants français semblent peu enclins à briguer une mission au Congo ex-belge, et, s'ils s'y rendent, ce n'est que moyennant un cahier des charges bien défini⁽¹⁸¹⁾. Afin d'y voir plus clair, Paris souhaite envoyer au Congo l'économiste gaulliste François Perroux, habile interlocuteur⁽¹⁸²⁾.

(179) J.-M. SOUTOU, *Un diplomate engagé, op. cit.*, p. 329.

(180) G. VANTHEMSCHE, *La Belgique, op. cit.*, p. 267 ; M. DUMOULIN, *Spaak, op. cit.*, p. 606.

(181) Jaspard à Spaak, 27 avril 1964 (n° 2628) (AMAEB, n° 14363).

(182) François Perroux (1903-1987) est titulaire de la chaire d'Économie au Collège de France de 1955 à 1974. Critique du libéralisme, du keynésianisme et du marxisme, ce

Après avoir entendu Adoula et les craintes qu'il formulait au sujet du *Conseil National de Libération* (CNL) émigré Brazzaville, un autre son de cloche parvient le 3 juillet 1964, dans une note consacrée à la visite à Paris du nouveau président du Congo-Brazzaville, à la suite de Youlou, Alphonse Massamba-Débat. Werner de Mérode se rend au Quai d'Orsay⁽¹⁸³⁾. Celui-ci a d'ailleurs obtenu ses informations de l'Élysée, avouant sans détours qu'il « ignorait tout » des entretiens⁽¹⁸⁴⁾. Le Belge s'en remet donc aux bons offices de l'Élysée et demande à son interlocuteur (un homme de Foccart sans doute) si la France serait prête à enrayer une éventuelle intervention des troupes de Léopoldville, désireuses de réduire le CNL⁽¹⁸⁵⁾. Tout en affirmant que des accords pousseraient la France à y participer, la perspective d'une telle opération lui semble improbable. Puis, on en vient à l'ex-Congo Belge. « À l'en croire, précise de Mérode, l'Élysée estime que M. Tschombé (sic) a eu tort de se rendre directement à Léopoldville, car il risque fort d'y gâcher ses chances »⁽¹⁸⁶⁾. La suite ne manque pas d'intérêt : « Il eût mieux valu en fait de retourner à Élisabethville pour tenter de renflouer le Katanga et se faire ensuite désirer à Léopoldville »⁽¹⁸⁷⁾. Enfin, le fonctionnaire élyséen admet qu'il était favorable, en 1958, à la création de grands ensembles en Afrique (*in petto*, un Empire Bas-Congo dirigé par Fulbert Youlou ?). Or, il est aujourd'hui convaincu que « le fractionnement en petits États des anciennes colonies africaines se révèle seul viable »⁽¹⁸⁸⁾. Seul le fédéralisme peut épouser les complexités ethniques de l'Afrique Centrale. Si cette dernière réflexion éveille l'attention, l'Élysée, rejoint par Kosciusko-Morizet, souhaite désormais, et ouvertement, un Congo unitaire. Cette opinion ne fut pas toujours la règle, notamment au moment où les États-Unis s'en faisaient les défenseurs et que la sécession katangaise n'avait pas encore été condamnée par Paris. En 1964, la France s'est adaptée à cette unité, et s'y est ralliée. Comme dit plus haut, elle en fait même un élément indissociable de la défense de la langue française au Congo.

Force est de constater qu'à l'Élysée, la politique qui avait été menée en 1960, visant à la formation d'un grand ensemble francophile en Afrique, ou à la reconstitution d'unités territoriales au prix de recoupages de l'ex-Colonie belge, après plusieurs coups d'États et plusieurs sécessions, est passée de mode⁽¹⁸⁹⁾. Notons par ailleurs qu'il se dégage de ces entretiens une

gaulliste effectue plusieurs voyages dans les pays décolonisés (Raymond BARRE, Gilbert BLADORNE & Henri SAVALL, éd., *François Perroux. Le centenaire d'un grand économiste*, Paris, Economica, 2005).

(183) Jaspas à Spaak, 3 juillet 1964 (tél. n° 227) (AMAEB, n° 14363).

(184) Jaspas à Spaak, 3 juillet 1964 (n° 3957) (*Idem*).

(185) Le CNL était alors soutenu par l'Algérie, le Soudan, l'Égypte de Nasser et, bien sûr, le Congo-Brazzaville.

(186) Jaspas à Spaak, 3 juillet 1964 (n° 3957) (AMAEB, n° 14363).

(187) *Ibid.*

(188) *Ibid.*

(189) Ces projets étaient soutenus par l'avocat Jacques-Arnold Croquez. Vétéran de 1939-1945, il avait été appelé à Léopoldville suite à une demande du « Comité de Défense Abako » posté à Brazzaville. Conseiller de Youlou, il est aussi l'avocat de Kasavubu (Charles-André GILIS, *Kasa-Vubu au cœur du drame congolais*, Bruxelles, Europe-Afrique, 1964, p. 143 ; V. GENIN, *L'ambassade, op. cit.*, vol. 1, p. 165, 174, 220).

palpable sympathie pour Tshombé, revenu aux affaires le 30 juin. Mais cette sympathie ne fut pas unanime : le retour de Tshombé a été accueilli avec une certaine surprise par Spaak (qui, bien que ne l'admirant guère, n'espérait pas le départ d'Adoula) et un sentiment d'inquiétude chez les Américains, s'interrogeant sur les conséquences de cette nomination sur la « subversion » de Pierre Mulele, dont l'influence, au départ du Kwilu, s'est étendue à l'Est du Congo (*cf. infra*)⁽¹⁹⁰⁾. Depuis plusieurs semaines, la tension est montée d'un cran. En témoigne la démarche effectuée par Adoula, quelques jours avant de quitter son maroquin, en juin 1964. Il avait délégué à Bruxelles un émissaire, Lengema, chargé de solliciter une aide militaire des Belges. Spaak hésite, ne tranche pas, et consulte l'ambassadeur américain à Bruxelles, MacArthur II Douglas (successeur de Burden). Ce dernier affirme qu'aucune opération militaire ne peut être envisagée sans un aval américain⁽¹⁹¹⁾. La politique de la consultation américaine de 1960 est toujours en vigueur.

Quant aux réseaux Foccart, ils sont moins dithyrambiques à l'égard d'Adoula que ne le prétend la diplomatie belge. Il est jugé trop faible⁽¹⁹²⁾. Son départ du pouvoir semble proche. Un conseiller du SGC se risque au pronostic :

« Atouts de Tshombé : sa popularité, ses alliances, les divisions de la gauche [...] Inconnues : Gizenga (détenu), Mobutu, 'l'armée ne doit peut-être pas faire de politique, mais en Afrique, la politique dépend toujours de l'armée'.⁽¹⁹³⁾ »

Contre le CNL. Éviter de répéter l'« Affaire Trinquier »

Avec le départ d'Adoula, le retour de Tshombé aux affaires et l'intensification de la rébellion déjà mentionnée, l'avenir devient incertain au Congo. Mais qu'en est-il, au juste, de cette rébellion à laquelle nous avons fait plusieurs fois allusion ? Suite à l'éviction des parlementaires lumumbistes des Chambres, à Léopoldville, le 29 septembre 1963, les partis composant cette opposition fondent un *Conseil National de Libération* (CNL), le 3 octobre. Ce dernier plaide en faveur d'une « décolonisation totale et effective du Congo dominé par la coalition des puissances étrangères ». Ce CNL, notamment mené par le lumumbiste Christophe Gbenye, se réfugie à Brazzaville, dont le gouvernement est, depuis août 1963, aux mains d'Alphonse Massamba-Débat, plus sensible que Youlou aux projets de ces opposants. En marge, depuis 1963, la « subversion » de Pierre Mulele, ancien ministre de l'Éducation nationale de Lumumba, et représentant de Gizenga au Caire, prend de l'importance. Exilé à Beyrouth en avril 1962, il y avait tissé d'étroits contacts avec l'ambassade de Chine populaire et s'était vu initié aux techniques de la *guerilla*. De retour au Congo en juillet 1963, il jette les bases de sa guerre révolutionnaire au Kwilu. Plusieurs de ses émissaires prennent contact avec le CNL de Brazzaville, bien que Mulele

(190) McSweeney à Davignon, 31 juillet 1964 (FPHS, 334/6401).

(191) M. DUMOULIN, *Spaak, op. cit.*, p. 607.

(192) Note sur le Congo, mai 1964 (AN, FJF, FPU, n° 265).

(193) *Ibid.*

gardera toujours une certaine indépendance par rapport au CNL. En parallèle, sur le front de l'Est (Nord-Katanga), en avril 1964, une autre révolution, tendant également à faire tomber Adoula, est exportée par des activistes du CNL de Brazzaville. Elle se met en marche, sous la direction des *Simba*, dont la force se coule dans l'Armée Populaire de Libération (APL). Face à la gravité de la situation, Joseph Kasavubu remplace Adoula par Tshombé, revenu d'Espagne, au poste de premier ministre. Le président espère ainsi, d'une part, éviter que Tshombé ne rallie la révolution, et, d'autre part, qu'il parvienne à sceller la réconciliation nationale. En vain. Son retour, au contraire, contribue à envenimer la situation. Le 5 août 1964, Stanleyville tombe aux mains de l'APL. Le 5 septembre, la *République populaire du Congo*, dirigée par Christophe Gbenye, meneur du CNL, y est proclamée. Toutefois, ce CNL souffre de luttes intestines (nationalistes lumumbistes de Gizenga ; partisans de l'URSS de Gbenye ; maoïstes de Mulele etc.)⁽¹⁹⁴⁾.

D'une part, Paul-Henri Spaak conseille à Tshombé de se rapprocher de chefs d'États africains modérés. D'autre part, il prône un retour au calme à Gbenye, chef du CNL. Il le reçoit à deux reprises en Ardenne, fin août⁽¹⁹⁵⁾. Spaak espère un apaisement. Mais c'était sans compter sur les conseillers de Christophe Gbenye et leurs « pernicieuses influences »⁽¹⁹⁶⁾. Le 19 août, une « source américaine » – l'ambassadeur à Paris Charles Bohlen⁽¹⁹⁷⁾? G. M. Williams ? – affirme à Marcel-Henri Jaspas que Tshombé a contacté le secrétaire général de l'ONU, U Thant, et celui de l'*Organisation de l'Unité Africaine* (OUA)⁽¹⁹⁸⁾. Dans un langage évasif, on affirme à Jaspas que les Américains seraient prêts à laisser l'OUA trancher les différends intra-africains. Mais il n'y croit guère. Les Américains veulent avant tout mettre un « frein à l'anarchie », probablement soutenue par Pékin⁽¹⁹⁹⁾.

Cette crainte de Pékin n'est pas infondée, d'autant plus que sa reconnaissance par la France fait depuis plusieurs mois les gros titres de la presse internationale⁽²⁰⁰⁾.

Le 20 août 1964, Jean-Marie Soutou reçoit George Mennen Williams, chargé des *African Affairs* au *State Department*⁽²⁰¹⁾. Celui-ci revient d'un

(194) I. NDAYWEL È NZIEM, *Nouvelle histoire du Congo*, op. cit., p. 492-498.

(195) M. DUMOULIN, *Spaak*, op. cit., p. 610.

(196) P.-H. SPAAK, *Combats inachevés*, op. cit., t. II, p. 273-275.

(197) Contact privilégié de Marcel-Henri Jaspas à Paris, Charles Eustis Bohlen est né en 1904. Diplômé de Harvard, où ses condisciples commencent à l'appeler *Chip*, il est en poste à Moscou (1934), et fut un des premiers diplomates à prendre connaissance du Pacte d'Acier. Ambassadeur à Paris de 1963 à 1968, il se retire en 1969. Ses souvenirs posthumes sont publiés en 1973 (*Witness to History 1929-1969*). Il décède en 1970 (C.J. NOLAN, *Notable U.S. Ambassadors*, op. cit., p. 20-26).

(198) Créée suite à la conférence d'Addis-Abéba (mai 1963), l'OUA regroupe trente pays décolonisés. Critique face aux ingérences de l'ONU au Katanga, on y retrouve autant des membres du groupe de Brazzaville que de celui de Casablanca (Y. ZERBO, *Nouvelle histoire du Congo*, op. cit., p. 125-127).

(199) Jaspas à Spaak, 19 août 1964 (tél. n° 267) (AMAEB, n° 14363).

(200) A. PEYREFITTE, *C'était de Gaulle*, op. cit., p. 1078-1094.

(201) Le témoignage de Jean-Marie Soutou, bien que précieux, compte certaines erreurs. Ainsi parle-t-il en août 1964 de sécession du Katanga, sans dire mot de Stanleyville. Ce genre de confusion est sans conteste imputable au temps. En effet, ce livre est le fruit d'entretiens qui ont eu lieu entre 1999 et 2003.

séjour à Léopoldville. Il a cherché à y contacter des agents français⁽²⁰²⁾. Williams a aussi croisé des Belges, sans donner de précisions sur ces rencontres. Malgré la bonne impression que lui fait Tshombé, la pression qu'il subit des lumumbistes et l'appui fragile qu'il reçoit de Kasavubu le desservent fortement. Williams, dont l'opinion correspond aux échos reçus par les diplomates belges, craint surtout que la Chine ne se mêle à l'affaire, par le canal de Brazzaville, où se réfugie le CNL, et où la chute de Youlou a ouvert des perspectives aux communistes⁽²⁰³⁾. Un peu comme Paris et Bruxelles, où l'on estime que les circonstances du retour de Tshombé ne sont pas optimales, Washington est embarrassée par la situation. Les États-Unis balancent, d'une part, entre une aide militaire à Tshombé, et, d'autre part, un attentisme prudent. Celui-ci aurait pour but l'érosion de l'autorité déjà contestée de Tshombé et, à terme, l'engagement de réels pourparlers avec Kasavubu, plus apte, d'après Williams, à traiter avec les *Simba*. En marge de cette réserve, Jacques Foccart souhaite relancer le soutien inconditionnel de la France à Tshombé, qu'il préfère à Adoula, mais ne convainc guère De Gaulle. « C'est un trop gros morceau » pour les services de Foccart dira Soutou. Et puis, le président ne souhaite pas soutenir un prétendu homme de paille de la CIA, pour la sauvegarde d'intérêts français qui ne sont ni nombreux, ni lourdement menacés⁽²⁰⁴⁾. La France a suffisamment pris de risques dans les péripéties katangaises du printemps 1961.

Le 12 septembre, Werner de Mérode se rend derechef au Quai d'Orsay. Il y expose la politique congolaise de Spaak. Le Quai lui confie qu'il communiquera ces éléments aux 34 représentants de l'OUA « afin de les informer de votre politique et leur demander d'user de leur influence pour l'appuyer »⁽²⁰⁵⁾. Ce soutien français à la Belgique est pour le moins réservé. La distance est de mise. Il n'y aura pas de répétition de la politique katangaise de la France, en 1960-1961, du genre de l'expédition du colonel Bistos. De l'eau est passée sous les ponts.

Si les rapports entre Paris et Brazzaville se sont dégradés depuis la chute de Youlou, le Quai d'Orsay se veut moins négatif que Jean Rossard, haut-représentant de la France sur place. On glisse à de Mérode que ces troubles n'ont rien d'alarmant. Ces pays doivent faire leur « maladie de jeune chien ». Ils reviendront vers Paris, une fois déçus de Pékin et de Moscou. Le Quai affirme ne jamais avoir craint une pénétration chinoise en Afrique, même si

(202) J.-M. SOUTOU, *Un diplomate engagé*, op. cit., p. 330.

(203) Lors d'une tournée africaine qu'elle effectue de janvier à mai 1964, le Dr. Elsie Kuhn-Leitz (1903-1985), allemande de confession juive, définie comme une philanthrope, est un soutien de Tshombé, louant sans mélange les bienfaits du colonialisme (Katrina M. HAGEN, *Internationalism in Cold War Germany*, Michigan, ProQuest, 2008, p. 167-168). Elle estime qu'un développement du communisme à Brazzaville risque d'accoucher d'un « deuxième Vietnam », d'où partirait la subversion en direction de Brazzaville. Elle déplore la passivité des Occidentaux à l'égard de la rébellion, en particulier celle de la France (MRAC, FFV, Katanga II, Elsie Kuhn-Leitz au secrétaire général de l'OCD[E ?], 4 août 1964). Un rapport de Kuhn-Leitz figure aussi dans Siegfried MUELLER, *Les nouveaux mercenaires*, Paris, France-Empire, 1965, p. 263-287.

(204) R. FALIGOT & P. KROP, *La Piscine*, op. cit., p. 257-258 ; J.-M. SOUTOU, *Un diplomate engagé*, op. cit., p. 332.

(205) Jaspard à Spaak, 12 septembre 1964 (tél. n° 310) (AMAEB, n° 14363).

des liens entre Pékin et Brazzaville sont indéniables. Mais un constat, certes à l'emporte-pièce, emporte leur opinion : « Trop de méfiance oppose le noir au jaune »⁽²⁰⁶⁾.

Ce scepticisme du Quai est sans doute l'expression d'une indifférence, d'une lassitude d'être désinformé par rapport à l'Élysée. Depuis plusieurs mois, la situation s'est tendue entre l'Élysée et le Quai. Les diverses sorties de Foccart (parfois bridées par De Gaulle) suite aux chutes de Fulbert Youlou, de Léon M'Ba, au Gabon, et devant la rébellion *Simba*, ont envenimé ce contentieux institutionnel franco-français. Jaspas reçoit régulièrement des télex peu optimistes d'André Bayot, diplomate en poste à Brazzaville. Il relativise en une courte phrase l'esprit critique qu'il faut garder face aux déclarations du Quai : « au-dessus du Quai, il y a l'Élysée »⁽²⁰⁷⁾. Le Quai est mis à l'écart.

Le Quai et l'Élysée divergent en profondeur sur leur conception de la Belgique. Le premier tient à maintenir de cordiales relations avec Bruxelles et ne souhaite pas les sacrifier en affichant un appui trop affirmé à Moïse Tshombé. Le 18 octobre, ce dernier est à Paris. Il y rencontre Jacques Foccart. Celui-ci lui promet une assistance technique française, complémentaire à celle de la Belgique. Mais Jaspas relève qu'en plus de risquer de s'attirer la susceptibilité belge, Paris doit ordonner ses rangs. Car ces techniciens dépendent, selon leurs compétences, du Ministère de la Coopération, du Quai d'Orsay ou des services de Foccart. Avant tout, le Quai souhaite éviter tout incident avec Bruxelles⁽²⁰⁸⁾. Et *a fortiori* sur la question de soutenir Tshombé qui, s'il a un grand capital sympathie, à défaut d'être solidement soutenu par Kasavubu, occupe une position fort instable au Congo.

Le retrait français (novembre 1964-janvier 1965)

La situation s'aggrave dans les semaines suivantes : échec des négociations de Spaak en vue de garantir la protection des Européens de Stanleyville ; début novembre, il convient, avec Averell Harriman, devenu *Under Secretary of State* aux *Political Affairs*, d'une intervention de sauvetage, lors de laquelle les parachutistes belges seraient aéroportés par des avions américains⁽²⁰⁹⁾. On avait pensé au même moment à coordonner cette opération avec un renfort de troupes françaises, venu de Bangui (République Centrafricaine). Mais l'ouverture française se rétracte dès que Paris apprend la participation américaine⁽²¹⁰⁾. Il est toutefois remarquable que Bruxelles tienne la France au courant de la situation en primeur. Dès les 16-17 novembre, c'est-à-dire deux jours avant que Jaspas et Léopoldville ne le sachent, l'ambassadeur de

(206) Jaspas à Spaak, 8 octobre 1964 (n° 5530) (*Idem*).

(207) *Ibid.*

(208) Jaspas à Spaak, 19 octobre 1964 (tél. n° 344) (*Idem*).

(209) Spitzmüller à Couve de Murville, 13 août 1964 (*DDF*, t. II, 1964, p. 157-158, et, de manière plus détaillée : AMAEF-LC, Afrique-Levant 1960-1965, Léopoldville, n° 45, téls. n° 582-584, 586) ; Francis BALACE, « Les paras sautent sur Stanleyville », dans *Les grands événements du XX^e siècle en Belgique*, Bruxelles, Reader's Digest, 1987, p. 246-247.

(210) M. DUMOULIN, *Spaak, op. cit.*, p. 612.

France à Bruxelles, Henry Spitzmüller, est informé des détails de l'opération. Ce geste est capital, d'autant plus que la France ne s'investit pas dans le projet⁽²¹¹⁾.

Il ne faut pourtant pas y voir un ostracisme de Jaspas, étant donné que Louis Scheyven, son homologue à Washington, n'est pas non plus mis dans la confiance. Il s'agit surtout de limiter le nombre de fuites éventuelles. Et Spaak – si telle était sa pensée – n'a pas été mal inspiré. Le 19 novembre, il envoie à Marcel-Henri Jaspas (à Paris), Louis Scheyven (à Washington), Jacques de Thier (à Londres), André de Staercke (à l'OTAN) et Walter Loidan (à l'ONU) un pli renfermant le déroulé des opérations et certaines instructions. Toutefois, une fuite, venue de Londres, informe Tshombé de son contenu, dans la soirée du 19. La presse s'empare rapidement de l'affaire. Le Gouvernement belge publie un démenti, dans un premier temps, avant de mettre fin aux ambiguïtés et de céder, dans la soirée du 20⁽²¹²⁾. Bruxelles et Washington obtiennent au forceps l'autorisation de Kasavubu de procéder à l'opération, le 21. Dès lors, l'opération *Dragon Rouge*, prévoyant le largage de 383 parachutistes belges sur Stanleyville, peut s'effectuer, de concert avec l'opération *Ommegang* dirigée par le colonel Frédéric Vandewalle, à la tête de cinq colonnes marchant sur le même objectif, le 22 novembre. Le but est clair : mettre un coup d'arrêt à la rébellion. Le 24, André De Staercke, représentant belge à l'OTAN, tient ses homologues au courant des événements⁽²¹³⁾.

Le 26, Jaspas obtient une audience de Couve de Murville. On y aborde d'emblée les récents propos tenus à la sortie du Conseil des ministres par le ministre de l'Information, Alain Peyrefitte, critiquant l'intervention militaire. Couve tente de garder la face et affirme que ces paroles n'engagent que son auteur qui, d'ailleurs, ne visait pas le gouvernement belge mais bien la politique de Tshombé. Pourtant, en ces heures, jeter l'anathème sur Tshombé, c'est aussi éclabousser Bruxelles. Le porte-parole du Quai d'Orsay, Claude Lebel⁽²¹⁴⁾, donne une conférence de presse afin de dissiper toute équivoque et déclare le 26, à midi : « Nous nous félicitons de ce que les otages aient pu être sauvés ». Jaspas sort de l'entretien ; il y a vu un Couve « très compréhensif de l'action entreprise par [la] Belgique à Stanleyville »⁽²¹⁵⁾. Il n'empêche que les déclarations de Peyrefitte ont fait mouche.

Le 27, Jaspas en dit davantage à Spaak. Il a suggéré à Couve de Murville de prononcer une déclaration relative à l'opération, au nom du gouvernement français. Il s'agit d'évacuer le moindre doute. On y lirait, en substance, que le gouvernement français se félicite de cette intervention « humanitaire », « à l'exclusion de tout caractère militaire ». Et qu'il apprécie le fait que la Belgique compte opérer un retrait de ses troupes sous quarante-huit

(211) Spitzmüller à Couve de Murville, 17 novembre 1964 (*DDF*, t. II, 1964, p. 460-461).

(212) Kosciusko-Morizet à Couve de Murville, 21 novembre 1964 (*Ibid.*, p. 478-480).

(213) *Ibid.*, p. 614-615.

(214) Sur lui : J. BAILLOU, *Les Affaires étrangères, op. cit.*, p. 691, 696 ; Charles CHRÉTIEN, *Les voies de la diplomatie. Affaires étrangères...*, Paris, L'Harmattan, 2010, p. 75-76.

(215) Jaspas à Spaak, 26 novembre 1964 (tél. n° 404) (AMAEB, n° 14363).

heures⁽²¹⁶⁾. Couve de Murville parcourt ce texte. Il ne peut accéder directement à cette requête. La Belgique ne peut demander à un ministre français d'en désavouer un autre, même *in petto*. Il faut garder la face. Couve promet qu'il y réfléchirait...Toutefois, en signe de bonne volonté, il délègue Claude Lebel, afin qu'il répète à la presse étrangère que « le Gouvernement français se félicite de la libération des otages [...] »⁽²¹⁷⁾. Des journalistes interrogent Lebel sur la substance de l'entretien entre Marcel-Henri Jaspas et Couve de Murville. Le porte-parole leur oppose une fin de non-recevoir. Que retire Jaspas de cette affaire ? La suggestion de message qu'il fit à Couve était sans doute trop ambitieuse, mais a probablement permis que soient réitérés les bons sentiments de la France. Il n'est pas dupe de l'apparent coup de crosse du duo Lebel-Couve, à destination de Peyrefitte. Il tente de faire craquer le vernis, sans trop de difficulté :

« J'ai conclu provisoirement à une incartade de Peyrefitte implicitement désavouée par [le] Quai [...] Quoiqu'ait pu en dire Couve, ma conviction est faite à présent que la réticence française obéit à des directives supérieures. [...] Le journal [gaulliste] *La Nation* du 27 novembre me paraît traduire correctement [la] pensée du général de Gaulle en écrivant qu'il faut 'faire le départ entre les sentiments qu'un pays éprouve et la politique que le même pays applique'⁽²¹⁸⁾».

Tshombé se rend à l'Élysée le 1^{er} décembre. De Mérode est convoqué par Soutou. Ce dernier nie tout lien de cause à effet entre cette visite et l'affaire de Stanleyville. « Au cours [de] conversations subséquentes, Soutou a laissé paraître [la] contrariété éprouvée par Couve et son administration devant [les] déclarations [de] Peyrefitte »⁽²¹⁹⁾. Le Quai d'Orsay doit nager entre deux eaux. Même Soutou, pourtant belgophile, reste sur la réserve. Jaspas et de Mérode sont bien conscients que Paris ne peut ni condamner ni soutenir *publiquement* l'intervention belgo-américaine, au risque de perturber les « sympathies africaines » de Paris. La France aurait-elle participé à cette intervention, aux côtés des Belges, en cas de refus américain de s'y impliquer ? La question reste ouverte. L'hypothèse est vraisemblable. Écartée du Plan Greene, la France a pris l'habitude de garder son indépendance dans les affaires africaines. Au nom de cette indépendance, même si cela peut, dans un premier temps, se faire aux dépens de son influence, la France ne participe pas à l'opération.

Le 1^{er} décembre, Tshombé est à l'Élysée⁽²²⁰⁾. La presse souligne le bon accueil de De Gaulle. Les Belges se demandent d'ailleurs s'il « ne cache pas un jeu français qui se découvre à point nommé et qui pourrait consister en un plan de neutralisation du Congo »⁽²²¹⁾. Le 2 décembre, de Mérode rencontre un collaborateur du général De Gaulle. Le président a déclaré à Tshombé

(216) Jaspas à Spaak, 27 novembre 1964 (tél. n° 406) (*Idem*).

(217) *Ibid.*

(218) *Ibid.*

(219) Jaspas à Spaak, 28-29 (?) novembre 1964 (tél. n° 407) (*Idem*).

(220) Jaspas à Spaak, 2 décembre 1964 (n° 6584) (*Idem*).

(221) *Ibid.*

qu'il était le seul à pouvoir sauver le Congo. L'Élysée nie toute éventuelle « neutralisation », et n'y voit que des conjectures « délirantes » du journaliste Philippe Herreman⁽²²²⁾, du *Monde*. Le chef de l'État aurait également dit que « l'aide militaire française n'a été ni demandée ni envisagée »⁽²²³⁾, ce qui contredit sensiblement la version de Foccart, dans ses souvenirs⁽²²⁴⁾. La note poursuit sur ce ton : « Par contre, Tchombé (sic) a demandé [l']accroissement de l'assistance technique, notamment dans [l']administration [...] Sans s'engager De Gaulle a promis un examen »⁽²²⁵⁾. Plutôt qu'un succès pratique, Tshombé obtient un succès symbolique. Quant à l'accord sur l'aide militaire, il ne sera signé qu'en 1974, onze ans après l'accord de coopération technique et culturelle de juillet 1963.

Si l'aspect militaire de l'affaire de Stanleyville est derrière les protagonistes, tout le pan politico-diplomatique reste encore à dessiner et, surtout, à défendre⁽²²⁶⁾. Le 28 décembre, Werner de Mérode rencontre Jean-Marie Mérillon⁽²²⁷⁾, bras droit de Soutou. Il informe le Quai des entretiens Spaak-Tshombé, sans prendre position : « J'ai le sentiment, note de Mérode, que ce refus de prendre position dissimule [du] scepticisme »⁽²²⁸⁾. Son interlocuteur se contente de lui confirmer sa (?) conviction que le salut du Congo se trouve chez les modérés de l'OUA, présentés comme un glâcis contre l'extrémisme. Spaak pense également que Tshombé à tout intérêt à se tourner vers l'OUA, bien qu'il doute de sa capacité de régulation⁽²²⁹⁾. De Mérode ajoute que l'anticommunisme du Quai est un « fait nouveau ». Sans conteste. Il faut toutefois séparer le bon grain de l'ivraie dans ce que le Quai disait auparavant au diplomate belge. Ce dernier fait sans doute allusion à la sérénité des juristes ou des africanisants du Quai face à une impossible implantation communiste, au contraire des réseaux Foccart. Mais, encore faut-il peser les circonstances dans lesquelles ces paroles sont soit synonymes de sincérité, soit des litotes proférées afin de ne pas s'engager aux côtés des Belges au Congo.

Les tensions de Nouakchott (printemps-automne 1965)

L'affaire de Stanleyville est abordée par Spaak devant le Conseil Atlantique, en janvier 1965. Il tente d'obtenir de Moïse Tshombé qu'il se rapproche de

(222) Il s'agit de Philippe Herreman. Le rejet direct de ses propositions par l'Élysée peut s'expliquer en partie par la campagne qu'il avait menée durant la guerre d'Algérie en faveur de l'autodétermination, bien avant qu'elle ne soit prônée par De Gaulle (en général : Patrick EVENO, *Histoire du journal Le Monde : 1944-2004*, Paris, Albin Michel, 2004 ; Gérard CHALIAND & Jean LACOUTURE, *Voyage dans le demi-siècle. Entretiens croisés avec André Versaille*, Bruxelles, Complexe, 2001, p. 167 ; Jacques THIBAU, « *Le Monde* ». *Histoire d'un journal. Un journal dans l'histoire*, Paris, Jean-Claude Simoën, 1978, p. 381).

(223) Jaspar à Spaak, 2 décembre 1964 (tél. n° 411) (AMAEB, n° 14363).

(224) J. FOCCART, *Foccart parle*, op. cit., p. 265.

(225) Jaspar à Spaak, 3 décembre 1964 (tél. n° 413) (AMAEB, n° 14363).

(226) Jan HOLLANTS VAN LOOCKE, *De la colonie à la diplomatie. Une carrière en toutes latitudes*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 65-81.

(227) *Qui est qui*, op. cit., p. 1127.

(228) Jaspar à Spaak, 29 décembre 1964 (tél. n° 437) (AMAEB, n° 14363).

(229) M. DUMOULIN, *Spaak*, op. cit., p. 617.

l'OUA, organisation panafricainiste et opposée à l'ONU. Le 6 janvier, Michel Habib-Deloncle, secrétaire d'État aux Affaires étrangères, prend la parole au Conseil. Jean François-Poncet, sous-directeur à l'Europe Occidentale, fort critique à l'égard de Spaak⁽²³⁰⁾, souhaite qu'Habib-Deloncle ne se « mouille » pas et suive ses directives à la lettre. Ce qu'il applique assez bien ; son intervention est la copie conforme de la note de François-Poncet. Après avoir formulé l'espoir déçu que la France avait fondé dans Tshombé et défendu l'assistance technique complémentaire à l'accord culturel de 1963, il en vient à la question. Il rappelle que la France n'a pas voté la récente résolution de l'ONU impliquant une future intervention de l'OUA au Congo. Selon lui, « une intervention ne change pas de nature par le seul fait qu'elle devient africaine »⁽²³¹⁾. La France prétend aller jusqu'au bout de sa logique, et s'oppose aux vues de Spaak. L'OUA est faible, divisée et bigarrée. De Staercke se demande si l'intervention de l'OUA « ne donnerait-elle pas en fait l'occasion aux états les plus extrémistes de prétendre imposer telle ou telle équipe congolaise par des pressions extérieures ? ». Et conclut : « Nous n'avons pas voulu prendre le risque de nous prêter à une telle manœuvre. »⁽²³²⁾

Le jour de cette réunion, à la Porte Dauphine, le représentant américain, Averell Harriman, croise Couve de Murville. Harriman avait prêté main forte à Spaak dans une assistance à l'OUA et agité la menace communiste qui pèse sur le Congo⁽²³³⁾. Harriman propose à Couve de coopérer, afin que la France court-circuite le canal algérien d'aide aux rebelles congolais. Couve ne plie pas. La France refuse de se « mouiller » au Congo⁽²³⁴⁾. Harriman tente une seconde sortie et suggère à Paris de rejoindre les belgo-américains ou, du moins, de modérer certains pays africains à leur égard. Second refus. Si la France doit jouer un rôle ou exercer une influence quelconque en Afrique centrale, elle le fera, certes, mais en toute indépendance. Jaspas note que, sur la question, le fossé entre le Quai et l'Élysée « s'amenuise ». On lui rapporte que Paris craint que cette intervention « tapageuse » des États-Unis – on prend soin de ne pas mentionner la Belgique – ne favorise l'invasion communiste. Il est vrai que le Quai, initialement peu en proie à un anticommunisme obsessionnel, a opéré une volte-face. Quant au général De Gaulle, ses horizons ont sensiblement changé. La reconnaissance de la Chine, en janvier 1964 et l'influence française en Amérique latine sont ses priorités. Pour Jaspas, l'Élysée souhaite mettre un terme aux « mythes africains » et opère un « désengagement prudent »⁽²³⁵⁾.

Paris et Bruxelles ne vivent décidément plus sur le mode de la *coopération*. Mais bien celui d'une *compétition* en Afrique Centrale, certes mâtinée d'une

(230) Note de Jean François-Poncet sur l'intervention du secrétaire d'état au sujet du problème congolais, 5 janvier 1965 (DDF, t. I, 1965, p. 4). Selon François-Poncet, la manœuvre de Spaak « montre clairement que le principal souci à Bruxelles comme à Washington est de partager avec d'autres en Afrique et en Europe, les responsabilités que Belges et Américains sont actuellement seuls à endosser ».

(231) Rapport de De Staercke à Spaak, 6 janvier 1965 (FPHS, F335/D6423).

(232) *Ibid.*

(233) *Ibid.*

(234) Jaspas à Spaak, 12 janvier 1965 (n° 244) (AMAEB, n° 14642).

(235) *Ibid.*

bienveillance de façade et d'une lassitude que la France peine à dissimuler⁽²³⁶⁾. 1964 fut une année charnière : arrivée de Kosciusko-Morizet, application de l'accord franco-congolais, évocation d'un accord militaire, opération de Stanleyville, indépendance de la politique français en Afrique centrale, en partie consécutive de son éviction du Plan Greene. La tension franco-belge persiste. L'ambassadeur belge à Léopoldville, le comte Charles de Kerckove de Denterghem, envoie un long rapport manuscrit à Spaak au sujet d'une intervention militaire belge que souhaite Tshombé, et dont Bruxelles ne veut pas. La tension entre les Belges et les services de Kosciusko-Morizet enflé. De Kerckove note, au sujet des « suspicions actuelles », que :

« Celles-ci attisées par les démonstrations de l'Ambassadeur de France [à Léopoldville, Jacques Kosciusko-Morizet] font des ravages actuellement. C'est votre personne et votre politique qui sont suspectes parce que c'est vous qui avez déjà une fois négocié avec le gouvernement congolais sans lui rendre le portefeuille, c'est vous qui réferez le problème congolais à l'OUA au lieu d'aider son gouvernement légal directement sans souci d'une opinion internationale, impuissante par ailleurs. Ceci est le leitmotiv des déclarations publiques de Kosciusko-Morizet y compris dans un speech à une inauguration de journal !!! »⁽²³⁷⁾.

Manifestement, le projet d'influence française dressé par Kosciusko-Morizet en 1964 a porté ses fruits. Il a du moins piqué l'exaspération des Belges. La situation ne s'améliore pas en février 1965. Pour sortir de l'ornière, Spaak envoie un de ses proches collaborateurs, Robert Rothschild, le 9 février, à Nouakchott (Mauritanie), où se réunissent quatorze dirigeants africains, afin de fonder l'*Organisation Commune Africaine et Malgache* (OCAM)⁽²³⁸⁾. Quelle est, au juste, la mission de Rothschild ? Fin connaisseur des questions congolaises, devenu ambassadeur belge à Berne, sa présence est avant tout destinée à inviter la question congolaise dans les débats. Or, deux émissaires de Moïse Tshombé ont été refoulés de Nouakchott, s'opposant au refus général d'aborder la question d'une contribution des pays africains à une assistance (notamment militaire) en direction de Léopoldville. *Le Monde* du 11 février et *Le Courrier d'Afrique* du 12 se font l'écho de cette visite. Le but de Rothschild est donc d'obtenir cette assistance. Spaak le soutient⁽²³⁹⁾. Emissaire spécial du ministre en Mauritanie, Rothschild est aussi, pour ainsi dire, le fondé de pouvoir de Tshombé à Nouakchott. Il y

(236) Au sujet de la concurrence franco-belge en Afrique Centrale dans le domaine de l'assistance technique, de 1945 à 1960, on consultera Étienne DESCHAMPS, « Alliés objectifs ou frères ennemis en Afrique Centrale ? Jalons pour une histoire de la coopération coloniale technique franco-belge (1945-1960) », dans Jürgen ELVERT, Michel DUMOULIN & Sylvain SCHIRMANN, éds, *Ces chers voisins. L'Allemagne, la Belgique et la France*, Stuttgart, Steiner, 2010, p. 131.

(237) De Kerckove à Spaak, 20 janvier 1965 (FPHS, F3335/D6435).

(238) Celle-ci a été créée les 10-12 février 1965 à la suite de l'*Union Africaine et Malgache de Coopération Economique* (UAMCE), mise en place en mars 1964, à Dakar.

(239) *Congo 1965*, Bruxelles-Paris, CRISP-INEP, 1966, p. 270.

trouve un climat électrique⁽²⁴⁰⁾. « L'ambassade de France⁽²⁴¹⁾ aussi était un peu nerveuse, note-t-il. Elle ne comprenait pas bien la portée de ma mission et croyait y déceler des objectifs machiavéliques dont elle était cependant bien dépourvue »⁽²⁴²⁾. Sa présence était d'autant plus curieuse, aux yeux de certains, puisque les observateurs congolais avaient été « expulsés ». L'ambassade de France en Mauritanie lui reproche, en invitant la question congolaise, de faire émerger les divergences des États présents à Nouakchott sur la question, et, *ipso facto*, de compromettre la création de l'OCAM⁽²⁴³⁾.

Quel était donc son intérêt à demeurer à Nouakchott ? L'émissaire belge est reçu par la plupart des dirigeants noirs et rencontre chez eux un appui à Tshombé. Rothschild les rassure : le gouvernement belge souhaite un vif rapprochement entre son ex-Colonie et les anciennes possessions françaises. Mais l'OCAM ne peut faire ce pas sans consulter Paris. « Paris continue d'exercer une influence très réelle dans les capitales de son ancien empire ; les cadres militaires restent en grande partie français⁽²⁴⁴⁾ ». Plusieurs pays se déclarent ouverts à une assistance militaire au Congo par le canal de l'OUA, mais le blanc-seing de Paris, ici encore, est une condition *sine qua non*⁽²⁴⁵⁾. La France ne souhaitait pas que l'on parle du Congo à Nouakchott, alors qu'il en fut largement question. Ce regroupement était, au fond, le fruit d'une crainte commune d'être frappé par les mêmes déboires que le Congo. Désormais, la balle est dans le camp de Tshombé...et de Paris.

La France est prompte à réagir. En apprenant la mission Rothschild, et la perspective d'une introduction de Léopoldville dans l'OCAM, De Gaulle se serait exclamé : « Les Belges sont insupportables ! Ils ne comprennent rien à rien ! Il ne faut pas se laisser engager dans leurs histoires⁽²⁴⁶⁾ ». Marcel-Henri Jaspas note que « l'irruption » de Rothschild et des émissaires de Tshombé à Nouakchott a été mal perçue par le Quai⁽²⁴⁷⁾.

Les diplomates français lui ont affirmé que les entretiens entre Habib-Deloncle et Etienne Davignon, délégué par Spaak, se sont toutefois déroulés dans une « grande franchise ». On lui précise que le « Gouvernement français applaudit [les] tentatives pour attirer Léopoldville dans [l']orbite de l'Afrique francophone modérée⁽²⁴⁸⁾ ». Selon Jaspas, la France ne prendra aucune initiative *directe* sans cette affaire, mais souhaite une fructueuse collaboration franco-belge. Et lorsque Spaak téléphone à Habib-Deloncle, en lui demandant l'intégration de Tshombé à l'OCAM, il s'entend répondre que les Africains doivent s'arranger entre eux. Non-content de cette option,

(240) Les archives de Robert Rothschild, déposées à l'ULB, ne nous furent d'aucune utilité pour l'affaire de Nouakchott. Toutefois, le chercheur y trouvera de nombreux rapports relatifs à ses missions au Congo (1960-1961).

(241) Elle est dirigée par Jean-François Deniau, futur académicien.

(242) Rothschild à Spaak, 16 février 1965 (FPHS, F335/D6437).

(243) *Ibid.*

(244) *Ibid.*

(245) Bien que l'OUA soit également la proie d'une certaine influence anglophone, tandis que l'OCAM est un levier politique du général de Gaulle (M. DE COSTER, *Séjours insolites au Congo, op. cit.*, p. 60-61).

(246) J.-M. SOUTOU, *Un diplomate engagé, op. cit.*, p. 329.

(247) Jaspas à Spaak, 13 février 1965 (tél. n° 27) (AMAEB, n° 14642).

(248) *Ibid.*

Spaak se propose d'intervenir en personne. Couve de Murville juge préférable qu'il ne bouge pas⁽²⁴⁹⁾. Il semble que la volonté d'introduire Léopoldville dans l'OCAM était surtout la volonté de Jacques Foccart (qui parviendra à convaincre De Gaulle, au début réticent), afin d'effacer les reliquats de la sécession katangaise, de contrebalancer l'influence de l'OUA et d'éloigner le Congo d'une trop grande influence américaine, au grand dam de Larry Devlin, représentant de la CIA au Congo. Ce dernier est d'ailleurs en froid avec l'ambassadeur américain, Mac Godley, qu'il juge trop passif (certains belges, comme Pierre Giraud, conseiller juridique de Tshombé, tenteront d'exploiter, en 1965, les divergences américaines à Léopoldville)⁽²⁵⁰⁾.

Quelques jours plus tard, les événements de Nouakchott paraissent plus clairs. Ils se décantent. Werner de Mérode rend visite à Habib-Deloncle et à Jean-Marie Soutou. On lui confirme que la France nourrit les mêmes sentiments que Rothschild au sujet de Tshombé. Nous y voyons l'aval français dont les chefs d'États africains ont invoqué l'importance à Nouakchott (*cf. supra*).

« Cependant, il ressort de leurs confidences que plusieurs d'entre eux étaient gênés, voire indisposés en voyant la Belgique parrainer aussi ouvertement Léopoldville [...] Il n'y a pas de preuve pour autant que les résultats auraient été meilleurs sans l'apparition de Rothschild. »⁽²⁵¹⁾.

Cette clémence à l'égard de Tshombé, pour lequel Nouakchott est une petite victoire diplomatique (on y a parlé du Congo, il a reçu l'appui diplomatique du Sénégal, du Tchad, de la Côte d'Ivoire etc.)⁽²⁵²⁾ ne fait pas l'unanimité. Ainsi, M. Bicoumat, représentant de Brazzaville à Nouakchott, fait circuler une brochure intitulée *Complot contre le Congo-Brazzaville*. Il s'agit d'une référence à un pseudo-projet de Tshombé, visant à diviser les deux Congo en quatre républiques dont une, fixée à Brazzaville, reviendrait au président déchu et ancien parangon d'un Empire Bas-Congo : l'Abbé Youlou. François-Poncet ajoute que « ce plan aurait été inspiré par les Portugais et appuyé par les Belges »⁽²⁵³⁾. Selon ces bruits, au contraire de la situation de 1960, il n'est plus question d'un pré-carré francophile lorgnant sur la future ex-Colonie belge, mais précisément de l'inverse⁽²⁵⁴⁾. Car, si Youlou était réinstallé par des belgo-portugais, cet (anti)communiste d'occasion deviendrait un opposant à toute infiltration communiste, non plus pour le compte de Foccart, mais bien pour celui de la Belgique. Le temps d'une brochure, des questions que l'on croyait apaisées depuis trois ans, refont surface. Certes, de manière éphémère.

Cette suspicion larvée de la France à l'égard de la Belgique se poursuit au printemps. Marcel-Henri Jaspard reçoit des échos tardifs d'un de ses amis,

(249) Couve de Murville à Spitzmüller, 22 février 1965 (AMAEB-LC, Afrique-Levant 1960-1965, Léopoldville, CB 7-4, tél. n° 757).

(250) M. DE COSTER, *Séjours insolites au Congo*, *op. cit.*, p. 80, 87-88.

(251) Jaspard à Spaak, 19 février 1965 (tél. n° 33) (AMAEB, n° 14642).

(252) *Congo 1965*, *op. cit.*, p. 271.

(253) Note de la Direction des Affaires africaines et malgaches, 23 février 1965 (DDF, t. I, 1965, p. 224-225).

(254) Sur les projets de Youlou en 1960 : V. GENIN, *L'ambassade*, *op. cit.*, vol. I, p. 170-186 ; ID., « La réclamation », *op. cit.*

jeune journaliste de l'AFP, qu'il a connu en 1957, Claude Brovelli⁽²⁵⁵⁾. Il a rencontré Rothschild à Nouakchott, « dont la mission auprès de plusieurs chefs d'État africains ne semblent pas des plus facile... Tout ces noirs semblent un peu dépassés par l'imbroglie politique international. Quant au Mali, où je me trouve, il poursuit son flirt très avancé maintenant avec la Chine communiste ! »⁽²⁵⁶⁾.

Sûr d'un prochain succès électoral, Tshombé, malgré la complexité de ses rapports avec Bruxelles, est soutenu par elle. La volonté belge de rapprocher Léopoldville de l'OCAM, comme nous l'avons vu, est une nouvelle pomme de discorde entre Paris et Bruxelles. Jaspas en est conscient. Jean François-Poncet affirme qu'à Ouagadougou, Abidjan ou Tananarive, les Belges, « vraisemblablement soutenus par les États-Unis », soutiennent Tshombé et sont sans doute à l'origine des troubles de Nouakchott. La main américaine a donc sans doute été (depuis le début ?) aux sources de ces tensions⁽²⁵⁷⁾. Toutefois, le diplomate du Quai, après les tensions du début février, relativise désormais l'impact de la mission Rothschild, qui, selon lui, n'a pas « obtenu les engagements concrets qu'il recherchait, à savoir une participation africaine dans le domaine (sic) militaire et électoral⁽²⁵⁸⁾ ». François-Poncet ajoute que la politique belge, en plus de faire des vagues et, *in fine*, de s'avérer infructueuse, est frappée de duplicité. La « duplicité » belge avait déjà été pointée par le Quai, en d'autres circonstances (*cf. supra*). En effet, sa défense de Moïse Tshombé, d'une part, ne l'empêche pas de recevoir l'ex-premier ministre congolais, Cyrille Adoula, à Bruxelles, d'autre part, afin de « faire pression » sur le premier ministre en fonction.

Léopoldville entre dans l'OCAM le 28 avril 1965. Quant à Tshombé, il se rend à Paris du 27 au 31 mai. De Mérode s'en informe auprès d'un proche de Jacques Foccart⁽²⁵⁹⁾. Les commentaires ont évolué depuis Nouakchott. Tshombé passe de « monstre belgo-américain » (*dixit* de Mérode) à « partie intégrante de la francophonie africaine ». Outre la part de décorum, le bras droit de Jaspas interprète cette visite comme un prélude à une accalmie des tensions franco-belges en Afrique, « Peut-être même pourrions-nous espérer un peu de collaboration active... »⁽²⁶⁰⁾. Ces derniers mots en disent long sur l'atmosphère franco-belge en Afrique centrale jusqu'alors. Et lorsque de Mérode s'interroge sur les risques que court la Belgique dans le cas d'une aide française trop importante, il estime qu'aucun impérialisme n'est à craindre de l'Hexagone. Par ailleurs, il ne pense pas que les rivalités entre assistants techniques français et autres « obéissent à des mots d'ordre venant du haut »⁽²⁶¹⁾. Enfin, il en vient à ce qu'il nomme le « déphasage » entre le Quai et l'Élysée, dont la démonstration s'accroît chaque jour. À titre d'exemple, la dernière visite de Tshombé à Paris, dont les détails sont connus des services de Foccart, n'est toujours pas parvenu à la Direction de

(255) C. Brovelli à l'auteur, 25 avril 2012.

(256) Brovelli à Jaspas, 4 mars 1965 (AGR, FMHJ, n° 332).

(257) Note de la sous-direction de l'Afrique, 5 mars 1965 (DDF, t. I, 1965, p. 261-268).

(258) *Ibid.*

(259) De Mérode à Spaak, 9 juin 1965 (n° 3204) (AMAEB, n° 14642).

(260) *Ibid.*

(261) *Ibid.*

l'Afrique-Levant⁽²⁶²⁾. Cette réalité est une donnée que la diplomatie belge à Paris mit un certain temps à réaliser. Ce « déphasage » se manifeste aussi dans la conception que chacune des deux institutions se fait de la Belgique. Jean-Marie Soutou ne notera-t-il pas :

« [...] Quand on regarde attentivement quelle était l'attitude des Français à l'époque, il y avait le même mépris à l'égard de la petite Belgique : il n'y a qu'à laisser faire Léopold, ça dépassera leurs moyens et ça tombera dans notre escarcelle ! [...] Et c'est ce que je vois aussi ici. À aucun moment, ni chez le général, ni chez Foccart, ni chez Couve, je n'ai trouvé cette attitude qui aurait tenu compte de la Belgique [...] »⁽²⁶³⁾ ?

L'été 1965 se place sous le signe de l'apaisement. Les « bonnes volontés » bourgeonnent⁽²⁶⁴⁾. Il y aura certes encore quelques frictions. Les agents belges estimaient que l'assistance française avait tendance à y déborder de son domaine scolaire et sanitaire, en vertu de l'accord de juillet 1963⁽²⁶⁵⁾. Cette éclaircie est cependant toute relative. Elle peut s'expliquer par un effet d'optique, un tarissement de dépêches sur la question, tandis que les chancelleries sont accaparées par la crise européenne de la chaise vide, que la Belgique est en phase pré-électorale et que les forces terrestres américaines combattent au Vietnam. Et puis, il s'agit d'une période de transition en Afrique. Les régimes tombent, que ce soit Youlou à Brazzaville ou M'Ba au Gabon, ils opèrent une évolution sensible, comme Sékou Touré, à Conakry, et cèdent parfois la place à un militaire, comme ce fut le cas à Léopoldville en novembre 1965, alors que Tshombé et Kasavubu ne marchaient plus dans le même sens. Ce tarissement de l'intérêt pour l'Afrique va jusqu'à provoquer une notable discrétion quant à l'arrivée de Mobutu au pouvoir, le 24 novembre 1965⁽²⁶⁶⁾.

Conclusions

Dégageons quelques grandes lignes.

En premier lieu : *les moyens et les zones d'influence évoluent*. La période étudiée est celle d'une adaptation de l'attitude des anciens colonisateurs : comment rétablir une influence, dans un contexte généralisé de décolonisation ? Désormais, les concurrences occidentales en vue d'instaurer des zones d'influence stables, notamment entre Paris et Bruxelles, se font par organes interposés, par des canaux, qu'il s'agisse de l'UAM, l'OUA, l'OCAM ou l'OAMCE, plus ou moins (dé)favorables à l'ONU. Ils sont d'ailleurs à l'origine

(262) *Ibid.*

(263) J.-M. SOUTOU, *Un diplomate engagé, op. cit.*, p. 332.

(264) De Mérode à Spaak, 25 juin 1965 (tél. n° 161) ; Jaspas à Spaak, 22 juillet 1965 (tél. n° 186) (AMAEB, n° 14642).

(265) D'Avernas à Spaak, 5 novembre 1965 (n° 5611) (*Idem*).

(266) Marcel-Henri Jaspas notera, dans le bilan de 1965 : « La prise du pouvoir par le général Mobutu n'a guère suscité de réactions à Paris, où l'on considère cependant son putsch comme un précédent fâcheux, susceptible d'inspirer des militaires trop entreprenants dans les pays voisins » (*La France en 1965*, p. 57 ; AGR, FMHJ, n° 2533-2534).

de mini-crisis, se cristallisant autour de Léopoldville, que ce soit en 1963, lorsque Bruxelles appréhende son introduction dans l'UAM (entendre : dans le giron de l'ancienne CF) ou, lorsque, inversement, en 1965, Paris (sauf Foccart) estime que l'entrée de Tshombé dans l'OCAM (*a fortiori* sans l'accord de la France) risque de donner lieu à un « noyautage » de cet organisme par des conseillers belges.

Notons que l'importance de Léopoldville, aux yeux de Paris, s'est accrue en 1963, pour plusieurs raisons. D'abord, le renversement de Fulbert Youlou, à Brazzaville, en août 1963, a rendu la région incertaine et en proie à la menace communiste, bien que Youlou ait déjà fait des concessions aux lumumbistes, dès 1961. Ensuite, le Katanga n'est plus au cœur de l'actualité. Il n'est plus l'*Enjeu du monde* pour paraphraser le journaliste Pierre Davister⁽²⁶⁷⁾ : en janvier 1963, la sécession est totalement résorbée. Enfin, la signature d'un accord franco-congolais, à l'été 1963, confirme ce déplacement du *focus* vers Léopoldville. C'est un moyen, pour Paris, de jeter les bases d'une politique d'influence et d'assistance, jusqu'alors aux contours fort flous et incertains. L'année 1961 avait été marquée par des expériences maladroites au Congo (allant d'expédients militaires à d'autres, diplomatiques), et l'année 1962 fut une période pour le moins creuse, de transition, quant à la place de la France au Congo. Se situant en marge de l'ONUC (1960-1964), évincée du Plan Greene (1962-1963), relatif à l'assistance militaire, Paris doit s'adapter au contexte et réagir au traité belgo-congolais de juin 1963. Une politique d'indépendance au Congo s'organise en 1963. Celle-ci est particulièrement attentive à minorer ses tentatives tapageuses du printemps 1961 au Katanga (Diur-Trinquier-Bistos) et à plaider en faveur de l'unité du Congo-Léopoldville.

Dans cet échiquier africain, un des éléments les plus intéressants est l'abbé Fulbert Youlou, président du Congo-Brazzaville, garant, aux yeux des Occidentaux, d'une canalisation de la menace communiste, du moins jusqu'en 1961. Après une période d'approche, toute une partie de la diplomatie belge, malgré les découpages territoriaux imaginés par Youlou, en vue de reconstituer un empire Bas-Congo, au grand dam de Bruxelles, n'a pourtant pas été inquiété par l'abbé. Toutefois, il semble que l'éviction de son conseiller-« barbouze », Alfred Delarue, en janvier 1961, contribue à raidir les Belges face à Brazzaville, dont on soupçonne le président d'être sous l'emprise des lumumbistes. Ses rêves d'« Empire Bantou », vivaces en 1959-1960, sont encore vérifiés en décembre 1962. Une réminiscence de ces avatars émergera de manière fugace, après sa chute, en janvier 1965, sans suite.

Par ailleurs, les agents belges attendent avril 1964 pour être convaincus que l'Élysée ne soutient plus la formation de « grands ensembles africains ». En février 1965, il est question de bruits relatifs à un retour de Youlou, sous la houlette belgo-portugaise, en vue de transformer les deux Congo (et l'enclave portugaise de Cabinda) en quatre républiques. L'entrée de Léopoldville dans l'OCAM contribuera à rassurer Paris, malgré certains attermoissements, et à dissiper cette rumeur.

(267) Pierre DAVISTER, *Katanga enjeu du monde. Récits et documents*, Bruxelles, Europe-Afrique, 1960.

Ce qui précède a été l'occasion de mesurer *l'impact des tentatives de développement de l'influence française au Congo sur les relations franco-belges et, parfois, à un niveau multilatéral*. La période allant de juillet 1960 à janvier 1961 témoigne d'une cordiale entente entre la Belgique et la France, entente qui sera quelque peu brouillée par les expéditions Trinquier et Bistos au Katanga. En parallèle, de juillet 1960 aux Accords d'Évian, en mars 1962, l'attitude de la France à l'égard du Congo est indissociable de la question algérienne. Lancer une compétition ouverte contre les Belges au Congo ne serait-il pas compromettre le soutien de la Belgique en faveur de Paris, à l'ONU, lors d'éventuelles sessions consacrées à l'Algérie (en 1957, Spaak avait plaidé à l'ONU en faveur de la France) ? La balance du Quai d'Orsay imposait aux diplomates cet équilibre complexe.

Une atmosphère de concurrence s'affirme dans le courant de l'année 1962, pour être confirmée en 1964, par la note, citée ci-dessus, de Jacques Kosciusko-Morizet. Jusqu'alors, les diplomates français en poste à Léopoldville depuis 1960, Paul Charpentier et Ghislain Clauzel, tous deux conscients de l'importance d'y redéployer l'influence française, n'avaient pas structuré cette action. À l'exception de l'accord de juillet 1963, sans doute consécutif de l'éviction de la France du Plan Greene. Il fallu attendre que se tasse le souvenir de la participation de français à la sécession du Katanga, que celle-ci se résorbe, que Youlou soit renversé, laissant la place à un régime ancré à gauche à Brazzaville, et que, *in fine*, Paris réalise qu'il se doit de réagir et de se faire une place dans le Congo post-ONUC (à laquelle il ne participa pas). Kosciusko-Morizet sera un moteur de poids. En suivant une ligne qui, au fond, n'a jamais été perdue de vue par le Quai d'Orsay depuis l'Acte de Berlin de 1885 : une percée des Britanniques au Congo doit être compensée par une réponse française. La dissolution de la Fédération de Rhodésie-Nyassaland (1963) n'a pas totalement dissipé les appréhensions de Paris. Il est également interpellant de souligner à quel point les Britanniques, ou, à la rigueur, la nébuleuse « anglo-saxonne », représentent encore une menace, au détriment des Américains. Même si, après Nouakchott, en janvier 1965, Paris soupçonne Rothschild d'opérer sous l'impulsion des États-Unis, ce que l'on pensait déjà de Spaak auparavant.

À cet égard, il est intéressant de remarquer une constante dans les relations belgo-américaines, au sujet du Congo (1960-1965) : la consultation de Washington (*via* les ambassadeurs en Belgique, Burden, MacArthur II Douglas) par Bruxelles, à la veille de toute opération d'envergure. Les deux pays resserreront leurs liens après le parachutage sur Stanleyville, fin 1964. Ce climat de bonne entente contribuera fortement à considérer la mission de Rothschild à Nouakchott, début 1965, comme une tentative belgo-américaine de tuer dans l'œuf la création de l'OCAM. Le désengagement manifeste de la France devant l'affaire de Stanleyville, à l'automne 1964, et son agacement à l'égard de la mission Rothschild mettent fin à une phase de concurrence à peine feutrée. Les mois courants jusqu'à l'avènement de Mobutu sont frappés au coin de la bonne volonté. Cette situation, qu'il nous a paru opportun de choisir comme *terminus ad quem*, est bien entendu provisoire.

En marge, certains diplomates français (Jean François-Poncet, Jean-Marie Soutou) ont ménagé les Belges, en les rassurant régulièrement. Qu'ils affirment que la France ne trame aucun projet impérialiste au Congo ou,

qu'ils arguent, comme Soutou, avec sincérité, que l'opposition gaullienne à la Belgique ne mène à rien.

Enfin, une dernière conclusion se dégage : *l'accroissement du fossé entre le Quai d'Orsay et l'Élysée*. En 1960, le Quai (bien qu'il eût une attitude ambiguë en février 1961, face aux menées de Trinquier) s'était opposé à la sécession du Katanga et avait affirmé sa peur des communistes, tandis que l'Élysée, lui, craint surtout que les richesses du Congo n'échoient à la Rhodésie. Le général De Gaulle, au contraire des États-Unis, n'est pas opposé à la sécession en 1960-1961 ; par la suite, Paris la condamnera. La diplomatie belge ressentira la différence entre le Quai et l'Élysée, avec acuité, à partir de l'automne 1964. L'Élysée reçoit Tshombé tandis que le Quai d'Orsay préfère ne pas hypothéquer ses relations avec Bruxelles ; Alain Peyrefitte critique l'intervention de Stanleyville, suite à quoi le Quai publie un démenti à peine voilé ; le Quai affirme sa « Peur du chinois » en décembre 1964, quelques mois après la reconnaissance de Pékin par De Gaulle. Le Quai se désengage des affaires africaines et tente de renforcer son identité.

RÉSUMÉ

Vincent GENIN, *La France et le Congo ex-belge (1961-1965). Intérêts et influences en mutation*

L'histoire de la décolonisation est indissociable de celle des intérêts de l'Occident dans les États nouvellement indépendants. Le cas particulier des relations franco-belges offre une perspective riche et peu explorée. Mise au ban de l'ONU, à l'été 1960, dans le contexte de la crise congolaise, la Belgique a toutefois pu compter sur le soutien de la France, elle-même immobilisée par le dossier algérien. Sur la base d'archives inédites, il paraît instructif d'étudier l'évolution de la politique française au Congo ex-belge, de 1961 à 1965. Paris, dont la politique d'*influence* outre-mer est une donnée primordiale, va-t-elle consacrer autant d'énergie au Congo ex-belge qu'aux anciens territoires de la Communauté Française ? Quels sont les formes, les protagonistes et les canaux (officiels et officieux) de cette influence ; dans quelle mesure s'adapte-elle au contexte postcolonial et exerce-t-elle un impact sur les relations franco-belges ?

Décolonisation – Congo – Katanga – Nouakchott – Brazzaville – Quai d'Orsay – Diplomatie belge – ONUC – SDECE – Anticommunisme – Impérialisme – de Gaulle – Spaak – Relations franco-belges – Mistebel – Communauté Française – Afrique Équatoriale Française.

SAMENVATTING

Vincent GENIN, *Frankrijk en ex-Belgisch Congo (1961-1965). Belangen en invloeden in mutatie*

De geschiedenis van de dekolonisatie is onlosmakelijk verbonden met die van de belangen van het Westen in staten die pas onafhankelijk werden. Het bijzondere geval van de Belgisch-Franse betrekkingen biedt een rijk, maar weinig onderzocht

perspectief. Omwille van de Congolese crisis werd België tijdens de zomer van 1960 in de VN behandeld als een paria, maar toch kon het rekenen op de steun van Frankrijk, dat zelf werd geconfronteerd met de Algerijnse kwestie. Het loont de moeite om op basis van nieuwe archieven, een onderzoek in te stellen naar de evolutie van de Franse politiek in het voormalige Belgisch Congo, van 1961 tot 1965. Voor Parijs bleef de invloed in overzeese gebieden een essentieel element van de buitenlandse politiek : heeft het evenveel energie gestoken in het voormalige Belgisch Congo als in zijn eigen ex-kolonies ? Wie waren de hoofdrolspelers van die officiële en informele invloed, en welke middelen werden aangewend ? In hoeverre heeft Frankrijk zich aangepast aan de postkoloniale context en heeft die kwestie een impact gehad op de Frans-Belgische betrekkingen?

Dekolonisatie – Congo – Katanga – Nouakchott – Brazzaville – Quai d’Orsay – Belgische diplomatie – ONUC – SDECE – Anticommunisme – Imperialisme – de Gaulle – Spaak – Belgisch-Franse betrekkingen – Mistebel – Franse overzeese Gemeenbest – Frans-Equatoriaal-Afrika.

ABSTRACT

Vincent GENIN, *France and the Former Belgian Congo (1961-1965) : Interests and Influences in Mutation*

The history of the decolonization is inseparable of that of Western interests in recently decolonized states. The specific case of the Franco-Belgian relations offers a rich and unexplored research domain. While Belgium, as a consequence of the Congolese crisis, was treated as a pariah in the UN during the summer of 1960, it could however count on the support of France, itself confronted with the Algerian affair. On the basis of new archives, it is worth while studying the evolution of French policy in the ex-Belgian Congo from 1961 till 1965. France considered its overseas influence as a key element in its foreign policy ; did it invest as much energy in the former Belgian Congo as in its own former empire ? Which were the forms and the means (both official and informal) of this influence, and who were its protagonists ? To what extent did France adapt to the postcolonial context ? Did this problem affect the Franco-Belgian relations ?

Decolonization – the Congo – Katanga – Nouakchott – Brazzaville – Quai d’Orsay – Belgian diplomacy – UNOC – SDECE – Anti-Communism – Imperialism – de Gaulle – Spaak – Franco-Belgian Relations – Mistebel – Overseas French Community – French Equatorial Africa.